

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS.

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1814.



A ROUEN,

De l'Imprimerie de P. PERIAUX, Imprimeur de
l'Académie, rue de la Vicomté, n° 30.

1815.

ACADÉMIE

ROYALE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES
ET DES ARTS DE ROUEN.

PROGRAMME

*Des Prix proposés par l'Académie royale
des Sciences, des Belles-Lettres et des
Arts de Rouen, dans la Séance du 9
Août 1815.*

CLASSE DES SCIENCES.

L'ACADÉMIE n'ayant reçu aucun mémoire sur la question qu'elle avait proposée pour 1814, et qu'elle avait prorogée pour 1815, a délibéré que cette question, relative à l'art de la teinture, serait retirée du concours, et elle propose, pour 1816, la question suivante :

« Exposer, abstraction faite de toute espèce d'hypothèse, les conséquences qui résultent naturellement des observations et des expériences faites jusqu'à ce jour, relativement au mouvement de la sève dans le végétal ;

» *Confirmer ces résultats par des observations et
» des expériences nouvelles ;*

» *Indiquer les applications utiles qu'on peut faire
» à la culture de ce qu'on sait jusqu'à présent de
» certain sur le mouvement des fluides végétaux. »*

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 fr., qui sera décernée dans la séance publique de 1816.

L'auteur mettra en tête de son mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire aura remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les mémoires, écrits en français ou en latin, devront être adressés, francs de port, à M. VITALIS, Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des sciences, avant le 1^{er} juin 1816 ; ce terme sera de rigueur.

CLASSE DES BELLES-LETTRES.

L'Académie avait proposé pour cette année l'*Eloge de Bernardin de Saint-Pierre*.

Un des concurrents, qui a pris pour épigraphe :

Il peignit la nature et brisa ses pinceaux.

a fixé l'attention des Juges, et obtenu seulement une mention honorable.

Mais, attendu que le sujet est important, et qu'il s'est encore présenté des concurrents depuis la clô-

ture du concours, la Compagnie propose le même sujet pour l'année 1816.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 fr., qui sera décernée dans la séance publique de 1816.

Les membres résidants sont seuls exclus du concours.

Les manuscrits seront adressés, francs de port, à M. BIENON, Secrétaire de la classe des belles-lettres, avant le 1^{er} juin 1816 ; ce terme sera de rigueur.

L'auteur mettra en tête de son ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le poëme aura remporté le prix.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1814;

*D'APRÈS le compte qui en a été rendu par
MM. les Secrétaires, à la Séance publique
du 9 Août de la même année.*

~~~~~

LA séance ayant été ouverte par M. le Comte DE GIRARDIN, Préfet du département, Président de l'Académie, MM. les Secrétaires ont fait successivement leur rapport.

A

---

## SCIENCES ET ARTS.

---

### RAPPORT

*Fait par M. VITALIS, Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la Classe des Sciences.*

MESSIEURS,

C'est aux Sociétés savantes qu'il convient de travailler, de concert, à maintenir les idées libérales, les principes moraux sur lesquels reposent essentiellement l'ordre social et la prospérité publique. C'est aux Sociétés savantes à rechercher les moyens d'accélérer les progrès de l'industrie, et de conserver aux arts toute leur gloire et leur antique splendeur.

Le Rapport que je vais avoir l'honneur de vous présenter sur les travaux de l'Académie, relatifs aux sciences, mettra nos concitoyens à portée d'apprécier les efforts que vous avez faits cette année pour remplir la tâche qui vous est imposée.

#### SCIENCES MATHÉMATIQUES.

= M. Dufilhol, professeur de Mathématiques au Lycée de Rouen, a soumis au jugement de l'Académie un Mémoire qui a pour objet *la considération des surfaces envisagées comme lieux de sommets communs de plusieurs pyramides.*

L'Académie a délibéré l'impression en entier de ce Mémoire dans ses actes. ( *Voyez à la suite de ce Rapport.* )

= Admis au nombre des Membres résidants de la

Compagnie, M. Dufilhol, dans la séance du 18 février dernier, a donné lecture de son Discours de réception. — Dans ce Discours, écrit avec sagesse, notre nouveau confrère relève les avantages qui résultent de l'introduction de l'étude des Mathématiques, comme partie constituante, dans l'instruction publique; répond aux objections des détracteurs anciens et modernes de cette branche importante des connaissances humaines; développe l'utilité d'un cours de Mathématiques enrichi des nombreuses découvertes qui se sont succédées si rapidement, et indique la marche que l'on a cru devoir adopter de préférence pour les faire passer dans l'esprit des élèves. M. Dufilhol pense que la culture des lettres doit être la base de l'instruction, mais il est bien éloigné de partager l'opinion de ceux qui prétendent que l'étude des Belles-Lettres est incompatible avec l'étude des Sciences, et que celles-ci refroidissent et tuent l'imagination.. « Qu'elle » tombe donc, dit M. Dufilhol, qu'elle tombe donc » cette vaine opinion, enfantée par l'amour-propre! » Les Lettres et les Sciences se prêtent de mutuels » secours, et doivent marcher ensemble. Si, après » avoir fait les premiers pas, on se sent entraîné » vers l'une ou l'autre de ces études, on obéira à » son penchant, et l'on se dirigera du côté où l'on » croira pouvoir se rendre plus utile aux autres, » et remplir le mieux ses devoirs. » Par-là tous les efforts seront dirigés dans le même sens, c'est-à-dire vers l'utilité publique.

= M. Bonnet a fait hommage à l'Académie, d'un manuscrit ayant pour titre : *Manuel du Fondateur-Orfèvre*, ou recueil de tarifs concernant la fonte,

l'alliage et l'affinage des matières destinées à la fabrication des ouvrages d'orfèvrerie.

A la suite de son Rapport sur cet ouvrage, M. *Meaume* a placé une note dans laquelle, au moyen de formules algébriques très-simples, il rend raison des calculs à faire pour trouver le *déficit* ou l'*excédent* d'alliage qui résulte de la combinaison de plusieurs matières à différents titres. M. le Rapporteur ajoute que le *Manuel du Fondateur-Orfèvre* est un ouvrage utile, et que l'Académie doit se féliciter de posséder dans son sein le citoyen zélé qui, après avoir rempli avec exactitude les devoirs de sa place, consacre ses loisirs à rédiger des Instructions et des Mémoires sur des sujets qui tiennent à la nature de ses fonctions, dans la seule vue d'être utile au public.

= M. *Tarbé*, chef de la première division, au ministère des manufactures et du commerce, Membre non résidant, vous a adressé, MESSIEURS, un exemplaire de la nouvelle édition de son *Manuel pratique et élémentaire des poids et mesures, des monnaies et du calcul décimal*.

« Quoique le plan de l'Auteur, dit M. *Periaux*, chargé avec M. *Bonnet* de rendre compte à la Compagnie, de l'Ouvrage de M. *Tarbé*, n'ait pas été trouvé aussi méthodique qu'il eût été à désirer, la commission ne le regarde pas moins comme le traité le plus complet et le meilleur qui ait encore été publié sur cette matière. »

#### ASTRONOMIE.

= M. *Flaugergues*, astronome et physicien à Viviers, département de l'Ardèche, membre non

résidant, vous a fait part, MESSIEURS, d'une *observation sur la planète Mars* qui, dans la nuit du 31 juillet 1815, lui a offert, à son opposition, une tache blanche très-brillante placée sur son pôle austral. Depuis, cette tache a beaucoup diminué de grandeur, et plus rapidement que si cette diminution eût été purement optique et relative seulement à l'éloignement progressif de Mars.

M. Flaugergues pense avec *Herchelle*, qui a observé de pareilles taches blanches, que ces taches sont des calottes de glace et de neige qui entourent les pôles de cette planète, semblables à celles qui couvrent les pôles du globe terrestre : notre confrère tire une nouvelle preuve de cette opinion de la rapidité avec laquelle la tache qui fait le sujet de son observation a disparu, ayant été éclairée et échauffée continuellement pendant plus de deux mois par le soleil qui ne se cachait plus pour cette partie du globe de Mars.

Après avoir fait remarquer les rapports de la Terre avec Mars, M. Flaugergues conclut qu'il n'est guère permis de douter que cette dernière planète ne soit habitée par des hommes et peuplée par des végétaux semblables à ceux que la terre nourrit.

#### ARTS MÉCANIQUES.

= M. le Comte de Girardin, Préfet du département, toujours animé de la sollicitude la plus active pour tout ce qui peut contribuer à la prospérité des Arts, en vous adressant, MESSIEURS, un ouvrage qui a pour titre : *Application du calorique qui se perd dans les cheminées des tisards des chaudières d'usines, à un ventilateur et à une étuve ; par*

M. Pajot des Charmes, ancien Inspecteur des Mines et Manufactures de France, vous avait invité à l'examiner, et à lui transmettre le Rapport qui serait fait à ce sujet par une commission.

Organe de cette Commission, M. *Fauquelin* vous a fait connaître les moyens ingénieux employés par l'auteur pour enlever, à l'aide de son ventilateur, les vapeurs qui s'accumulent dans certains ateliers, au point de rendre la manipulation non-seulement incommode, mais dangereuse même pour les ouvriers.

La construction de l'étuve que M. Pajot des Charmes a fait exécuter à la manufacture des glaces de Saint-Gobin, dans le dessein de procurer la dessiccation des substances salines extraites des chaudières de réduction, paraît fondée sur de bons principes : M. Pajot emploie à chauffer cette étuve le calorique qui se perdait autrefois dans les cheminées des tisards.

L'ouvrage de M. Pajot des Charmes, conclut M. le Rapporteur, suppose des connaissances très-étendues et un zèle très-louable pour les progrès d'un Art dont les procédés s'appliquent à toutes les branches de notre industrie manufacturière.

= M. *Biard* a lu un écrit *sur l'importance de l'industrie manufacturière et de l'emploi des machines.*

Le but de l'Auteur est de rassurer ceux qui, à l'aspect désolant d'une foule d'ateliers quelquefois sans emploi, d'une multitude d'ouvriers sans occupation et sans ressources, seraient tentés de croire que les fabriques et les manufactures sont plus nuisibles qu'utiles à la société.

M. Biard ne disconvient pas que la force des événements ne puisse rompre quelquefois la chaîne de l'industrie manufacturière et en disperser çà et là les anneaux, dans des moments de crises ; mais il n'en est pas moins persuadé que les établissements consacrés à l'industrie, sont les sources les plus fécondes de la prospérité d'un peuple.

Le temps, suivant notre confrère, est le seul bien réel que la nature a départi à l'homme ; mais sa durée est limitée, et les machines servent à la prolonger en quelque sorte, en multipliant rapidement les produits.

En répondant aux objections qui ont été faites contre l'usage des machines, M. Biard fait voir que les objets fabriqués, par leur moyen, sont d'une aussi bonne qualité que ceux qui sont confectionnés par la main de l'homme ; et il explique pourquoi la valeur des produits fournis par les machines ne diminue pas dans la proportion de l'abondance de ces mêmes produits.

« Je sais, dit-il, que l'industrie, en se propageant, » en se perfectionnant chez un peuple, met les » autres dans la nécessité de se créer aussi de nouveaux moyens. En cela je vois une lutte honorable, les glorieuses conquêtes du génie. Les premiers conquérants en jouissent aussi les premiers, » et l'industrie des nations qui marchent sur leurs » traces, verse dans la société des richesses abondantes qui sans cela auraient été perdues pour » l'humanité. »

= M. Duputel vous a remis, MESSIEURS, trois imprimés que M. Garot, artiste mécanicien à Paris, l'avait prié d'offrir à l'Académie, et qui contiennent le compte qui a été rendu, dans les annales de

l'architecture et des arts , dans celles des arts et manufactures , et dans un supplément à la feuille de Dunkerque, n° 749 , de diverses inventions de M. Garot , relatives , 1° aux constructions des nouvelles voitures ; 2° à un moyen de renouveler l'air dans les vaisseaux ; 5° à un essai de diverses eaux soumises publiquement aux filtres épurateurs proposés par l'auteur.

= L'Académie doit à M. P. A. Lair , membre non résidant , secrétaire de la Société d'agriculture et de commerce de Caen , la *Description de l'ouverture de l'avant-port de Cherbourg qui a eu lieu le 27 août 1815* , ainsi que les détails sur ce qui s'est passé à cette occasion.

Dans cet écrit où il est aisé de reconnaître l'observateur instruit , l'historien élégant et fidèle , M. Lair rend compte , de la manière la plus intéressante , des moyens qui ont été employés pour rompre le batardeau destiné à soutenir les eaux de l'Océan , pendant le temps que l'on serait occupé à creuser le roc qui devait former le bassin de l'avant-port de Cherbourg.

Ce batardeau, véritable chef-d'œuvre en son genre, qu'on eût désiré conserver , mais dont la destination même était de n'exister que passagèrement , avait 196 pieds 8 pouces de long , 84 de largeur à la base , 44 de largeur au sommet , 40 de hauteur verticale.

Le bassin de l'avant-port est long de 900 pieds , large de 720 , profond de 55 : sa *passe* , ou l'entrée , a 96 pieds d'ouverture.

La mer , après s'être ouvert un large passage , entra comme un torrent impétueux , et continua , dit M. Lair , avec la même violence , pendant une demi-

heure , intervalle qui suffit pour achever de remplir le bassin, malgré son immense étendue.

Abstraction faite du cube des talus de 45 degrés, ménagés au pied des murs , et dont la hauteur verticale est moyennement de 24 pieds 5 pouces, le bassin contiendrait dans les grandes marées 52,095,800 pieds cubes d'eau.

La postérité n'oubliera point que c'est aux talents de M. Cachin , directeur général des travaux, qu'est due l'exécution du plus grand et du plus utile projet.

#### B O T A N I Q U E.

Quoique le département de la Seine-Inférieure ait de tout temps possédé de savants Botanistes , cependant aucun d'eux ne s'était occupé de composer *la Flore des environs de Rouen*. Ce n'est pas que l'importance d'une pareille entreprise n'eût été généralement sentie , et je dois rappeler ici en particulier les efforts tentés à cet égard par l'Académie , dès les premiers moments de sa restauration. Une Commission composée de plusieurs de ses membres , recommandables par leur savoir dans cette partie de l'histoire naturelle , avait été formée pour rassembler les matériaux nécessaires à la construction de l'édifice ; mais le défaut d'ensemble dans le travail , la lenteur attachée aux opérations d'une commission empêchèrent l'exécution du projet.

= M. l'Abbé *Le Turquier Deslongchamp* , savant Botaniste de notre ville , a mis fin à nos regrets , en offrant à l'Académie un ouvrage qui faisait depuis long-temps l'objet de nos désirs.

Les trois premières classes de la Flore Rouennaise

vous ont été présentées , MESSIEURS , à la séance du 11 février dernier ; l'auteur y a ajouté depuis les classes quatrième et cinquième.

MM. les commissaires chargés de vous rendre compte de cet important ouvrage ont approuvé le plan suivi par M. Deslongchamp , et ont rendu un juste hommage à l'étendue de ses connaissances en botanique , à l'exactitude et à la clarté de ses descriptions.

= Dans son discours de réception à l'Académie , au sein de laquelle les vœux de tous les membres l'appelaient depuis long-temps , M. l'Abbé *Le Turquier* , après avoir exposé les avantages que procure à l'homme l'étude de la botanique , trace rapidement le tableau historique de cette science , parle des savants qui ont cultivé ou agrandi son domaine , et qui l'ont portée au degré de perfection où nous la voyons aujourd'hui , en homme qui à des connaissances profondes sait allier une vaste érudition et le talent d'exprimer ses pensées avec une élégante précision.

= M. *Marquis* a communiqué à l'Académie des *Observations sur les plaies avec perte de substance de l'écorce des végétaux ligneux*.

L'Académie a délibéré l'impression en entier de ce Mémoire dans ses actes. ( *Voyez à la suite de ce Rapport.* )

= Le même membre vous a offert la collection des *Plantes rares de la France* , qu'il a dessinées et gravées pour la *Flora Gallica* de M. Loiseleur : ainsi , à des connaissances solides et profondes en botanique , dont il donne parmi nous de savantes leçons , notre confrère joint le talent précieux de rendre fidèlement par le crayon et le burin les

parties les plus délicates des sujets qui vivent sous l'aimable empire de Flore.

= M. le Baron de *Courset*, membre non résidant, a fait hommage à l'Académie d'un exemplaire du supplément à la deuxième édition de son *Botaniste Cultivateur*, formant le tome 7<sup>e</sup> de cet ouvrage.

Chargé de vous faire connaître cet ouvrage, M. *Marquis* termine ainsi le rapport qu'il vous en a présenté : « L'Académie ne peut qu'être très-flattée de » l'hommage que lui a fait de ce supplément son » respectable auteur, un de ces vrais sages qui sem- » blent avoir consacré toute leur vie, tous leurs » soins à l'étude pour laquelle la nature a le plus spé- » cialement destiné l'homme, à l'art de fertiliser et » d'embellir cette terre sur laquelle elle l'a placé » pour un temps si court. »

#### CHIMIE ET ARTS CHIMIQUES.

= M. *Robert* vous a communiqué des *Recherches sur l'acide prussique*.

L'Académie a délibéré l'impression en entier du Mémoire de M. *Robert* dans ses actes. (*Voyez à la suite de ce Rapport.*)

= M. *Vogel*, chimiste attaché à l'école de pharmacie de Paris et membre non résidant, a fait hommage à l'Académie d'un Mémoire imprimé sur *l'eau des mers qui baignent nos côtes, considérée sous le point de vue chimique et médical*.

Ce Mémoire, extrait des annales de chimie, août 1815, et fruit des travaux réunis de MM. *Bouillon-Lagrange* et *Vogel*, se recommande de lui-même à l'attention des chimistes, par la marche savante que les auteurs ont suivie, ainsi que par l'heureux choix et l'exactitude des moyens qu'ils ont si habilement employés dans cette analyse difficile.

= Nous devons à M. *Lair* l'envoi d'un imprimé contenant un premier aperçu du travail fait par MM. *Vauquelin* et *Thierry*, sur les *Eaux thermales ou des bains de Bagnoles*, département de l'Orne.

Cet examen préliminaire, daté du 20 octobre 1813, sera suivi, est-il dit, d'une analyse faite avec les soins nécessaires, et qu'on se propose d'entreprendre au printemps prochain.

M. *Vitalis* a communiqué à l'Académie le procédé qu'il a suivi pour teindre le fil de lin et de chanvre en rouge dit des *Indes* ou d'*Andrinople*, et a eu l'honneur de lui offrir des échantillons en ce genre de teinture.

L'Académie a délibéré l'impression en entier de ce Mémoire, ainsi que de l'extrait du Rapport qui en a été fait par MM. B. *Pavie*, teinturier, et *Lancelevée*, fabricant de velours, à Rouen. (*Voyez à la suite de ce Rapport.*)

= Sur l'invitation de M. le Comte de *Girardin*, Préfet de ce département, et Président de l'Académie, la compagnie avait nommé une commission composée de MM. *Gosseume*, *Robert*, *Dubuc* et *Vitalis*, pour lui faire un rapport sur les dangers ou l'innocuité du zinc employé à la fabrication des ustensiles de cuisine. — MM. les commissaires, pénétrés de l'importance de la question délicate soumise à leur décision, ont cru devoir entreprendre une série d'expériences qui, n'étant pas terminées, ne leur a pas permis de vous en offrir les résultats.

= M. *Dubuc*, toujours animé du désir du bien public, a remis à l'Académie un échantillon d'eau-de-vie, retirée de la pomme de terre cuite et additionnée

d'une certaine quantité de sucre. Notre confrère a suivi, à quelques modifications près, le procédé employé en Allemagne. Il se propose de continuer ses expériences au printemps prochain, et d'en communiquer les résultats à la Compagnie.

M. Dubuc observe que les pommes de terre qui ont servi à ses expériences étaient germées, et que, dans cet état, elles n'ont pas dû produire autant de liqueur spiritueuse, que si elles eussent été distillées avant leur germination.

= M. *Parmentier*, membre non résidant, Officier de la Légion d'honneur, Membre de l'Institut, premier pharmacien des armées, Inspecteur général du service de santé, etc., vous a fait remettre, MESSIEURS, un ouvrage intitulé : *Nouvel aperçu sur les sirops et conserves de raisin, dans le cours de l'année 1812; suivi de réflexions générales sur les autres sirops et sucres indigènes, etc.*

« En se rappelant tout ce qu'il a fait d'utile pendant sa longue carrière, dit M. Dubuc, à la fin du compte très-détaillé qu'il vous a rendu de cet ouvrage, M. Parmentier a dû emporter avec lui l'idée consolante d'avoir contribué de tout son pouvoir au bonheur de ses semblables. »

#### M É D E C I N E.

= M. *Thillaye*, docteur-médecin, attaché au service de nos armées, vous a fait parvenir, MESSIEURS, deux manuscrits; le premier : *sur la Catalepsie délirante*; le second, contenant des *Recherches pathologiques sur la sécrétion des gaz dans les végétaux et les animaux*.

Écoutons M. Vigné dans le jugement qu'il porte du premier de ces ouvrages.

» On trouve, dit-il, dans les écrits de MM. Peltin, Baude et Laurent, un grand nombre d'exemples de la Catalepsie simple, caractérisée par la perte absolue des sens et des mouvements volontaires, et dans laquelle le sujet qu'elle affecte peut prendre et conserver toutes les attitudes que l'on veut lui donner. »

» Il n'en est pas de même de la Catalepsie compliquée dont nous n'avons qu'un petit nombre de preuves, au rang desquelles se présentent les deux observations qui ont été offertes à l'Académie par M. le docteur Thillaye. »

Dans la première, le somnambulisme se trouve réuni au symptôme caractéristique de la Catalepsie. L'abus du vin, et plus encore vraisemblablement un vice dont M. le Rapporteur croit devoir taire le nom, semblent l'avoir occasionnée.

M. Thillaye rappelle ensuite à notre souvenir cette malheureuse fille qui a fourni au savant nosologiste de Montpellier, l'un des exemples les plus remarquables de la Catalepsie délirante.

Enfin, l'auteur des observations décrit avec beaucoup d'exactitude une Catalepsie tout-à-la-fois compliquée d'épilepsie, de délire et d'hystérie. Il eut, en 1806, l'occasion de l'observer, dans l'un des hospices de Paris, chez une infirmière âgée de 25 ans.

Cette triple complication de névroses s'était manifestée en 1758, chez la demoiselle Majot, native de Saint-Maximin.

On pourrait tenter d'expliquer ce phénomène à l'aide des relations que le système nerveux établit entre toutes les parties du corps; mais n'est-il pas plus raisonnable, ajoute M. Vigné, d'imiter à cet

égard le silence que s'est imposé M. Thillaye, sur les causes essentielles et les effets de la Catalepsie?

En parlant de cet ouvrage et de ceux que M. Thillaye avait déjà soumis au jugement de l'Académie, M. Vigné s'exprime ainsi : tous attestent le médecin instruit et laborieux, et je considère ce dernier travail comme un titre de plus à votre estime et à vos suffrages.

= M. Marquis vous a rendu compte du Mémoire qui vous avait été adressé par M. le docteur Thillaye, et qui a pour titre : *Recherches pathologiques sur la sécrétion des gaz dans les végétaux et les animaux.*

Après avoir remarqué qu'au jugement même de M. Thillaye, le mot *exhalation* conviendrait peut-être mieux que celui de *sécrétion*, parce que les gaz sont produits par des organes qui ne sont point de nature glanduleuse, M. le Rapporteur continue ainsi :

« Les changements qu'éprouve la sécrétion ( ou l'exhalation ) des gaz, dans un grand nombre de circonstances, forment, dit M. Thillaye, une classe de maladies intéressantes à étudier, surtout si à ce qui se passe dans les végétaux on joint ce qui s'observe dans les animaux.

» On peut ( c'est toujours l'auteur qui parle ) diviser la classe des maladies *pneumatiques* ou *venteuses* en deux ordres séparés.

» L'un contiendrait les maladies produites par les gaz sécrétés dans les organes qui n'en fournissent point ordinairement ; l'autre renfermerait celles qui sont dues à des organes qui en fournissent habituellement, mais dans lesquels cette sécrétion est augmentée, diminuée ou supprimée, ou bien dans les-

quels les gaz éprouvent des modifications qui en changent la nature.

L'auteur annonce qu'il se contentera de décrire, dans chaque fonction, soit des végétaux, soit des animaux, les maladies les plus connues, sans s'occuper de leur traitement.

Relativement aux végétaux, l'altération de la sécrétion des gaz ne paraît avoir lieu que dans trois états particuliers.

Ces trois états, qu'on peut considérer comme autant de maladies des végétaux, sont :

1° L'étiollement des plantes privées de l'influence salutaire de la lumière ;

2° La panachure des feuilles, comme dans l'amaranthe tricolore, le houx, la sauge, l'alaterne, etc., etc. ;

3° La coloration des feuilles en rouge, en jaune, en brun et autres nuances qui précèdent ordinairement leur chute, et qui pare l'automne de si riches livrées.

Ces trois maladies ont leur siège dans le parenchyme vert sous-épidermoïde.

L'auteur traite de ces trois états pathologiques des végétaux dans trois chapitres séparés, où il paraît avoir rassemblé ce qu'on sait de plus positif sur ce sujet : les bornes de l'analyse ne permettent pas d'entrer dans les détails.

M. le Rapporteur passe ensuite aux considérations générales présentées par l'auteur, sur les altérations des sécrétions gazeuses dans les animaux.

M. Thillaye, dit M. Marquis, observe d'abord ces altérations relativement aux membranes muqueuses de l'appareil respiratoire.

Dans plusieurs circonstances, surtout, 1° dans  
les

les animaux à sang chaud, ou seulement quand leur respiration est accélérée par une cause quelconque, telle que l'immersion dans un bain chaud, après la section des nerfs pneumo-gastriques ; 2° dans les poissons, lorsque la vessie natatoire a été extirpée, on remarque pour phénomène constant un changement notable dans l'exhalation d'acide carbonique par le tissu pulmonaire ; cette exhalation est ou diminuée ou entièrement suspendue, et l'absorption de l'oxygène est alors également altérée.

Les membranes muqueuses de l'appareil digestif exhalent aussi, et particulièrement dans les animaux herbivores, des gaz qui sont ordinairement inflammables et dont la production très-prompte distend ces membranes d'une manière extraordinaire, comme dans les tympanites. Souvent ces affections cessent sans aucune émission sensible de gaz, et l'absorption paraît être la seule voix qui puisse expliquer leur disparition. L'auteur pense que la base de ces gaz séparée du calorique, est seule fixée et absorbée, pour être rejetée ou retenue suivant la nature de cette base. On a vu des gaz contenus dans la vésicule du fiel s'échapper par les voies urinaires. On en a également observé dans les organes génitaux des deux sexes. Dans ces différents cas, les organes sont-ils devenus accidentellement sécréteurs de gaz, ainsi que M. Thillaye paraît le croire ? C'est une question délicate que M. le Rapporteur ne croit pas devoir discuter.

La membrane séreuse du péricarde, la plèvre, le péritoine, la séreuse du testicule, la synoviale du genou paraissent sécréter, dans certaines circonstances, des gaz que l'on trouve dans leurs cavités. Cependant M. Thillaye observe lui-même que sou-

vent ces gaz sont dus à la décomposition des liquides séreux contenus dans les mêmes cavités.

Les gaz qui distendent le tissu cellulaire sont de même quelquefois le produit de quelque décomposition : quelquefois aussi ils sont le produit de la sécrétion de ce tissu , et alors ils sont tantôt la suite d'une affection locale , tantôt celle d'une maladie éloignée. Dans certaines circonstances ils se développent d'une manière subite et ils sont repris par les absorbants.

Dans le dernier article de son Mémoire , M. Thillaye parle des gaz observés dans les systèmes circulatoires à sang rouge et à sang noir , et qui s'y trouvent tantôt en grande quantité , amassés dans les cavités du cœur qu'ils distendent , d'autres fois sous forme de bulles mêlées au sang.

Enfin , l'ouvrage est terminé par un tableau synoptique des divers organes des végétaux et des animaux qui paraissent dans certaines circonstances sécréter des substances gazeuses.

« Le titre de *Recherches* donné à cet ouvrage , disent MM. les commissaires , paraît le bien caractériser.

» Il nous paraît seulement que M. Thillaye s'est plu trop souvent à rapporter à une sorte de sécrétion des gaz à l'égard desquels cette origine paraît au moins très-douteuse.

» Au reste , les faits nombreux que l'auteur y a rassemblés sont puisés dans de bonnes sources et coordonnés avec soin. »

Cette production suppose , dans son auteur , des connaissances exactes et variées , de la méthode , et l'esprit d'observation si nécessaires au médecin et au naturaliste.

A peine M. Thillaye , appelé au service de nos

armées, avait-il reçu de l'Académie le titre de membre non résidant, qu'une mort prématurée l'enleva à la médecine et aux sciences naturelles qu'il cultivait avec autant de zèle que de succès. (*Voyez sa Notice biographique à la suite de ce Rapport.*)

= M. *Vigné* vous a communiqué une observation que sa pratique lui a fournie sur un *typhus exanthématique*.

L'Académie a délibéré l'impression en entier de cette observation dans ses actes. (*Voyez à la suite de ce Rapport.*)

= M. *Gosseau* a rendu compte des n<sup>os</sup> 51, 52, 53 et 54 du Bulletin des sciences médicales du département de l'Eure. Ces cahiers se composent des Mémoires présentés par les membres de la société, et des extraits des Journaux scientifiques relatifs à quelque une des branches de l'art de guérir. La rédaction de ce Journal offre toujours, dit M. le Rapporteur, la même régularité dans la marche, une critique judicieuse et un style correct.

= M. *Reynal*, docteur-médecin à Evreux, a fait hommage à l'Académie de deux opuscules ayant pour titre, le premier: *Aperçu sur l'Hygiène publique*; le second: *Mémoire Médico-Politique sur le café*.

*L'Hygiène ou Médecine Publique*, que l'on pourrait aussi nommer *Police Médicale*, est cette partie de l'Hygiène générale qui indique aux gouvernements des moyens, des mesures certaines pour conserver la santé des hommes réunis en société, ainsi que celle des différentes espèces d'animaux qui concourent à leurs travaux.

Une analyse étendue, qui ne peut trouver place ici, ne pourrait cependant donner qu'une faible idée du talent distingué avec lequel M. Reynal a traité cet important sujet. L'auteur y fait preuve de connaissances variées et solides, et s'y montre tour-à-tour physicien instruit, zélé philanthrope et savant médecin. Son ouvrage, écrit d'ailleurs d'un style pur et élégant, mérite toute l'attention des gens de l'art, des magistrats chargés du soin de l'administration, et toutes les classes de lecteurs y trouveront une source abondante de vérités utiles et précieuses.

Dans son Mémoire Médico-Politique sur le café, dont M. Dubuc vous a rendu compte, M. Reynal se propose de résoudre cette question : l'usage habituel du café est-il avantageux, ou doit-il être mis au rang des choses indifférentes à la conservation de la santé? Peut-il se concilier avec le bien de l'Etat, dans l'étendue de l'empire français? Est-il enfin nuisible et contraire à tous les égards?

Après avoir exposé les opinions émises en faveur ou contre l'usage du café, l'auteur rapporte ses propres observations, et ne balance pas à déclarer que *le café fait généralement peu de bien, et nuit presque toujours à ceux qui en font usage.*

M. Reynal examine ensuite si l'usage du café peut se concilier avec l'intérêt de l'Etat, et il se prononce pour la négative.

Quoique cet opuscule contienne des idées qui auraient quelquefois besoin d'être plus solidement motivées, cependant on y trouve de sages réflexions sur les inconvénients graves qui résultent, pour certaines personnes, de l'usage habituel du café, et sur les dangers auxquels s'exposent ceux qui font un usage immodéré de cette liqueur.

= M. Marquis a lu des *Réflexions sur le Né-penthès d'Homère*. — L'auteur y discute l'opinion émise sur ce prétendu remède à la tristesse, par M. Virey, dans le Bulletin de pharmacie, deuxième année, n° 2. Notre confrère fait voir que si le Né-penthès d'Homère n'est pas ( comme il serait naturel de le penser ) une simple fiction poétique, mais une substance réelle, c'est à l'opium seul, et nullement à l'*Hyosciamus datura* de Forskal, ainsi que le prétend M. Virey, qu'on doit rapporter ce merveilleux remède.

#### MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

= Son Exc. le Ministre de l'intérieur a envoyé à l'Académie une notice rédigée par M. Leschenault, inspecteur particulier du premier arrondissement des dépôts de beliers, sur l'épizootie qui a régné, en 1812, sur les troupeaux des bêtes à laine des départements méridionaux de l'Empire.

L'Auteur, après avoir examiné successivement la nature de la maladie, les lieux où elle a porté ses ravages, les causes qui y ont donné lieu, indique avec autant de clarté que de précision les moyens préservatifs et curatifs.

#### AGRICULTURE.

= En avril dernier, Son Exc. le Ministre de l'intérieur a envoyé à l'Académie une instruction dans laquelle sont indiqués les travaux les moins coûteux et les plus économiques auxquels on peut se livrer avec succès, pour suppléer aux semences de mars, lorsqu'elles n'ont pu être faites aux époques ordinaires.

= Nous avons reçu une lettre imprimée , adressée par M. le Vice-Président de la société d'agriculture du département de la Seine , à M. Mirbeck fils , inspecteur des contributions du département de l'Aube , à Troyes. L'objet de cette lettre est de venir au secours des départements dévastés par la guerre , en leur offrant , dans la pomme de terre , un moyen assuré de prévenir les horreurs de la famine.

= Il est parvenu à la compagnie une *Notice* , lue à la société d'agriculture du département de la Seine , par M. Sageret , sur une variété hâtive de pommes de terre , qui se vend à la halle de Paris , sous le nom de truffe d'août , et cultivée , en 1813 , dans le jardin du Conservatoire des arts et métiers. L'Académie , désirant introduire cette variété dans notre département , s'en est procuré un échantillon , et en a fait la distribution à ceux de ses membres qui ont témoigné le désir de la cultiver.

Déjà M. Dubuc a mis sous vos yeux un certain nombre de celles qu'il a récoltées le 10 juillet de cette année , et il en a replanté le même jour une vingtaine , dans le dessein de s'assurer si , comme M. Sageret l'annonce , cette solanée hâtive donne deux récoltes par an , ce qui la rendrait infiniment précieuse.

= L'Académie doit à la Société d'agriculture du département de la Seine , 1° la collection complète des savants et précieux Mémoires qu'elle a publiés jusqu'à ce jour ; 2° le Rapport sur ses travaux pendant l'année 1812 , par M. Sylvestre , secrétaire perpétuel de la Société , membre de l'Institut , etc. ; 3° le Programme de sa séance publique du diman-

che 25 avril, 1815, où l'on trouve la Notice des sujets de prix proposés par la Société, pour les années 1814, 1815, 1816, 1818, 1820; 4° le Programme d'un concours pour des essais comparatifs sur l'enfouissement des plantes pour engrais; 5° un Essai sur la solanée hâtive, par M. Sageret; 6° l'Annuaire de la Société pour 1814; 7° le Discours prononcé sur la tombe de M. Parmentier, par M. Sylvestre.

= M. *Lair*, membre non résidant de l'Académie, et secrétaire de la Société d'agriculture de Caen, nous a adressé, 1° un *Rapport* imprimé, fait par M. Lamouroux, sur *le blé Lammas*, espèce de variété de blé que l'on cultive depuis quelques années dans le département du Calvados; 2° une courte Notice sur les cendres végétales de tourbe préparées par M. Chamberlain.

= Depuis long-temps l'Académie désirait pouvoir faire jouir le public des travaux de ses premiers fondateurs : il fallait des soins pour les recueillir, de l'ordre et de la méthode pour les classer, des connaissances très-étendues pour en faire des analyses exactes. Notre respectable confrère, M. Gosseume a bien voulu se charger seul de ce pénible travail; en vous présentant cette année, MESSIEURS, le précis analytique des travaux de l'Académie, depuis sa fondation en 1744 jusqu'à l'année 1750, M. Gosseume se propose de continuer l'histoire de l'Académie et le précis analytique de ses Mémoires jusqu'à l'époque de sa restauration en 1805.

Je me félicite, MESSIEURS, de pouvoir offrir ici en votre nom, à M. Gosseume, le témoignage public de votre reconnaissance.

## CORRESPONDANCE.

Enfin, MESSIEURS, les Académies et les Sociétés savantes de Lyon, Bordeaux, Caen, Dijon, Douay, Nancy, Cherbourg, etc., vous ont adressé, les unes le Précis analytique de leurs travaux; les autres, le Programme des prix qu'elles se proposent de décerner : toutes fournissent la preuve de ce que peuvent exécuter des associations dirigées par l'amour du bien public et du progrès des lumières.

L'Académie a entendu, avec un grand intérêt, le Rapport fait par M. Leprevost, sur les travaux *de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts* du département du Nord, pendant les années 1811 et 1812, et celui qui lui a été rendu, par M. Duputel, des travaux de la Société académique des sciences, lettres, arts et agriculture de Nancy.

En analysant le Mémoire dans lequel M. le docteur Valentin, de Nancy, émet l'opinion que la transpiration est plus abondante en hiver qu'en été, M. le Rapporteur a cru devoir vous soumettre les raisons qui l'empêchent de partager cette opinion.

Quelques physiciens ont cru que la quantité de vapeur dissoute par l'air était proportionnelle et à sa température et à sa densité. Or, on sait aujourd'hui, par les belles expériences de Dalton, que la faculté dissolvante de l'air ne dépend que de sa température; d'où il suit qu'il n'est pas prouvé que la transpiration soit plus abondante en hiver qu'en été.

Les travaux dont je viens de rendre compte seront sans doute accueillis avec intérêt par la respectable assemblée qui honore cette séance solen-

nelle de sa présence : je n'ajouterai donc plus qu'un mot, et ce sera pour vous prier, MESSIEURS, de vouloir bien m'accorder l'indulgence dont je sens moi-même que j'ai un si grand besoin.



PRIX PROPOSÉ POUR 1815.

L'Académie avait proposé, en 1815, pour sujet de prix à décerner dans la séance publique de 1814, la question suivante :

*« Trouver un vert simple ou composé, susceptible de toutes les nuances de cette couleur, applicable sur fil et sur coton filé, aussi vif et aussi solide que le rouge des Indes. »*

L'Académie n'ayant reçu aucun Mémoire sur cette question, a délibéré que le même sujet, vu son importance pour le bien de nos fabriques, serait conservée pour 1815.

Les concurrents auront la liberté de faire connaître ou non les procédés qui les auront conduits à la solution de la question, et le prix ne sera accordé que sur des échantillons du poids de 5 à 4 hectogrammes au moins.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 francs, qui sera décernée dans la séance publique de 1815.

Les échantillons seront accompagnés d'une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où l'auteur fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où les échantillons auront remporté le prix.

Les Académiciens résidants , sont seuls exclus du concours.

Les échantillons devront être adressés , franc de port , à M. VITALIS , secrétaire perpétuel de l'Académie , pour la classe des sciences , avant le 1<sup>er</sup> juin 1815 ; ce terme sera de rigueur.



NOTICE BIOGRAPHIQUE.

SUR M. BOISMARE, D. M., médecin du dépôt de mendicité de Saint-Yon, membre résidant de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, de la Société de la faculté de médecine de Paris, de la Société médicale d'Evreux, etc.

*PAR M. J. B. VITALIS.*

MESSIEURS,

Qu'un vieillard accablé d'années et succombant sous le poids des infirmités descende dans la tombe : en terminant sa longue carrière, il ne fait que payer enfin le tribut imposé par la nature à tous les êtres vivants.

Mais que l'homme dans la force de l'âge et brillant de santé disparaisse subitement à nos yeux, soit tout-à-coup enlevé à sa famille et à ses amis : cet événement inattendu nous saisit d'étonnement et de crainte. L'âme ne peut se défendre d'un sentiment profond de tristesse, si la victime du trépas est un jeune époux qui laisse une compagne chérie plongée dans le deuil, et des enfants en bas âge, privés de l'appui de leur père. Nous arrosons de nos larmes le cercueil de l'infortuné moissonné avant le temps, si aux services qu'il avait déjà rendus il pouvait en ajouter de plus grands encore. Enfin, s'il est mort victime de son courage et de son dévouement, s'il a perdu la vie en travaillant à conserver celle de ses semblables, la douleur est alors à son comble, et ne connaît plus de bornes à ses regrets.

Tel a été, MESSIEURS, l'excès de votre douleur, en apprenant la mort du collègue estimable que nous pleurons : vous regrettez tout-à-la-fois en lui, l'homme de bien, l'Académicien zélé, le médecin probe et instruit.

J.-B. Victor Boismare, né à Quillebeuf en 1776, était encore enfant lorsqu'il perdit son père, capitaine de navire au long cours. Dès ses plus tendres années, ses inclinations se dirigèrent vers le bien et les choses utiles.

Son goût le porta particulièrement à l'étude des mathématiques; et il sortait à peine de l'enfance que déjà il possédait parfaitement les règles du calcul. Il suivit très-assidûment les leçons de M. Mabire, alors professeur d'hydrographie à Quillebeuf, et ses progrès furent si rapides, qu'à l'âge de 17 ans il fut chargé par le Gouvernement d'enseigner les mathématiques aux jeunes gens qui servaient en qualité d'élèves de la marine sur la corvette l'*Elise*.

A cette époque, une loi rigoureuse appelait tous les jeunes gens sous les drapeaux de la République, la faiblesse de la vue de notre confrère lui valut un congé de réforme qui lui fut délivré en 1795.

Libre alors de disposer de sa personne, il vint à Rouen où, pour satisfaire aux désirs de sa famille, il entra dans le commerce, et s'occupa, pendant quelque temps, de la tenue des livres chez deux négociants de cette ville.

Cette occupation ne convenant point à ses goûts, il quitta le commerce pour l'étude du notariat.

Mais notre confrère était né pour les sciences, et du moment où il lui fut permis de s'y livrer, sa marche prit une direction régulière et dont il ne s'écarta plus.

La médecine lui ouvrait une carrière épineuse, mais honorable, où son esprit d'observation lui promettait des succès. Pénétré de l'immense étendue de connaissances qu'exige l'art de guérir, M. Boismare se livra à l'étude avec une ardeur et une constance dignes des plus grands éloges.

Son premier soin fut de se perfectionner dans la langue latine dont jusqu'alors il n'avait pu acquérir qu'une légère teinture. Dirigé par les conseils et éclairé par les leçons d'un habile maître que sa modestie me défend de nommer ici, M. Boismare fut bientôt en état de puiser dans les sources mêmes de puissants moyens d'instruction.

Les cours de médecine, de chirurgie et de pharmacie qui se faisaient alors à l'hospice d'humanité de Rouen, et dont on regrette tous les jours la suppression, lui donnèrent la facilité de commencer son éducation médicale. C'est là que, sous des professeurs consommés dans la théorie et dans la pratique de leur art, il reçut les premiers principes de l'anatomie, de la physiologie de la médecine opératoire et clinique, et de la chimie, dans ses rapports avec la matière médicale. L'amour, ou plutôt la passion de l'étude, lui rendait tout facile; non content de donner tout le jour au travail, il y consacrait encore une partie des nuits, et ne croyait jamais assez faire pour pouvoir exercer un jour dignement la profession à laquelle il se destinait.

La même ardeur pour l'étude le suivit à Paris, ou plutôt il redoubla d'efforts pour ne rien perdre des secours précieux que la capitale offre aux étudiants en médecine. Une sage distribution de son temps lui permettait de suivre assidûment les différents cours qui y sont professés par des savants et des praticiens du premier ordre. Le zèle qu'il

montrait pour son instruction, la régularité de sa conduite, la pureté de ses mœurs, l'aménité de son caractère, lui concilièrent également l'estime et l'affection de ses maîtres et de ses compagnons d'étude. Le 5 juin 1808, il recueillit enfin le fruit de ses travaux, en recevant le diplôme de Docteur en médecine de la Faculté de Paris.

Le 25 mai de l'année précédente, il avait présenté et soutenu à cette école célèbre, une *Dissertation sur la pleurésie gastrique ou bilieuse*, dont il fit hommage à l'Académie, et dont M. Vigné vous a rendu compte.

Dans cette dissertation, remplie d'une érudition choisie, de faits neufs, et d'observations intéressantes, M. Boismare se proposait de prouver que la maladie connue sous le nom de pleurésie bilieuse, n'est pas toujours une complication de la pleurésie avec une affection bilieuse, mais que souvent les symptômes pleurétiques ne sont que sympathiques ou épiphénomènes d'une affection bilieuse intense.

L'Académie ne pouvait concevoir que d'heureuses espérances de l'auteur d'une production aussi méthodique et aussi sagement écrite : aussi s'empressa-t-elle de lui ouvrir ses portes et de l'associer à ses travaux.

Dans son Discours de réception, notre nouveau confrère présenta à la compagnie des réflexions judicieuses sur l'aliénation mentale. Son but n'étant point de traiter des différents genres de folie, il ne considère cette maladie que comme idiopathique ou purement nerveuse.

Il donne le nom de *folie nerveuse* à celle qui, marquée par le trouble des fonctions de l'entendement seulement, et sans aucun vice organique sensible, peut être regardée comme l'ouvrage de l'homme, at-

tendu qu'elle résulte de ses mœurs, et qu'il est en son pouvoir de l'éviter.

Après avoir parlé des causes de cette folie, telles que les excès de la table, l'abus des liqueurs fortes et des narcotiques, les travaux intellectuels trop long-temps prolongés, les chagrins profonds, les grandes passions, la débauche, etc. l'auteur ajoute : une éducation soignée, et dirigée par des parents ou des instituteurs vertueux, est le plus sûr moyen d'en garantir les individus ; et la douceur doit présider au traitement de ceux qui en sont atteints, sauf les cas où la sévérité devient nécessaire pour mettre les furieux hors d'état de nuire.

Ces travaux, MESSIEURS, n'étaient que le prélude de ceux dont il devait enrichir vos annales ; et sans m'arrêter ici aux nombreux Rapports que vous l'avez chargé, à différentes époques, de faire à la compagnie sur divers sujets de médecine, et qui tous se distinguent par un juste discernement, un tact sûr, une critique judicieuse et polie, que n'aurais-je point à dire de l'excellent Mémoire qu'il vous a lu en 1810, sur *la topographie et les constitutions médicales de la ville de Quillebeuf, et des lieux circonvoisins dont elle reçoit les influences*, et que vous avez jugé digne de paraître en entier dans le Précis analytique de vos travaux.

Ce Mémoire, que l'Académie accueillit avec le plus vif intérêt, mérita l'approbation de Son Excellence le Ministre de l'intérieur, auquel M. Boismare en avait adressé une copie.

M. le comte de Montalivet s'occupait alors de recueillir tout ce que l'embouchure de la Seine peut offrir de remarquable : les dangers de la navigation, et les améliorations dont elle est susceptible, excitaient surtout sa sollicitude.

Son Exc., par une lettre qui contient des remerciements flatteurs pour notre confrère, l'invita à lui donner la solution d'une série nombreuse de questions qui n'entraient point dans le plan du premier Mémoire.

M. Boismare répondit à l'invitation de Son Exc. par un second Mémoire sur *la statistique de la ville de Quillebeuf et de l'embouchure de la Seine, ayant pour objet principal la navigation et la pêche.*

Dans ce dernier Mémoire, M. Boismare, après avoir donné la topographie de l'embouchure de la Seine, s'occupe de la pêche, du pilotage, des bancs à fond de roche et de sable mouvant, des rochers, des vents, des marées, de la barre et des courants, de la navigation, des dangers auxquels sont exposés les navires en montant la Seine, de ceux qu'ils ont à craindre en descendant ce fleuve, et termine par quelques observations sur le langage des habitants de Quillebeuf.

La sagacité avec laquelle M. Boismare avait résolu les questions qui lui avaient été proposées, donnèrent à Son Exc. une idée très-avantageuse de ses talents, et ce Ministre ne crut pouvoir mieux lui témoigner sa satisfaction qu'en le nommant, le 26 janvier 1811, médecin du dépôt de mendicité qui venait d'être formé à Saint-Yon, et où il ne commença à exercer ses fonctions que vers la fin de l'année 1812.

Dès le commencement de 1814, l'horizon politique se couvrit d'épais nuages : de longs revers avaient répandu par-tout la consternation et l'épouvante, et faisaient assez pressentir la catastrophe sanglante qui ne tarda pas à éclater.

Les

Les environs de la capitale, devenus le théâtre de la guerre, étaient alors jonchés d'un nombre immense de malades et de blessés. Dans l'impossibilité de leur donner des secours sur le lieu même, une partie considérable est embarquée sur le fleuve de la Seine, et ils abordent enfin aux pieds de nos murailles.

O spectacle déchirant et attendrissant tout ensemble ! D'un côté, l'humanité en proie aux maux les plus cuisants, aux douleurs les plus cruelles ; de l'autre la pitié la plus tendre, les attentions les plus délicates, les soins les plus généreux. On s'empresse autour de ces victimes infortunées des fureurs de la guerre ; les ministres de la santé donnent l'exemple du plus héroïque dévouement, et chacun se fait un devoir de l'imiter.

La chaleur du zèle ne fait point oublier les précautions commandées par la prudence. Les individus atteints de maladies contagieuses sont écartés de nos murs et transportés au dépôt de mendicité de Saint-Yon.

Que ne puis-je, MESSIEURS, vous peindre ici tout ce que M. Boismare déploya de zèle et d'intelligence dans ces circonstances difficiles et périlleuses ! Que ne puis-je vous rendre tout ce que son âme sensible et compatissante eut à souffrir !

Forcé de respirer à chaque instant un air infecté par les miasmes putrides qui s'élèvent autour de lui, notre généreux confrère semble oublier le soin de sa propre conservation pour ne s'occuper que de celle des infortunés qui réclament les secours de son art. Aucuns détails ne lui échappent : il ordonne tout, il surveille tout ; son incroyable activité le rend en quelque sorte présent partout où le danger l'appelle. Il eût fallu, je ne dis pas un

courage , car le sien était au-dessus de toutes les difficultés , mais des forces plus qu'humaines pour résister à des travaux si multipliés et toujours renaissants.

Un mois s'était à peine écoulé depuis que la maison de Saint-Yon avait été convertie en hospice militaire , que M. Boismare , dont la constitution naturellement faible se trouvait dans ce moment altérée par une foule de causes très-actives , ressentit les premières atteintes de la maladie qui nous l'a enlevé.

Dans la nuit du 12 au 13 mars dernier , une des dames hospitalières , frappée de la contagion qui régnait dans la maison , et à laquelle six de ses respectables compagnes avaient déjà succombé , éprouva une violente hémorragie qui nécessitait les secours les plus prompts. Averti de ce danger , M. Boismare vole à l'hospice vers les neuf heures du soir , emploie avec M. Jourel , chirurgien en chef de la maison , tous les moyens que l'art prescrivait en pareil cas , et revient chez lui vers minuit.

Le 15 il éprouva quelques mouvements de fièvre qui ne l'empêchèrent cependant pas de faire sa visite ordinaire du matin.

Le 12 , la fièvre s'allumant de plus en plus , il invita M. Désalleurs , médecin distingué de notre ville , à vouloir bien le remplacer dans ses fonctions.

Quelques élèves en chirurgie étant devenus aussi les victimes du fléau qui exerçait de si terribles ravages à Saint-Yon , M. Boismare , malgré le germe de mort qu'il portait dans son sein , trouva encore assez de force pour aller à l'hospice d'humanité demander de nouveaux sujets ; il visita même encore quelques malades à Rouen.

Le 18 il se mit au lit qu'il ne quitta plus.

Deux médecins de ses amis, MM. Bunel et Desalleurs, sont appelés, et lui prodiguent les soins les plus assidus. Mais que peuvent toutes les ressources de l'art contre les traits de la mort ! Le coup fatal était porté, et le 28 au soir, M. Boismare rendit le dernier soupir entre les bras de sa vertueuse épouse (1) qui, malgré le danger qui menaçait ses propres jours, eut le noble courage de ne pas le perdre de vue un seul instant, et de lui rendre elle-même les services qui semblent coûter le plus à la délicatesse de nos organes.

M. Boismare a conservé jusqu'à son dernier soupir cette fermeté d'ame inébranlable qui caractérise le sage et le chrétien. Prêt à se séparer pour jamais de l'objet de ses plus tendres affections, il donna l'exemple le plus touchant d'une entière résignation. « Mon Dieu, s'écriait-il, au fort de sa douleur, » mon Dieu, donnez-moi le courage de consommer » un si grand sacrifice ! »

Nul ne connut mieux que M. Boismare les devoirs de l'amitié, et personne ne s'en acquitta avec une plus religieuse exactitude.

Quoiqu'il fût d'une politesse exquise dans le langage et dans les manières, il n'en était pas moins tout-à-fait étranger à l'art dangereux de ménager, de caresser même les opinions qu'il condamnait intérieurement. Il louait et désapprouvait avec cette franchise décente qui est le partage d'une ame droite et pure.

(1) Mademoiselle Victorine Lemasson, fille de M. Lemasson, ancien Ingénieur du département de la Seine-Inférieure, et membre résidant de l'Académie.

En est-il un seul d'entre nous, MESSIEURS, de nous qui avons eu avec lui des relations si intimes, qui ne rende hommage à la bonté de son cœur, à la douceur de son caractère, et qui ne paie à sa mémoire le juste tribut des regrets les plus amers ?

Consolons-nous toutefois, MESSIEURS, dans la méditation de cette pensée sublime que l'homme ne meurt pas tout entier, et qu'il ne dépose ici bas le fardeau de ses dépouilles mortelles que pour s'élancer plus rapidement vers le séjour de l'immortalité.

## NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. PARMENTIER,

PAR M. VITALIS.

Antoine-Augustin Parmentier, né le 17 août 1757, à Montdidier, département de la Somme, est du nombre de ces hommes qui ne durent leur élévation qu'à leurs talents et à leur mérite personnel. Quelques leçons qu'il reçut d'un vertueux ecclésiastique furent les seuls moyens d'instruction que la modicité de la fortune de ses parents leur permit de lui donner.

Très-jeune encore, il entra comme élève chez un pharmacien de sa ville natale, d'où il sortit en 1755, pour se rendre à Paris, auprès de M. Simonnet, son parent, qui y exerçait la même profession.

La guerre d'Hanovre ayant éclaté en 1757, Par-

mentier fût employé dans l'armée française en qualité de pharmacien. Il logea à Francfort-sur-le-Mein, chez le savant *Meyer*, dont il se concilia tellement l'estime et l'amitié, que ce célèbre chimiste lui aurait accordé la main de sa fille, s'il eût consenti à se fixer en Allemagne ; mais l'amour de la patrie et de l'étude l'emporta sur les plus tendres affections et sur la séduisante perspective d'un établissement avantageux.

La sage conduite du jeune Parmentier, le zèle et les talents qu'il déploya dans son service, lui méritèrent de la part de l'Intendant général des hôpitaux, le sage Chamousset, des éloges et de l'avancement.

La paix ramena Parmentier à Paris, en 1763. Il employa les premiers moments de son retour à son instruction : il assistait aux leçons de physique de Nollet, suivait les cours de chimie des frères Rouelle, dont il fut quelque temps le préparateur, et les herborisations de Bernard de Jussieu. Cependant, ayant épuisé les ressources qu'il s'était ménagées par son économie, il pria M. *Loron* de le recevoir comme simple élève dans sa pharmacie ; il y resta jusqu'en 1765, époque à laquelle une place de pharmacien gagnant maîtrise étant devenue vacante aux Invalides, il se présenta au concours et obtint la préférence sur tous ses rivaux. Après avoir achevé son temps, il fut reçu maître apothicaire ; mais, au lieu de se livrer à l'exercice de sa profession, il crut devoir se vouer entièrement au culte des sciences.

Ici commence la carrière savante de Parmentier, et tout le monde sait combien elle fut brillante.

En 1771, l'Académie de Besançon ayant proposé pour sujet de prix *la recherche des plantes*.

*alimentaires* dont on pourrait faire usage dans les temps de disette , Parmentier se présenta au concours et remporta la palme. Son Mémoire n'était que l'esquisse d'un ouvrage plus étendu qui parut depuis , sous le titre de *Recherches sur les végétaux nourissants*.

Quelques années après il publia sa traduction des *Récréations physiques , économiques et chimiques de Model* , savant pharmacien allemand.

Appelé avec M. Cadet Devaux , par les états de Bretagne , à perfectionner en cette province l'art de fabriquer le pain , ses travaux furent honorablement récompensés par une médaille d'or frappée à cette occasion.

Ces travaux étaient loin de suffire à son infatigable activité : il se rendit éditeur de la *Chimie hydraulique* de la Garaye , et publia , en 1780 , son *Traité de la Châtaigne* , ouvrage qualifié par les savants du titre d'*excellent*.

Il offre ailleurs d'utiles remarques sur les champignons. A l'exemple de son ami Bayen , il s'exerce dans l'analyse des eaux minérales , et considère surtout les eaux communes sous le rapport de la salubrité pour la boisson et pour la fermentation paninaire.

A peine , il y a près d'un demi-siècle , la pomme de terre était-elle cultivée en France ; mais Parmentier l'examine , y trouve une fécule nutritive aussi saine qu'abondante , et , malgré les obstacles insurmontables en apparence que lui opposent les préjugés , il parvient en peu d'années à créer , pour sa patrie , des ressources qui la mettent désormais à l'abri des horreurs de la famine.

En 1784 , il remporta le prix proposé par l'Aca-

démie de Bordeaux, sur *la culture et l'usage du maïs* dans le midi de la France.

Dans son *Economie rurale et domestique*, qui fait partie de la *Bibliothèque des Dames*, Parmentier s'occupe des soins à donner aux oiseaux de basse-cour, et trace de la manière la plus aimable le portrait de la laitière et d'une bonne fermière.

*L'analyse chimique* du lait lui mérita en commun, avec M. Deyeux, le prix proposé sur ce sujet, en 1790, par la société royale de médecine.

L'année suivante, ces deux savants reçurent également en commun, des mains de la même société, le prix sur *l'analyse du sang*.

Parmentier eut aussi la gloire de concourir avec le Comte de Rumfort à l'établissement des *soupes économiques* ou aux légumes.

Nommé Président du Conseil de salubrité de Paris, son ardente sollicitude ne négligea aucune occasion de se signaler, en écartant de cette populeuse cité tout ce qui peut nuire à la santé de ses habitants.

Appelé au Conseil général des hospices, il publia le *Code pharmaceutique*, dans lequel il fait connaître des améliorations importantes dans la préparation des vins médicinaux.

Indépendamment de ces ouvrages particuliers, Parmentier a fourni de nombreux et excellents articles au *Cours complet d'agriculture* de Rosier, à la *Bibliothèque Physico-Economique*, à la nouvelle édition d'Olivier de Serres, aux nouveaux *Dictionnaires d'histoire naturelle et d'agriculture*, aux *Annales de chimie*, au *Bulletin de pharmacie*, à la partie de *l'Economie domestique* de *l'Encyclopédie* par ordre de matières, et aux journaux les plus estimés sur cette partie de nos connaissances.

Enfin, des *Instructions* très-utiles, publiées par ordre du Gouvernement, et dont il a eu soin de vous adresser des exemplaires, sur les raisinés, les sirops, et les conserves de raisin, occupèrent les dernières années de la vie laborieuse de notre savant confrère.

Parmentier ne connut point les douceurs de l'hymen ; mais il servit de père à ses neveux, et à tous les jeunes gens qui montraient du zèle et des talents pour l'art pharmaceutique. Son caractère était aussi doux qu'obligeant. Quoique privé des secours de la première instruction, il parvint à force d'étude et de travail, à occuper un rang distingué dans les sciences, et à mériter une place à l'Institut de France et au Conseil de santé des armées. Le Gouvernement, reconnaissant des éminents services qu'il ne cessait de rendre aux hôpitaux militaires, en sa qualité d'Inspecteur général du service de santé, l'en récompensa en le nommant Officier de la Légion d'honneur. Toutes ses pensées, toutes ses idées étaient inspirées, dirigées, soutenties par l'amour du bien public. La mort, en tranchant le fil de ses jours, a enlevé à l'humanité un de ses plus ardents bienfaiteurs ; mais il vivra éternellement dans la mémoire de l'indigent, du savant, de l'homme de bien : il vivra surtout dans le souvenir de l'Académie de Rouen, qui s'honore de l'avoir possédé dans son sein, et qui le regardait à juste titre comme un de ses membres les plus distingués.

## NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. J.-S. THILLAYE, D. M. à Rouen, correspondant de la Société de la faculté de médecine de Paris, de l'athénée des arts de la même ville, de l'Académie des sciences de Caen, de la société médicale du département de l'Eure, membre des sociétés anatomique et médicale d'instruction de Paris.

*PAR M. VITALIS.*

Né dans vos murs, élevé pour ainsi dire sous vos yeux, ses premiers pas dans la carrière des sciences furent marqués par de glorieux succès, et je rappelle ici avec plaisir que dans le concours qui eut lieu en 1804, à l'école centrale de Rouen, le jury lui décerna, d'une voix unanime, les trois premiers prix de chimie minérale, végétale et animale.

Entraîné par son goût vers l'étude de la médecine, il ne quitta sa ville natale que pour acquérir, sous les plus habiles maîtres de la capitale, les connaissances nécessaires à l'exercice de l'art sublime de guérir. Là il eut le chagrin de perdre M. Antoine Thillaye, son frère aîné, qui avait aussi suivi mon cours de chimie, et dont les idées, si elles avaient eu le temps d'être perfectionnées par le travail et mûries par la réflexion, auraient pu le rendre utile aux arts.

De retour à Rouen, après avoir subi honorablement les épreuves qui mènent au doctorat, M. Thillaye partageait son temps entre l'étude et l'exercice

de sa profession. Il cultivait d'une manière distinguée plusieurs branches de l'histoire naturelle, et particulièrement la botanique et l'entomologie; il s'occupait aussi avec un zèle éclairé de la physiologie animale, et vous avez accueilli, MESSIEURS, avec intérêt, plusieurs Mémoires qu'il vous a communiqués sur cette partie importante de la médecine.

Déjà il était parvenu à se concilier la confiance d'un assez grand nombre de ses concitoyens, lorsque les besoins de nos armées l'appelèrent au service des hôpitaux militaires.

Avant de se rendre à son poste, il avait eu le soin de faire remettre à l'Académie des *Recherches pathologiques sur la sécrétion des gaz dans les végétaux et les animaux*, et deux *Observations sur une catalepsie compliquée*.

Le compte avantageux que MM. vos commissaires vous rendirent de ces deux ouvrages, lui méritèrent vos suffrages, et il fut associé aux travaux de l'Académie en qualité de membre non résidant.

Arrivé à Erfurt, il se donna tout entier à l'exercice de ses nouvelles et pénibles fonctions. Les soins assidus qu'il donnait aux malades ne tardèrent pas à altérer sa santé; et, quoique déjà il portât dans son sein le germe de la maladie à laquelle il a succombé, et malgré même les représentations de ses chefs, son zèle le détermina à se rendre à Dresde, nouveau poste qui lui avait été assigné, et où il termina sa carrière dans le courant de novembre dernier.

Notre nouveau confrère se distinguait non-seulement par ses talents et un ardent amour de l'étude; mais encore par des qualités morales dont il

me serait aisé de fournir des preuves touchantes. Il me suffira de dire qu'il donnait généreusement ses soins aux indigents, et j'en ai moi-même recommandé plus d'une fois, et toujours avec un égal succès, à son active bienfaisance.

Puisse le tribut d'estime que l'Académie paie en ce moment à la mémoire de M. Thillaye, adoucir le chagrin de sa respectable mère presque octogénaire, et condamnée à survivre à des enfants qui, suivant le cours originaire des lois de la nature, devaient être les soutiens et la consolation de sa vieillesse.



## M É M O I R E S

*Dont l'Académie a délibéré l'impression dans  
ses actes.*

---

## M É M O I R E

*Sur les surfaces considérées comme lieux de sommets  
communs de plusieurs pyramides.*

PAR M. DUFILHOL.

1. En déterminant l'expression des coefficients des variables dans l'équation d'un plan passant par trois points donnés, M. Monge a remarqué que ces coefficients étaient tout-à-fait semblables à une expression qu'il avait trouvée plus de vingt années auparavant, pour la surface d'un triangle par les coordonnées de ces trois sommets; et, par une transformation très-simple, il en a déduit que, si l'on projetait un triangle donné dans l'espace sur trois plans rectangulaires, la somme algébrique des pyramides qui auraient pour bases respectives les trois projections et leur sommet commun en un point quelconque du plan du triangle donné dans l'espace, serait égale à une quatrième pyramide dont le sommet serait à l'origine et qui aurait pour base le triangle donné. En réfléchissant sur ce théorème, j'ai cru m'apercevoir qu'il n'était qu'un cas particulier d'une théorie beaucoup plus étendue que je vais essayer de développer.

2. Les différents points de l'espace peuvent être regardés, chacun en particulier, comme le sommet commun d'un nombre indéfini de pyramides dont les bases seraient constantes de grandeur et de position; or, il est possible qu'on propose d'assujettir les

volumes de ces pyramides à différentes lois, et les sommets communs, déterminés d'après ces lois, pourront caractériser une surface.

5. Réciproquement, si plusieurs pyramides à bases fixes sont assujetties à avoir leur sommet commun sur un point quelconque d'une surface donnée, les relations qui existeront entre les volumes des pyramides seront caractérisées par la nature de cette surface; et, la surface étant connue, on peut se proposer de découvrir ces relations. Telles sont les deux questions qui vont être examinées dans ce Mémoire; leur nouveauté méritera peut-être quelque attention.

Les pyramides que je considérerai ici sont des solides renfermés entre une figure plane et la surface déterminée par un nombre infini de droites partant du même point et aboutissant à tous ceux du contour de la figure plane. Ainsi le cône ordinaire est une pyramide à base circulaire.

#### P R E M I È R E   P A R T I E.

4. Dans cette première partie j'examinerai la première des questions précédentes, où l'on se propose de déterminer une surface, d'après la loi existante entre les volumes des pyramides à bases fixes dont le sommet commun repose sur un point quelconque de cette surface, et les coordonnées de ce sommet commun.

La nature de la surface cherchée variera avec la loi qui lie les volumes des pyramides et les coordonnées de leurs sommets; et, pour avoir la solution complète de chaque problème, il faudrait que la loi fût donnée dans chaque cas particulier. Cependant, pour présenter sous un seul point de vue tout ce que ces problèmes ont de commun, je supposerai que les

volumes des pyramides étant  $P, P', P'', \text{etc.}$ , et les coordonnées des sommets communs,  $x', y', z'$ , on ait :

$$F ( P, P', P'', \dots ) = \phi ( x', y', z' ) \dots\dots (a)$$

Les fonctions  $F$  et  $\phi$  sont en général quelconques, mais doivent être particularisées pour chaque problème.

On aurait l'équation de la surface cherchée si l'on pouvait exprimer les volumes des pyramides en fonctions des coordonnées de leur sommet commun, et de quantités constantes, puisqu'alors l'équation (a) prendrait la forme :

$$F ( x', y', z' ) = \phi ( x', y', z' )$$

et n'aurait plus lieu qu'entre les trois variables  $x', y', z'$  et des constantes. Or, par supposition, les surfaces des bases des pyramides, et les positions des plans de ces surfaces sont données : soient donc,

Pour  $P \dots S$  la surface de la base et  $Ax + By + Cz + D = 0$   
le plan de  $S$

$P' P' \dots S'$  la surf. de la base et  $A'x + B'y + C'z + D' = 0$   
le plan de  $S'$

$P'' P'' \dots S''$  la surf. de la base et  $A''x + B''y + C''z + D'' = 0$   
le plan de  $S''$  etc.

Les quantités....  $S, S', S'', \dots A, A', A'', \dots B, B', B'', \dots$  etc. sont connues. Soient de plus  $x', y', z'$  les coordonnées d'un point quelconque de la surface cherchée, on verra facilement que les longueurs des perpendiculaires abaissées de ces points sur les bases des pyramides sont respectivement :

$$\frac{Ax' + By' + Cz' + D}{\sqrt{A^2 + B^2 + C^2}} ; \frac{A'x' + B'y' + C'z' + D'}{\sqrt{A'^2 + B'^2 + C'^2}}$$

$$\frac{A''x' + B''y' + C''z' + D''}{\sqrt{A''^2 + B''^2 + C''^2}} ; \text{ etc.}$$

D'où l'on déduit :

$$P = \frac{S(Ax' + By' + Cz' + D)}{5\sqrt{A^2 + B^2 + C^2}}, P' = \frac{S'(A'x' + B'y' + C'z' + D')}{5\sqrt{A'^2 + B'^2 + C'^2}}$$

Si l'on pose, pour abréger :

$$A^2 + B^2 + C^2 = u^2, A'^2 + B'^2 + C'^2 = u'^2, A''^2 + B''^2 + C''^2 = u''^2$$

On a :

$$P = \frac{S}{5u} (Ax' + By' + Cz' + D), P' = \frac{S'}{5u'} (A'x' + B'y' + C'z' + D') \text{ etc. } (b)$$

Substituant dans (a) :

$$F \left[ \frac{S}{5u} (Ax' + By' + Cz' + D), \frac{S'}{5u'} (A'x' + B'y' + C'z' + D') \text{ etc. } \right] = \varphi(x'y'z') \dots\dots\dots (c)$$

Il ne reste plus qu'à particulariser, pour chaque problème, les fonctions F et  $\varphi$ .

5. La forme la plus simple que l'on puisse donner à F, consiste à supposer :

$$F(P, P', P'', \text{etc.}) = P + P' + P'' + \text{etc.}$$

le second membre indiquant une somme algébrique.

Posons en même temps :

$$\varphi(x', y', z') = Mx' + Ny' + Qz' + R;$$

Ce qui revient à chercher une surface telle que la somme des pyramides à bases fixes, et dont le sommet commun repose en un point quelconque de cette surface; soit une fonction linéaire des coordonnées de ce point, l'équation (c) deviendra alors :

$$\frac{S}{3u} (Ax' + By' + Cz' + D) + \frac{S'}{3u'} (A'x' + B'y' + C'z' + D') + \frac{S''}{3u''} (A''x' + B''y' + C''z' + D'') + \text{etc.} = Mx' + Ny' + Qz' + R.$$

La surface cherchée est donc un plan, dont la position dépend, en général, de l'étendue des surfaces données, et de leurs situations respectives.

Si l'on fait  $M = 0$ ,  $N = 0$ ,  $Q = 0$ , ce qui revient à supposer la somme des pyramides constante, on trouve, en se bornant à trois pyramides et ordonnant :

$$x' (u'u'' AS + uu'' A'S' + uu' A''S'') + y' (u'u'' BS + uu'' B'S' + uu' B''S'') + z' (u'u'' CS + uu'' C'S' + uu' C''S'') + u'u'' DS + uu'' D'S' + uu' D''S'' = 3Ru'u'' \dots \dots \dots (d)$$

équation symétrique, et par-là même assez remarquable. Pour examiner la forme que prend l'équation (d) dans quelques cas particuliers, je supposerai, d'abord, que tous les plans des bases deviennent parallèles. Cette circonstance sera exprimée par les équations :

$$\begin{aligned} A &= A' = A'', \\ B &= B' = B'', \\ C &= C' = C'', \text{ d'où } u = u' = u'' \\ &\text{etc.} \end{aligned}$$

Introduisant ces conditions dans l'équation (d), on a :

$$Ax' (S + S' + S'') + By' (S + S' + S'') + Cz' (S + S' + S'') + DS + D'S' + D''S'' = 3Ru \dots \dots \dots (f)$$

Qui est l'équation d'un plan parallèle aux plans des bases. Enfin, si toutes les figures planes sont situées dans le même plan, on aura :

$D = D' = D''$  et (f) deviendra :

$$Ax' + By' + Cz' + D = \frac{3Ru}{S + S' + S''}$$

Le

Le plan auquel appartient cette équation coupera l'axe des  $z$  à une distance de l'origine exprimée par

$$\frac{5 R u}{C (S + S' + S'')} - \frac{D}{C},$$

et la distance entre ce plan et le plan commun des bases, mesurée sur l'axe des  $z$ , sera :

$$\frac{5 R u}{C (S + S' + S'')}.$$

Au moyen de cette expression, on peut se représenter, par la géométrie le résultat précédent. Soient MN, PQ, fig. (1), le plan des bases et celui des sommets, OZ l'axe des  $z$ ; BC la partie de cet axe interceptée entre les deux plans; BA la plus courte distance entre ces deux plans : on a par ce qui précède

$$BC = \frac{5 u R}{C (S + S' + S'')}$$

Dans le triangle BAC rectangle en A, il est facile de voir que l'angle ABC est égal à l'angle formé par le plan MN avec celui des  $xy$ , donc,

$$\cos. ABC = \frac{C}{u}$$

Donc la hauteur commune à toutes les pyramides comprises entre les deux plans, où la ligne BA sera égale à

$$\frac{5 R}{S + S' + S''}$$

Et si l'on multiplie cette hauteur commune par le tiers de la somme des bases, ou  $\frac{1}{3} (S + S' + S'')$ , on trouve pour produit la constante R, ce qui devait être.

6. Plaçons les trois bases dans les trois plans coordonnés, savoir S dans le plan  $xy$ , S' dans le plan  $xz$ , S'' dans le plan  $yz$ , il suffira de faire :

D

$$A = 0, B = 0, C = 1, D = 0, u = 1$$

$$A' = 0, B' = 1, C' = 0, D' = 0, u' = 1$$

$$A'' = 1, B'' = 0, C'' = 0, D'' = 0, u'' = 1$$

Introduisant toutes ces suppositions dans (d) on a :

$$Sz' + S'y' + S''x' = V$$

V étant une constante, équation dans laquelle les coefficients des variables sont les surfaces mêmes des bases, multipliant et divisant le dernier terme par  $\sqrt{S^2 + S'^2 + S''^2}$  et prenant le tiers de tous les termes, on obtient :

$$\frac{1}{3}Sz' + \frac{1}{3}S'y' + \frac{1}{3}S''x' = \frac{1}{3} \frac{V}{\sqrt{S^2 + S'^2 + S''^2}} \sqrt{S^2 + S'^2 + S''^2}$$

Equation qui n'est que la traduction analytique du théorème de M. Monge, énoncée ci-dessus (1).

7. Après avoir supposé que la fonction  $F(P, P', P'')$  prenne la forme  $P + P' + P'' + \text{etc.}$  Je passe à l'hypothèse à-peu-près aussi simple :

$$F(P, P', P'', \dots) = \frac{P + P'' + \text{etc.}}{P' + P''' + \text{etc.}}$$

en supposant toujours  $\varphi(x', y', z')$  une fonction linéaire, on a :

$$\frac{P + P'' + \text{etc.}}{P' + P''' + \text{etc.}} = Mx' + Ny' + Qz' + R.$$

Le dénominateur est une fonction du premier degré, de sorte, qu'en le faisant disparaître on aura une équation du second degré : la surface cherchée sera donc, généralement parlant, du second ordre. Pour plus de simplicité, supposons que le second membre se réduise à la constante R, et bornons-nous à deux pyramides, on a :

$$\frac{u' S (A x' + B y' + C z' + D)}{u S' (A' x' + B' y' + C' z' + D')} = R.$$

Réduisant et ordonnant :

$$x' (u' AS - Ru A' S') + y' (u' BS - Ru B' S') + z' (u' CS - Ru C' S') + u' DS - Ru D' S' = 0 \dots (g)$$

En supposant que les bases des pyramides soient entre elles comme les volumes, où,  $S = S'R$ , on simplifie beaucoup l'équation précédente. Par-là elle se réduit à :

$$x' (u' A - u A') + y' (u' B - u B') + z' (u' C - u C') + u' D - u D' = 0.$$

Quand les bases deviendront parallèles, il suffira de faire dans (g)

$$A = A', B = B', C = C', u = u'$$

ce qui donne :

$$A x' (S - S'R) + B y' (S - S'R) + C z' (S - S'R) + DS - RD'S' = 0.$$

Le plan des sommets devient donc parallèle à ceux des bases ; si à ces conditions on ajoute la suivante :

$$S - S'R = 0$$

l'équation précédente se réduit à

$$DS - RD'S' = 0$$

entre des quantités constantes. Cette dernière équation ne peut être satisfaite dans l'hypothèse actuelle que par  $D = D'$ . Donc, si les bases ont entre elles le même rapport que les pyramides, les plans de ces bases ne peuvent pas être parallèles, et il faut qu'ils se confondent et ne forment qu'un seul et même plan, ce qui, après tout, est un cas particulier du parallélisme.

Si dans l'équation (g) on fait  $S = S'$  elle devient indépendante de la surface des bases.

Je passe au cas où les plans des bases sont perpendiculaires entre eux. Je place la base de l'une des

pyramides dans le plan de  $xz$ , et celle de l'autre dans le plan des  $yz$ , ce qui revient à supposer

$$A = 0, B = 1, C = 0, D = 0, u = 1$$

$$A' = 1, B' = 0, C' = 0, D' = 0, u' = 1$$

ce qui réduit l'équation (g) à la suivante:

$$S y' - R S' x' = 0 \dots\dots\dots (h)$$

Le plan des sommets devient perpendiculaire au plan des  $x, y$ , et renferme l'axe des  $z$ , comme on peut se le représenter intuitivement par la géométrie.

Soit O, l'origine des coordonnées (fig 2) O  $x$ , O  $y$ , O  $z$ , les trois axes O Z P Q le plan des sommets,  $m$  l'un des points de ce plan, S, S' les bases des pyramides P, P' dont  $m$  est le sommet  $p q = y'$ ,  $pr = x'$ ,  $\alpha = x O Q$ . D'après l'équation (h) on aura :

$$\text{tang. } \alpha = \frac{R S'}{S}$$

Le triangle  $p O q$  donnera par-là

$$p q = O q \cdot \frac{R S'}{S}$$

$$\text{donc} \dots P = \frac{1}{2} O q \cdot R S'$$

$$\text{mais} \dots P' = \frac{1}{2} O q \cdot S'$$

$$\text{Donc} \dots \frac{P}{P'} = R \text{ comme on le savait d'avance.}$$

8. On pourrait faire encore sur la fonction F différentes suppositions, et prendre  $\phi$  du second degré, mais on serait conduit à des surfaces d'un ordre supérieur, et la discussion de ces surfaces pourra faire l'objet d'un second Mémoire. Cependant nous jetterons un coup d'œil sur le cas où.....

$$F(P, P', P'' \dots) = P^2 + P'^2 + P''^2 +, \text{ etc.}$$

en supposant  $\phi(x', y', z')$  égale à une constante  $M^c$ , l'équation (c) deviendra :

$$\frac{S^2}{9u^2} \left( Ax' + By' + Cz' + D \right)^2 + \frac{S'^2}{9u'^2} \left( A'x' + B'y' + Cz' + D' \right)^2 + \frac{S''^2}{9u''^2} \left( A''x' + B''y' + C''z' + D'' \right)^2 + \text{etc.} \dots = M^2.$$

On voit qu'en général cette surface est du second ordre. Si l'on place  $S$  dans le plan des  $x, y$ ,  $S'$  dans celui des  $x, z$ ,  $S''$  dans celui des  $y, z$ , on a :

$$A = 0, B = 0, C = 1, D = 0, u = 1$$

$$A' = 0, B' = 1, C' = 0, D' = 0, u' = 1$$

$$A'' = 1, B'' = 0, C'' = 0, D'' = 0, u'' = 1$$

ce qui transforme l'équation précédente en

$$S^2 z'^2 + S'^2 y'^2 + S''^2 x'^2 = 9M^2.$$

Equation d'une ellipsoïde, dont le centre est à l'origine, et qui, si les bases sont égales deviendra une sphère représentée par l'équation :

$$x'^2 + y'^2 + z'^2 = \frac{9M^2}{S^2}$$

dont le rayon est  $\frac{3M}{S}$ ; comme on pourrait le voir par la simple géométrie. Les résultats précédents sont pour les surfaces du second ordre ce qu'est le théorème de M. Monge pour les plans. En changeant les signes des quarrés des pyramides, on pourrait tomber sur des hyperboloïdes.

9. Avant de terminer la première partie de ce Mémoire, j'examinerai sous quelles conditions la somme de plusieurs pyramides devient constante, quand les sommets communs de ces pyramides doivent rester dans un plan représenté par l'équation,

$$A_1 x' + B_1 y' + C_1 z' + D_1 = 0 \dots \dots \dots (h)$$

La somme des pyramides est

$$\frac{1}{3} \frac{S}{u} (A x' + B y' + C z' + D) + \frac{1}{3} \frac{S'}{u'} (A' x' + B' y' + C' z' + D') + \frac{1}{3} \frac{S''}{u''} (A'' x' + B'' y' + C'' z' + D'') + \text{etc.}$$

Si l'on prend dans (h) la valeur de  $z'$  et qu'on la substitue dans la fonction précédente, elle contiendra encore deux variables  $x'$ ,  $y'$ , égalant à 0 les coefficients de ces variables, on aura deux équations de conditions pour que la somme soit constante. Telle est la marche que je vais suivre.

La somme des pyramides peut se mettre sous la forme :

$$\frac{1}{3} x' \left( \frac{A S}{u} + \frac{A' S'}{u'} + \frac{A'' S''}{u''} + \text{etc.} \right) + \frac{1}{3} y' \left( \frac{B S}{u} + \frac{B' S'}{u'} + \frac{B'' S''}{u''} + \text{etc.} \right) + \frac{1}{3} z' \left( \frac{C S}{u} + \frac{C' S'}{u'} + \frac{C'' S''}{u''} + \text{etc.} \right) + \frac{1}{3} \left( \frac{D S}{u} + \frac{D' S'}{u'} + \frac{D'' S''}{u''} + \text{etc.} \right)$$

prenant la valeur de  $z'$  dans (h) et la substituant dans la dernière fonction, il vient :

$$\frac{1}{3} x' \left( \frac{A S}{u} + \frac{A' S'}{u'} + \frac{A'' S''}{u''} \dots - \frac{A_1}{C_1} \left( \frac{C S}{u} + \frac{C' S'}{u'} + \frac{C'' S''}{u''} + \text{etc.} \right) \right) + \frac{1}{3} y' \left( \frac{B S}{u} + \frac{B' S'}{u'} + \frac{B'' S''}{u''} \dots - \frac{B_1}{C_1} \left( \frac{C S}{u} + \frac{C' S'}{u'} + \frac{C'' S''}{u''} + \text{etc.} \right) \right) + \frac{1}{3} \left( \frac{D S}{u} + \frac{D' S'}{u'} + \frac{D'' S''}{u''} \dots - \frac{D_1}{C_1} \left( \frac{C S}{u} + \frac{C' S'}{u'} + \frac{C'' S''}{u''} + \text{etc.} \right) \right)$$

en égalant à 0 les coefficients de  $x'$  et  $y'$ , on obtiendra pour les conditions cherchées :

$$\left. \begin{aligned} \frac{AS}{u} + \frac{A'S'}{u'} + \frac{A''S''}{u''} \dots - \frac{A_i}{C_i} \left( \frac{CS}{u} + \frac{C'S'}{u'} + \frac{C''S''}{u''} \dots \right) &= 0 \\ \frac{BS}{u} + \frac{B'S'}{u'} + \frac{B''S''}{u''} \dots - \frac{B_i}{C_i} \left( \frac{CS}{u} + \frac{C'S'}{u'} + \frac{C''S''}{u''} \dots \right) &= 0 \end{aligned} \right\} (k)$$

alors la somme des pyramides sera constamment égale à

$$\frac{1}{3} \left( \frac{DS}{u} + \frac{D'S'}{u'} + \frac{D''S''}{u''} \dots - \frac{D_i}{C_i} \left( \frac{CS}{u} + \frac{C'S'}{u'} + \frac{C''S''}{u''} \dots \right) \right) \dots (l)$$

Si cette constante devait être déterminée et égale, par exemple à  $R$ , on joindrait aux équations  $(k)$  une nouvelle équation de condition :

$$\frac{DS}{u} + \frac{D'S'}{u'} + \frac{D''S''}{u''} - \frac{D_i}{C_i} \left( \frac{CS}{u} + \frac{C'S'}{u'} + \frac{C''S''}{u''} \dots \right) \dots = R.$$

On peut déduire des équations  $k$ , une conséquence remarquable : c'est qu'elles auront lieu indépendamment du plan des sommets si l'on a séparément

$$\begin{aligned} \frac{AS}{u} + \frac{A'S'}{u'} + \frac{A''S''}{u''} + \text{etc.} &= 0 \\ \frac{BS}{u} + \frac{B'S'}{u'} + \frac{B''S''}{u''} + \text{etc.} &= 0 \\ \frac{CS}{u} + \frac{C'S'}{u'} + \frac{C''S''}{u''} + \text{etc.} &= 0 \end{aligned}$$

Il existe par conséquent certaines positions des figures planes, pour lesquelles la somme des pyramides sera toujours constante, quelque soit la position du plan des sommets. On remarquera aussi que les premiers termes de la constante  $(l)$  sont les volumes des pyramides qui auraient leurs sommets à l'origine, et pour bases les figures planes données.

On pourrait chercher de même les conditions pour que le rapport d'une somme de pyramides

à une autre somme de pyramides fût constant. On tomberait sur quatre équations de conditions, dont deux seraient absolument semblables aux équations (k), les deux autres s'en déduiraient en changeant les lettres accentuées.

## SECONDE PARTIE.

10. Une surface étant donnée, avec plusieurs bases fixes, trouver la relation qui existe entre les volumes des pyramides auxquelles appartiennent ces bases, et qui ont leur sommet commun sur la surface donnée.

Soit.....  $\phi(x' y' z') = 0$  ..... (1)  
l'équation de la surface P, P', P''..... etc., les volumes des pyramides on a :

$$P = \frac{S}{3u} (A x' + B y' + C z' + D) ; P' = \frac{S'}{3u'} (A' x' + B' y' + C' z' + D') ; P'' = \frac{S''}{3u''} (A'' x' + B'' y' + C'' z' + D'') ; \text{etc.}$$

Tout se réduit à réunir à l'équation (1) assez d'autres équations pour éliminer les variables  $x', y', z'$ , et obtenir par-là une équation entre les pyramides P, P', P''.... et des constantes ; mais, comme dans tous les cas il n'y aura que trois variables à éliminer, il suffira de trois pyramides pour éliminer ces variables, et le nombre des relations distinctes entre les pyramides croîtra avec le nombre des pyramides.

Ici se présente d'elle-même une remarque assez curieuse : c'est que, si le nombre des pyramides données dans l'espace surpasse trois, il existe entre

leurs volumes et des constantes des relations nécessaires pour que leurs sommets soient situés au même point. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de remarquer que les équations précédentes peuvent être considérées indépendamment de l'équation de la surface.  $\phi(x', y', z') = 0$ .

Avant de faire l'application de ce que je viens de dire à la solution de notre problème, je vais m'occuper de ces relations entre les pyramides.

II. Prenons d'abord les deux pyramides

$$P = \frac{S}{3u} (A x' + B y' + C z' + D); \quad P' = \frac{S'}{3u'} (A' x' + B' y' + C' z' + D')$$

On ne peut pas généralement éliminer  $x', y', z'$  de ces équations, et tomber encore sur une équation de condition; mais il existe cependant un cas particulier où cela est possible, c'est celui où l'on a :

$$A = A', \quad B = B', \quad C = C', \quad u = u',$$

c'est-à-dire, où les plans des bases sont parallèles.

Si l'on fait

$$A x' + B y' + C z' = Z.$$

il vient :

$$P = \frac{S}{3u} (Z + D), \quad P' = \frac{S'}{3u'} (Z + D')$$

dont il faut éliminer  $Z$  ce qui donnera :

$$3u (P S' - S P') = S S' (D - D')$$

Si  $P$  est constant  $P'$  le sera aussi. Si les plans viennent à se confondre, cas où l'on a  $D = D'$  l'équation précédente se réduit à

$$P S' - S P' = 0, \quad \text{ou,}$$

$$\frac{P}{P'} = \frac{S}{S'}$$

c'est-à-dire que les pyramides qui ont leurs bases

sur un même plan, et leur sommet au même point sont entre elles comme leurs bases ; ce qu'on savait d'avance.

12. Supposons qu'on ait trois pyramides de même sommet et de bases quelconques,

$$P = \frac{S}{3u} (Ax' + By' + Cz' + D), P' = \frac{S'}{3u'} (A'x' + B'y' + C'z' + D'), P'' = \frac{S''}{3u''} (A''x' + B''y' + C''z' + D''),$$

etc..... (2)

On ne peut pas encore, généralement parlant, obtenir une équation de condition entre les pyramides et des constantes ; mais comme on a trois équations et trois variables,  $x', y', z'$ , on pourra en déduire les valeurs de ces trois variables. Ainsi, étant donnés les volumes de trois pyramides de même sommet et leurs bases, on peut déterminer les coordonnées de leur sommet commun. Il suit de-là, que tous les points de l'espace peuvent être rapportés à trois figures planes fixes, et seront déterminés, sans aucune ambiguïté, par la connaissance des volumes de trois pyramides qui auront leur sommet commun en ces points, et pour bases les figures données.

Si l'on pose :

$$SD - 3u P = SE$$

$$S'D' - 3u' P' = S'E'$$

$$S''D'' - 3u'' P'' = S''E''$$

Les équations qui serviront à déterminer les coordonnées du sommet seront :

$$Ax' + By' + Cz' + E = 0$$

$$A'x' + B'y' + C'z' + E' = 0$$

$$A''x' + B''y' + C''z' + E'' = 0$$

Il est inutile d'en rechercher les racines qui sont, comme on le sait, très-faciles à former.

15. Les équations (2) conduisent à une équation de condition, si l'on a :

$$A = A' = A''$$

$$B = B' = B''$$

Car si l'on suppose

$$Ax' + By' = Z$$

$$\text{on a} \dots\dots\dots A'x' + B'y' = Z$$

$$A''x' + B''y' = Z$$

et les équations (2) deviennent :

$$P = \frac{S}{5u} (Z + Cz' + D), \quad P' = \frac{S'}{5u'} (Z + C'z' + D'),$$

$$P'' = \frac{S''}{5u''} (Z + C''z' + D'').$$

Eliminant  $Z$  et  $z'$ , on trouve :

$$\left. \begin{aligned} S(C - C') (5u'P'S'' - 5u''P'S') - S''(C' - C'') \\ (5uPS' - 5u'P'S) - SS'S'' [(C - C')(D' - D'') \\ - (C' - C'')(D - D')] \end{aligned} \right\} = 0$$

Si l'on se donne les volumes de deux pyramides, on pourra, au moyen de cette équation, déterminer le volume de la troisième.

Il est facile de voir ce que signifient en géométrie les équations

$$A = A' = A'' \quad B = B' = B'' \quad \dots\dots\dots (5)$$

En effet, les équations des plans des bases sont :

$$Ax + By + Cz + D = 0$$

$$A'x + B'y + C'z + D' = 0$$

$$A''x + B''y + C''z + D'' = 0$$

Si l'on y fait  $z = 0$ , on a pour les traces sur le plan des  $x, y$ ,

$$Ax + By + D = 0$$

$$A'x + B'y + D' = 0$$

$$A''x + B''y + D'' = 0$$

Or, à l'inspection seule de ces équations, on voit que

les équations (3) signifient que les traces des plans des bases sur le plan des  $xy$ , sont parallèles. On pourrait déduire de-là, par la géométrie élémentaire, que les hauteurs des pyramides sont situées dans le même plan.

Si l'on ajoutait à ces conditions les suivantes :

$$D = D' = D''$$

On indiquerait que les plans des bases se coupent suivant la même ligne droite, et l'équation de condition se simplifierait considérablement. Elle deviendrait par-là :

$$S(C-C')(3u'P'S''-3u''P''S')-S''(3uPS'-3u'P'S) \\ (C'-C'')=0$$

Il est inutile d'examiner le cas où les plans des bases se confondraient; on le discuterait comme celui du n° 11, et il conduirait au même résultat.

14. Pour quatre pyramides on obtiendrait, sans aucune supposition préliminaire, l'équation de condition. Si l'on supposait toutes les traces sur l'un des plans coordonnés parallèles entre elles, cela reviendrait à supposer une inconnue de moins, et l'on aurait deux équations de condition entre les volumes pour que les pyramides aient même sommet. Enfin le parallélisme des plans des bases donnerait lieu à trois équations de condition.

En général si l'on a  $m$  pyramides de bases différentes, il faudra  $m-3$  équations de condition entre les volumes de ces pyramides, pour qu'elles aient même sommet. Si toutes les traces des plans des bases sur un des plans coordonnés sont parallèles, on aura  $m-2$  équations de condition; si tous les plans des bases sont parallèles on en aura  $m-1$ .

Ainsi on ne pourra jamais regarder le volume des

pyramides comme connu, si ce n'est dans le cas de deux ou de trois pyramides. Dans tous les autres cas on ne pourra prendre, au plus, que trois volumes déterminés; si tous les plans des bases sont parallèles on n'en pourra prendre qu'un seul.

15. Introduisons maintenant l'équation de la surface :

$$\varphi(x', y', z') = 0$$

En la joignant aux équations des pyramides, on obtiendra une équation de plus que dans le cas précédent; ainsi, pour  $m$  pyramides, on aura  $m-2$  équation de condition, et l'on ne pourrait se donner que deux volumes.

Si la surface donnée, sur laquelle toutes les pyramides doivent avoir leur sommet, était un plan représenté par l'équation

$$A_1 x + B_1 y + C_1 z + D_1 = 0$$

On pourrait prendre successivement avec cette équation, une, deux, trois, etc. pyramides, ou verrait que l'élimination n'est généralement possible que dans le cas où l'on a trois pyramides, et que le nombre des équations de condition entre les constantes et les pyramides se multiplie, lorsque l'on suppose que les plans des bases sont parallèles ou même que leurs traces sur l'un des trois plans soient parallèles. Cependant, nous nous dispenserons de rapporter les calculs, parce qu'ils sont, à très-peu de chose près, semblables aux précédents.

16. Enfin si le sommet commun des pyramides, au lieu d'être assujéti à rester sur une surface donnée, devait se trouver continuellement sur une ligne donnée; aux équations qui donnent les volumes des pyramides, il faudrait joindre les deux

équations des projections de la ligne. Avec un peu d'attention, on verra que  $m$  pyramides donneront  $m-1$  équation de condition. Je vais appliquer ces principes à la ligne droite.

$$x' = az' + \alpha \quad y' = bz' + \beta$$

Prenons d'abord une seule pyramide

$$P = \frac{S}{3u} (Ax' + By' + Cz' + D)$$

On ne peut pas, en général, déduire de ces équations une équation de condition, mais on réduit facilement la valeur de  $P$  à

$$P = \frac{S}{3u} ( (Aa + Bb + C) z' + A\alpha + B\beta + D )$$

Cette équation ne contiendra plus de variables, pourvu que l'on ait :

$$Aa + Bb + C = 0$$

Ce qui est la condition pour que la droite des sommets soit parallèle à la base des pyramides.

Pour une autre pyramide  $P'$ , dont le sommet devrait être placé au même point, on aurait :

$$P' = \frac{S'}{3u'} ( (Aa' + Bb' + C) z' + A'\alpha + B'\beta + D )$$

Prenant la valeur de  $z'$  en fonction de  $P$  pour la substituer dans  $P'$ , on trouve pour équation de condition :

$$\left. \begin{aligned} & S' (A'a + B'b + C') (3uP - S(A\alpha + B\beta + D)) \\ & - S(Aa + Bb + C) (3u'P' - S'(A'\alpha + B'\beta + D')) \end{aligned} \right\} = 0$$

Cette équation devient identique par les suppositions

$$A'a + B'b + C' = 0$$

$$A\alpha + B\beta + C = 0$$

qui indiquent la parallélisme des bases avec la droite donnée. Mais il ne faut pas en conclure qu'il n'y a pas d'équation de condition; c'est, au contraire, parce qu'il en existe deux qui se présentent d'elles-mêmes dans les valeurs de  $P$  et de  $P'$ .

Les équations de condition que l'on obtiendrait en augmentant le nombre des pyramides seraient semblables à la précédente.

On trouverait, en suivant la même marche, les conditions analogues pour les courbes à double courbure, puisque ces courbes sont données par les équations de leurs projections; mais les équations de condition que l'on obtiendrait seraient en général d'un degré supérieur au premier.

#### ADDITION.

*Minimum de la fonction*

$$F ( P, P', P'' \dots \dots \dots )$$

Lorsqu'une fois on a adopté une forme pour la fonction  $F$ , on peut rechercher les conditions pour que cette fonction soit un *minimum* ou un *maximum*; il suffira, généralement parlant, de la regarder comme fonction explicite de trois variables et de poser :

$$\frac{d F ( P, P', P'' \dots \dots )}{dx'} = 0, \quad \frac{d F ( P, P', P'' \dots )}{dy'} = 0$$

$$\frac{d F ( P, P', P'' \dots \dots )}{dz'} = 0$$

Soit pour exemple :

$$F ( P, P', P'', \dots ) = P^2 + P'^2 + P''^2 + \text{etc.}$$

Une telle fonction n'est pas susceptible de *maxi-*

*mun*, parce qu'on peut faire croître indéfiniment  $P, P', P'',$  etc. on aura pour le *minimum*

$$\frac{2}{9} \frac{S^2}{u^2} \left( A x' + B y' + C z' + D \right) A + \frac{2}{9} \frac{S'^2}{u'^2} \left( A' x' + B' y' + C' z' + D' \right) A' + \text{etc.} = 0.$$

$$\frac{2}{9} \frac{S^2}{u^2} \left( A x' + B y' + C z' + D \right) B + \frac{2}{9} \frac{S'^2}{u'^2} \left( A' x' + B' y' + C' z' + D' \right) B' + \text{etc.} = 0$$

$$\frac{2}{9} \frac{S^2}{u^2} \left( A x' + B y' + C z' + D \right) C + \frac{2}{9} \frac{S'^2}{u'^2} \left( A' x' + B' y' + C' z' + D' \right) C' + \text{etc.} = 0$$

Ces trois équations donneront en général des valeurs déterminées pour  $x', y', z'$ . On déterminera par-là le point par lequel la somme des quarrés des pyramides sera la plus petite possible.

Elles sont satisfaites par

$$A x' + B y' + C z' + D = 0$$

$$A' x' + B' y' + C' z' + D' = 0$$

$$A'' x' + B'' y' + C'' z' + D'' = 0$$

etc., etc.

Comme on pouvait le prévoir, puisque l'on écrit par-là que les plans des bases forment un angle solide, qui a pour sommet le sommet commun des pyramides; tous les volumes des pyramides se réduisent donc à des surfaces, et la somme de ces volumes est en effet 0.

Faisons :

$$D = 0 \quad D' = 0$$

Ce qui veut dire que les plans passent à l'origine et imaginons en outre qu'ils aient une autre point

$\alpha, \beta,$

$\alpha, \beta, \gamma$  commun. Les conditions pour le *minimum* deviendront :

$$\frac{\frac{2}{9}}{u^2} S^2 \left( A x' + B y' + C z' \right) A + \frac{\frac{2}{9}}{u'^2} S'^2 \left( A' x' + B' y' + C' z' \right) A' + \text{etc.} = 0$$

$$\frac{\frac{2}{9}}{u^2} S^2 \left( A x' + B y' + C z' \right) B + \frac{\frac{2}{9}}{u'^2} S'^2 \left( A' x' + B' y' + C' z' \right) B' + \text{etc.} = 0$$

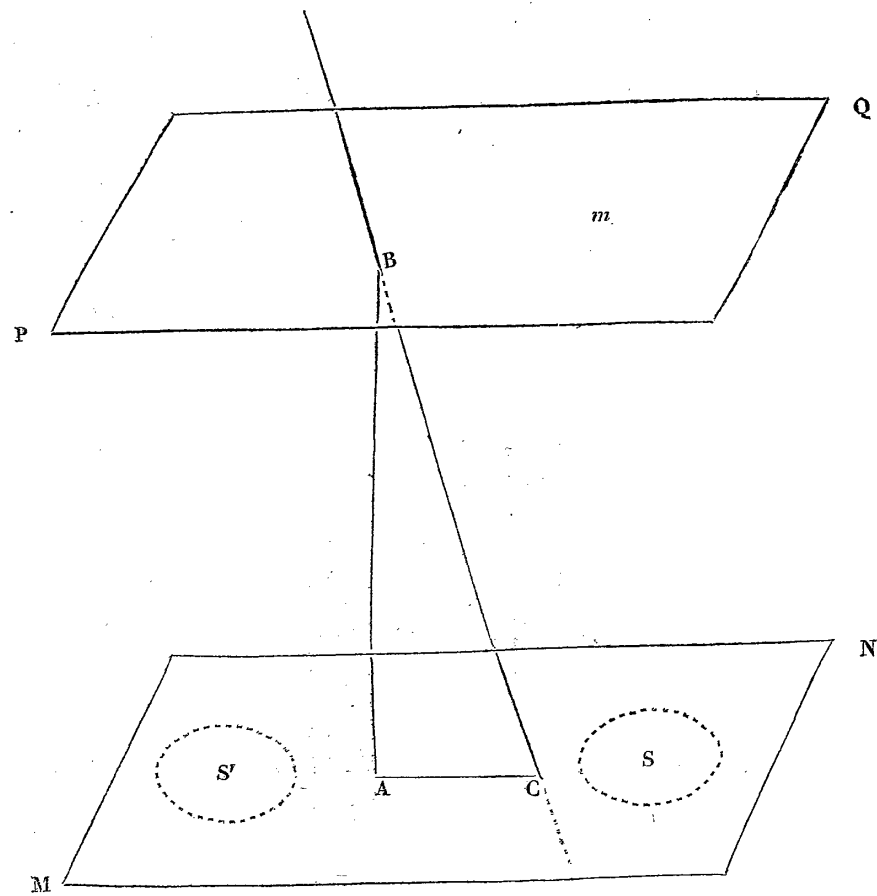
$$\frac{\frac{2}{9}}{u^2} S^2 \left( A x' + B y' + C z' \right) C + \frac{\frac{2}{9}}{u'^2} S'^2 \left( A' x' + B' y' + C' z' \right) C' + \text{etc.} = 0$$

En multipliant la première par  $\alpha$ , la seconde par  $\beta$ , la troisième par  $\gamma$ , et en ajoutant les trois équations résultantes, on obtient une équation identique. Donc une de ces équations est la suite des deux autres. Les trois équations donnent donc une ligne droite pour tous les points de laquelle la somme des pyramides est un *minimum*; et avec un peu d'attention, on verra que cette ligne droite est la commune intersection de tous les plans donnés.



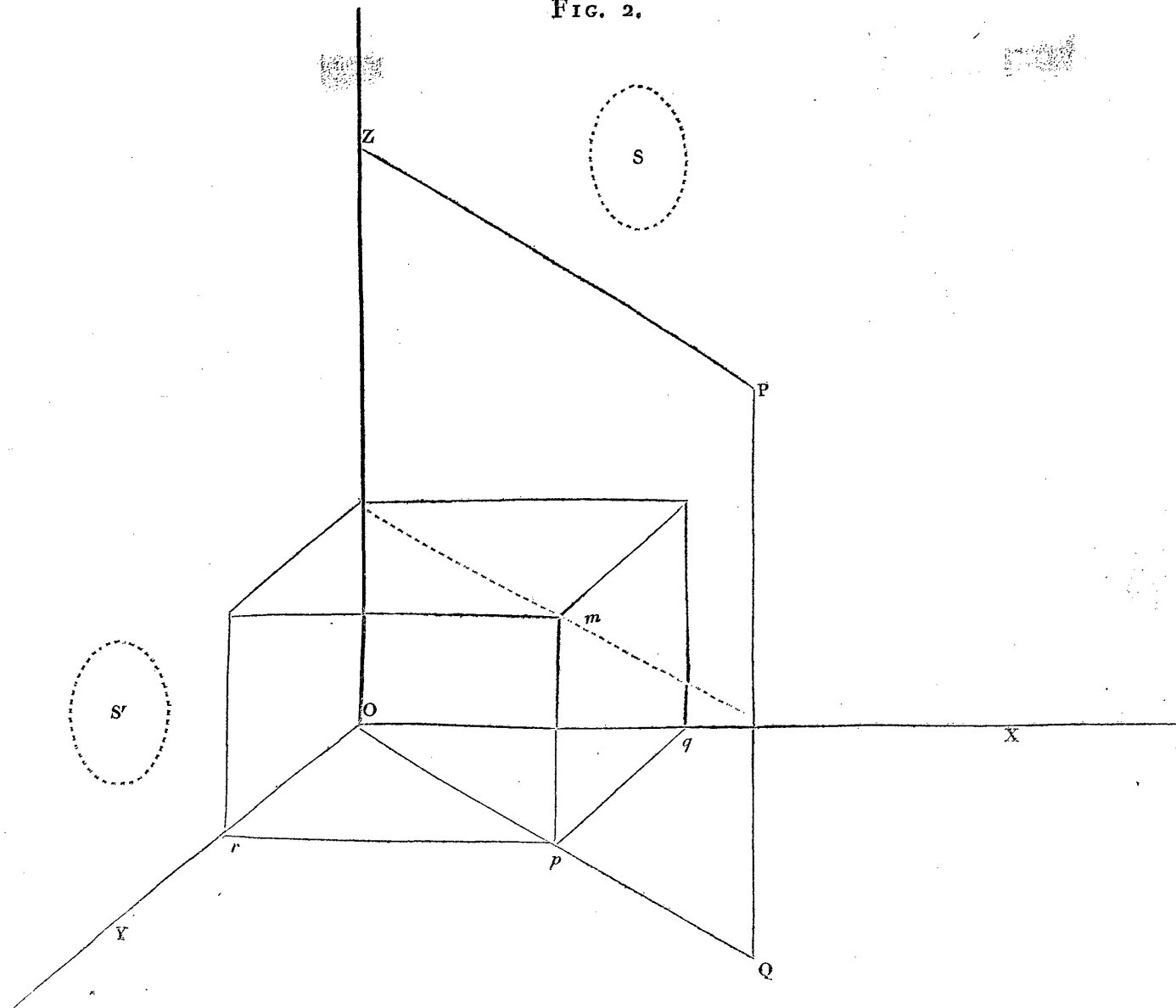
*Suivent les deux Figures dont est  
question dans le Mémoire qui pré-  
cède.*

FIG. 1.



*Mémoire sur les Surfaces , etc. , page 44 du Précis Analytique.*

FIG. 2.



## OBSERVATIONS

Sur les plaies avec perte de substance de l'écorce des végétaux ligneux.

*Par M. MARQUIS, D. M. P., Professeur de Botanique  
au Jardin des Plantes de la Ville de Rouen.*

Si la physiologie des végétaux est une des branches les moins avancées des sciences naturelles, la connaissance de leurs maladies, soit externes, soit internes, des phénomènes qui les accompagnent, des moyens curatifs qui leur conviennent, l'est encore beaucoup moins.

Les observateurs ne sont point encore d'accord entre eux sur la manière dont se cicatrisent les plaies avec perte de substance faites à l'écorce des végétaux, et particulièrement des arbres.

C'est cependant un des phénomènes pathologiques que le cultivateur doit être le plus souvent à portée d'observer ; c'est un de ceux qui présentent en apparence le moins de difficultés.

Suivant Duhamel, on voit bientôt sur la portion d'un arbre qu'on aura privée de son écorce, s'élever de l'aubier une foule de petits mamelons gélatineux qui, s'étendant et se réunissant enfin, forment une écorce nouvelle.

C'est le fluide mucilagineux désigné sous le nom de *cambium*, spécialement destiné à la nutrition de toutes les parties et source de toutes les productions nouvelles dans les végétaux, qui paraît dans ce cas reproduire l'écorce enlevée de la même manière qu'il forme les couches annuelles de liber.

Mais, s'il en faut croire d'autres observateurs, et c'est particulièrement l'opinion d'un naturaliste des plus

distingués , M. Palissot de Beauvois , de l'Institut , l'écorce ne se reproduit jamais de cette manière. Il paraît même révoquer en doute le suintement du *cambium* , et le concours de cette substance à la formation annuelle du liber.

« Quand on a enlevé une portion d'écorce à un arbre ( dit, en rendant compte du sentiment de M. de Beauvois à cet égard, le Secrétaire de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, analyse des travaux de 1812, page 20 ) et qu'on a bien frotté la plaie de manière à n'y laisser ni liber, ni *cambium*, l'aubier ni le bois ne reproduisent rien ; mais les bords de la solution de continuité faite à l'écorce s'étendent, recouvrent le bois resté à nu, et produisent alors du liber et de l'aubier incontestablement émanés de cette écorce. »

Laquelle doit-on adopter de ces deux opinions, et s'excluent-elles aussi réellement qu'elles le paraissent ?

Il n'est pas rare, dans les sciences, de voir des sentiments, en apparence tout-à-fait opposés, se concilier cependant avec facilité, quand on les examine et qu'on les compare sous toutes les faces et sans prévention. Cette sorte de philosophie conciliatrice ( passez-moi cette expression ) qui cherche surtout les points de contact des diverses opinions, me paraît même devoir être souvent le plus sûr moyen de parvenir à la vérité.

L'observateur, uniquement rempli du point de vue qu'il a saisi d'abord, rejette quelquefois sans assez d'examen tout ce qui n'y cadre pas, et regarde trop légèrement son opinion comme exclusive de toute autre.

Mes observations me portent à regarder les deux opinions dont je vous ai rendu compte ; savoir :

celle de Duhamel et des autres auteurs qui pensent que l'écorce peut se reproduire par le suintement du *cambium*, à-peu-près comme le liber, et celle de M. de Beauvois, qui croit qu'elle ne se reproduit jamais que par l'extension des bords, comme également vraies, mais dans des circonstances différentes.

On sait que le *cambium* n'abonde dans les végétaux entre l'écorce et l'aubier qu'à deux époques de l'année, au printemps et en automne.

La reproduction de l'écorce par le moyen du *cambium* ne peut avoir lieu qu'aux époques où cette substance *abonde*, et spécialement au printemps.

Elle ne peut même, comme l'a observé M. Férurier, avoir lieu, même à ces époques, qu'autant que la plaie est abritée. Sans cette précaution, le *cambium* est dissous par l'air à mesure qu'il exsude, et la plaie se dessèche toujours.

On empêchera également la reproduction de l'écorce en frottant fortement la plaie, comme le dit M. de Beauvois, opération qui altère et dessèche nécessairement la surface dénudée de l'aubier encore tendre.

Mais, en abritant soigneusement la plaie du contact de l'air et de tout frottement, surtout si elle est peu étendue, et qu'elle ait lieu sur un jeune végétal, la plaie n'est pas très-long-temps sans être recouverte par une nouvelle écorce plus mince, plus tendre il est vrai que celle qu'elle remplace, mais qui n'a besoin que du contact de l'air pour se fortifier et se colorer.

La cicatrice se formant alors en même-temps sur tous les points, et n'étant pas plus épaisse sur les bords qu'au milieu, il n'est pas possible de l'attribuer à l'extension des bords.

Voilà ce que j'ai observé l'année dernière, conjointement avec M. Dubreuil, jardinier en chef du Jardin des Plantes de cette ville, botaniste et cultivateur éclairé, sur plusieurs pieds de houx, dont la partie inférieure avait été dénudée de son écorce dans un transport. Au moment où je vous parle, on peut difficilement, sur ces houx, distinguer l'écorce reproduite de l'ancienne.

Il y a lieu de croire au reste que cette sorte de régénération n'est pas due uniquement au *cambium*; et que quelques portions de tissu cellulaire soulevées par ce fluide s'échappent avec lui entre les tubes de l'aubier, et concourent à la formation de la nouvelle écorce.

Mais la plaie a-t-elle lieu à une autre époque de l'année au milieu de l'été, par exemple? Comme il n'y a point alors de *cambium*, il n'y a point non plus de formation immédiate d'une nouvelle écorce, et la partie de l'aubier mise à nu se dessèche également, soit qu'elle soit abritée, soit qu'elle ne le soit pas.

Aucun changement sensible dans l'état de la plaie jusqu'au prochain retour de l'abondance du *cambium*. Mais alors on ne le voit pas, comme dans le premier cas, former en même-temps sur tous les points de la partie dénudée une couche réparatrice, en s'y étendant. La surface desséchée demeure telle; mais le tissu cellulaire des bords et surtout des bords supérieur et latéral s'étend (1), et, formant un bourlet, recouvre une partie de la plaie. Ce bourlet

---

(1) Dans l'examen d'un grand nombre de cicatrices de ce genre, j'ai presque toujours vu les bords latéraux plus avancés que le supérieur, quoiqu'on regarde ordinairement ce dernier comme faisant les progrès les plus prompts.

s'étend davantage à la sève suivante, et continue ainsi jusqu'à ce que la plaie soit entièrement fermée.

La cicatrisation n'en est cependant pas toujours complète dans ce cas, et il y reste toujours une dépression, une sorte d'ombilic plus ou moins marqué.

Ce dernier mode de cicatrisation est, comme on voit, bien plus lent que l'autre, et ne peut avoir lieu qu'en plusieurs années pour peu que la plaie soit grande.

Je crois pouvoir conclure des observations et des réflexions dont je viens de vous faire part, que dans des circonstances différentes, la cicatrisation des plaies, avec perte de substance de l'écorce des végétaux ligneux, se fait tantôt d'une manière graduelle et lente, par l'extension des bords et la formation des bourlets, comme M. de Beauvois paraît d'après le passage cité plus haut, le penser exclusivement; tantôt d'une manière beaucoup plus prompte par le moyen du *cambium*, à-peu-près comme le pensait Duhamel, et par un travail de la nature semblable à celui qui donne naissance aux couches de liber qui viennent augmenter chaque année le diamètre de l'arbre.

Mais ce dernier mode de cicatrisation, cette régénération immédiate de l'écorce n'est possible qu'à l'époque où le *cambium* est le plus abondant, à l'époque où la nature forme la couche annuelle de liber, c'est-à-dire au premier printemps.

Ayant en effet, dans le courant de l'été dernier, enlevé sur plusieurs arbres des plaques d'écorces, j'ai toujours vu, comme M. de Beauvois, la surface dénudée se dessécher, avec quelque soin que je l'aie garantie du contact de l'air.

On peut tirer des observations précédentes une indication pratique.

Assez généralement les cultivateurs ont l'usage de recouvrir les plaies quelconques des arbres de diverses compositions, dont la plus simple et la plus ordinairement employée se fait d'argile et de paille hachée.

Mais si une pareille application est faite sans les précautions convenables, et si, comme cela a presque toujours lieu, on la laisse se dessécher et se durcir, cette application peut souvent être contraire et retarder la formation de la nouvelle couche corticale dans les plaies, qui ayant lieu, surtout sur de jeunes végétaux, à l'époque où le *cambium* abonde, doivent être regardées comme pouvant, par le suintement de cette substance organisatrice, se guérir en peu de temps.

L'argile adhérant intimement à la surface de l'aubier dénudé et s'y desséchant, doit nécessairement gêner la libre expansion du *cambium*, l'absorber, ou du moins empêcher la couche naissante, sur laquelle elle exerce une pression forte et continue, de prendre toute l'épaisseur convenable.

La composition quelle qu'elle soit, dont on recouvre de semblables blessures, doit être avec le plus grand soin entretenue dans un état d'humidité et de mollesse qui permette la libre accumulation et l'épaississement du *cambium*.

Mais si la plaie a été faite à une autre époque, si elle a lieu sur le bois le plus vieux, si elle pénètre dans le corps ligneux, comme alors il ne peut y avoir d'espoir d'une prompte cicatrisation, et que le bois mis à nu doit nécessairement se dessécher, il ne s'agit que de la garantir, par quelque

moyen capable de résister , du contact de l'air et de l'humidité qui pourrait en amener la carie.

C'est dans ce cas seulement qu'on peut, après avoir appliqué la composition d'argile et de foin , la laisser se dessécher sur la plaie et adhérer intimement au bois nu ; une couche de cire , quelquefois employée à cet usage , y est encore très-convenable , en ce qu'elle ne peut être pénétrée par l'humidité.

J'ai essayé de fixer les idées encore indécises sur un des points les plus importants de la pathologie végétale ; la conséquence qui se tire tout naturellement de ces observations peut être de quelque utilité pour le cultivateur , même pour celui qu'elle ne ferait que confirmer dans la bonne pratique relativement aux plaies des arbres.

C'est dans les applications utiles qu'on en peut faire que consiste le mérite le plus essentiel des théories , qui ne doivent , ainsi que les nomenclatures et les systèmes , être considérées que comme le chemin qui conduit à ce but principal auquel tout doit tendre.

La science qui n'arrive à rien d'utile n'est point la vraie science.

La médecine vétérinaire , profitant des rapides progrès de la médecine humaine , a cessé dans notre siècle , au moins dans les mains de quelques hommes distingués , d'être réduite à quelques recettes empiriques , mises le plus souvent en usage par la plus grossière ignorance.

Espérons qu'il en sera bientôt de même de la médecine des végétaux ( si j'ose m'exprimer ainsi. )

La pathologie végétale , encore dans l'enfance malgré les travaux estimables du patriarche Olivier de Serres , de Duhamel , de Schabol , de Tessier et de Plenck , etc. , ne mérite peut-être pas moins

que la pathologie animale d'occuper les savants et les vrais amis de la nature.

Le nombre des plantes que l'homme cultive pour ses besoins est bien plus considérable que celui des animaux dont il a de même lié l'existence à la sienne, et sur lesquels il a de même exercé son influence d'une manière si admirable, en multipliant, en perfectionnant leurs races.

L'homme civilisé ne peut se passer ni de ces animaux dont il s'est fait des esclaves dociles, ni de cette multitude de végétaux desquels il reçoit tant d'avantages divers pour prix des soins qu'il leur donne.

Ces aimables et utiles enfants de la culture, qui font l'ornement, la richesse de nos champs et de nos jardins, sujets comme nos animaux domestiques aux infirmités, aux blessures, ne réclament pas moins les secours d'une main médicatrice.

La simplicité des maladies des végétaux, conséquence de la simplicité de leur organisation, promet à l'observateur qui en fera l'objet de ses études, l'avantage flatteur de voir fréquemment le succès couronner ses soins.

---

## RECHERCHES

## SUR L'ACIDE PRUSSIQUE.

PAR M. ROBERT.

On appelle *acide prussique*, la matière particulière qui, par sa combinaison avec le fer oxidé, constitue ce qu'on connaît sous le nom vulgaire de *bleu de Prusse*, *bleu de Berlin*, et, d'après la nomenclature méthodique, *prussiate de fer*. Sans chercher à résoudre ce point de question; savoir, que cette dénomination est due moins à l'exacte vérité qu'à une extension de nomenclature qui est autorisée par la commodité avec laquelle elle se prête par la désignation de ses combinaisons ordinairement très-complicquées, je me propose de faire connaître quelques expériences propres à constater les propriétés de cet agent chimique.

L'acide prussique, suivant les chimistes, est caractérisé par une odeur particulière qui se rapproche de celle des amandes amères, et cette particularité a fait soupçonner, et le plus souvent avec raison, que là existait l'acide prussique où cette odeur était sensible. Ainsi, on l'a soupçonné et reconnu dans les feuilles du laurier-cerise, (*prunus lauro-cerasus*) les amandes amères (*amygdalus communis*) les amandes de cerises noires (*prunus avium*) les amandes, les feuilles et les fleurs de pêcher (*amygdalus persica*), et on a attribué les effets que quelques-unes de ces substances exercent sur l'organisme, à l'acide prussique qu'elles contiennent; mais alors l'acide prussique est le plus

souvent combiné avec une huile volatile odorante et amère qui pourrait en diminuer ou en augmenter l'énergie. (1)

Dans un Mémoire lu à l'Académie des sciences, le 15 décembre 1787, sur l'acide prussique, Berthollet s'exprime ainsi : si on mêle de l'acide muriatique oxigéné avec l'acide prussique préparé à la manière de Scheele, le premier reprend l'état d'acide muriatique, et le second acquiert une odeur beaucoup plus vive. Si on l'imprègne plus fortement,

(1) Sans tirer, pour l'instant, aucune conséquence des faits suivants, je dois les citer ici parce qu'ils sont en opposition avec plusieurs expériences annoncées.

L'huile volatile du laurier-cerise, dit Schwilgné dans son traité de matière médicale, est un poison très-actif : dix gouttes peuvent faire périr un chien. Une à deux cuillerées de leur distillé aqueux ont été mortelles à des individus de moyen âge, etc. ; d'un autre côté les pharmacopées de Wirtemberg et de Prusse prescrivent ce dernier produit qui est donné comme tonique. Voici les expériences qui me sont particulières :

1<sup>o</sup> J'ai fait prendre à un chien et à plusieurs couleuvres, une dose très-forte d'huile volatile de laurier-cerise ; ces animaux n'en ont nullement souffert ;

2<sup>o</sup> J'ai avalé moi-même deux cuillerées d'eau distillée de laurier-cerise très-odorante, et je n'ai éprouvé aucun effet désagréable ;

3<sup>o</sup> Plusieurs fois j'ai composé une liqueur très-agréable avec l'alcool distillé sur les feuilles du laurier-cerise. J'ai bu et j'ai fait boire de cette liqueur, il n'est survenu aucun accident.

La liqueur de table, connue sous le nom d'*eau de noyau*, est d'un usage assez répandu ; on sait qu'elle tient en dissolution une huile volatile analogue à celle du laurier-cerise, et l'on peut assurer que la plupart des liquoristes, au lieu d'employer des noyaux, la composent avec un alcool plus ou moins chargé de l'huile de cette plante.

Je le répète, je ne tire aucune conséquence de ces observations ; il faudrait y réunir une grande quantité d'autres expériences que les circonstances ne m'ont pas encore permis de répéter.

si on le surcharge d'acide muriatique oxigéné, et si on l'expose à la lumière, il prend une odeur tout-à-fait différente de celle qu'il avait auparavant ; *elle ressemble à celle d'une huile aromatique ; la plus grande partie se sépare de l'eau sous la forme d'une huile qui se rassemble au fond. Cette huile prend, avec le temps, la forme de petits cristaux.* Cette singulière transmutation, sur laquelle Berthollet déclare n'avoir pu rien déterminer, ne pourrait-elle pas avoir quelque rapport avec le fait suivant ?

J'ai chargé la cucurbite d'un alambic d'une quantité considérable de feuilles de laurier-cerise ( *prunus lauro-cerasus* ) et ayant ajouté la quantité d'eau nécessaire, j'ai procédé à la distillation en plaçant au bec de l'alambic le récipient florentin pour recueillir plus facilement, s'il s'en présentait, l'huile volatile de ces feuilles. Le produit de la distillation très-chargé de l'odeur la plus suave des noyaux, très-laiteux d'abord, laissa bientôt précipiter une assez grande quantité d'une huile très-légèrement colorée et d'une odeur très-suave. La distillation terminée, j'ai mis à part le récipient florentin en fermant exactement ses deux ouvertures ; au bout de quelques mois, je m'aperçus qu'il se formait à la surface du liquide de petits cristaux aiguillés que je soupçonnai d'abord être de l'acide benzoïque, mais je fus obligé par la suite d'abandonner cette opinion. Ces cristaux augmentèrent en nombre, de manière qu'il me fut possible d'en recueillir une assez bonne quantité.

Ce fait, bien observé, me donna l'idée de soupçonner que par une opération difficile à expliquer sans doute, mais due toute entière à la nature, l'acide prussique aurait pu être transformé en une huile aromatique beaucoup plus suave qu'il ne l'est lui-même.

Pour arriver à la solution de cette question , je me déterminai à préparer artificiellement de l'acide prussique. Je me proposais ,

1<sup>o</sup> D'examiner les propriétés de cet agent chimique pur ;

2<sup>o</sup> De constater qu'il est le même dans les divers procédés indiqués pour sa préparation ;

3<sup>o</sup> De répéter les expériences annoncées par Berthollet , et de voir si dans tous ces cas il jouissait des mêmes propriétés.

Jusqu'à ce moment je n'ai pu m'occuper que de la première partie du travail que je me suis imposé. Pour obtenir l'acide prussique j'ai employé le procédé de Scheele , et je le décris ici avec exactitude , parce que les résultats que j'ai obtenus m'ont paru différer de ceux indiqués par le chimiste suédois.

J'ai pris vingt onces de bleu de Prusse que j'ai broyé exactement avec dix onces d'oxide rouge de mercure , j'ai ajouté par parties jusqu'à deux pintes d'eau distillée ; j'ai soumis le tout dans une terrine de grès à la chaleur de l'eau bouillante , pendant une heure , en agitant continuellement avec une spatule de verre ; j'ai filtré , j'ai versé sur le résidu une pinte d'eau distillée bouillante. (1) Les liqueurs réunies ayant été évaporées jusqu'à réduction d'une pinte , j'ai introduit le tout dans une cornue de verre tubulée , à laquelle j'ai adapté un matras de verre de deux litres de capacité. A la tubulure de ce matras étaient placés deux tubes ; l'un , vertical , ouvert à ses deux extrémités , plongeait par l'une

---

(1) Les liqueurs , en refroidissant , laissent précipiter des cristaux prismatiques de prussiate de mercure absolument semblables à ceux décrits par Fourcroy.

d'elles dans une couche d'eau du poids de deux onces que j'avais introduit d'avance dans le matras ; l'autre, doublement recourbée , plongeait de quelques lignes seulement dans le matras par l'une de ses ouvertures, et par l'autre dans un flacon rempli d'alcool à trente-cinq degrés. (1) Par cette disposition , le matras intermédiaire servait de récipient pour le produit liquide de la distillation , tandis que l'alcool ne pouvoit recevoir que le produit gazeux , le tube vertical faisant fonction de tube de sûreté. L'appareil étant bien luté , j'ai versé par la tubulure de la cornue trois onces de limaille de fer porphyrisée et deux onces et demie d'acide sulfurique concentré. Avec un tube de verre, j'ai remué le mélange , et après avoir fermé la tubulure, j'ai procédé à la distillation à la douce chaleur d'un bain de sable. Dès la première impression du feu , des bulles de gaz ont traversé l'alcool ; elles ont continué de se dégager pendant six heures environ. L'alcool s'est légèrement coloré, et environ un quart de la liqueur de la cornue a distillé dans le récipient. J'ai retiré le flacon qui contenait l'alcool , et j'ai laissé l'appareil jusqu'au lendemain dans cet état. Il est essentiel d'observer que le liquide du matras et le gaz qui y était contenu communiquait ainsi avec l'air extérieur au moyen du tube recourbé qui ne plongeait plus dans l'alcool.

Dans un mémoire lu à l'Institut , le 4 février 1811 , M. Gay Lussac a prouvé que l'acide prussique dilate considérablement l'air ou les gaz avec lesquels on le mêle , lui communique ses propriétés et res-

---

(1) Je dirai plus bas pourquoi j'ai reçu les vapeurs dans de l'alcool.

semble alors à un fluide élastique permanent. D'après les dispositions de mon appareil, j'avais donc obtenu de l'acide prussique dissous dans l'alcool, dissous dans l'eau, et à l'état de gaz mêlé avec l'air que contenait le matras. J'examinerai le produit obtenu sous ces trois formes.

1<sup>o</sup> *De l'acide prussique dissous dans l'air des appareils.*

L'appareil dont on avait enlevé le flacon d'alcool resta vingt-quatre heures dans cet état, par conséquent en communication avec l'air extérieur. Au moment de séparer le matras de la cornue pour retirer le produit liquide de la distillation, je fus frappé de l'odeur désagréable qui s'en dégageait. Mon élève, après avoir versé le liquide dans un flacon, eut la curiosité d'approcher le nez d'une des ouvertures du matras; il fut de suite comme suffoqué par une vapeur très-âcre et très-irritante d'une forte odeur de punaise, et, en moins d'une seconde, il éprouva des étourdissements qui firent le renverser, avec un resserrement spasmodique de la gorge, un crachotement qui dura pendant plusieurs minutes.

Cet effet singulier me décida à tenter l'effet de cette vapeur sur quelques animaux. Je fermai avec deux bouchons les deux ouvertures du matras, remettant au lendemain les expériences que je voulais faire.

D'abord je ferai remarquer que, relativement à l'odeur de l'acide prussique, Scheele s'exprime ainsi dans son traité de *Materia tingentæ cæruleæ berolinensis*.

« *Materiæ tingentis odor singularis neque injundus est.* »

Celle

Celle qui se dégageait du matras a quelque chose de repoussant qui a de l'analogie avec celle de l'hydrogène sulfuré très-condensé (1); il m'a été impossible de la bien déterminer parce qu'elle me fatiguait assez pour m'imposer l'obligation de respirer cette vapeur le moins possible, afin d'éviter une sorte de crachotement désagréable et d'étourdissement momentané auquel elle donnait lieu. Les expériences suivantes vont prouver que j'ai fait sagement de ne pas la respirer trop franchement.

*Première Expérience.*

Un oiseau a été présenté par le bec à l'une des ouvertures du matras; au même instant il est resté sans mouvement.

*Deuxième Expérience.*

Un jeune lapin de vingt jours fut présenté par le museau à l'ouverture de ce même matras que je rebouchais après chaque expérience; au bout d'une seconde, le petit animal est tombé mort, la gueule ouverte, rendant une quantité assez considérable de salive.

*Troisième Expérience.*

Un chat de six mois fut présenté de la même manière à l'ouverture de ce même matras: il fit quel-

---

(1) En approchant le nez d'un verre à liqueur dans lequel je décomposais de l'hydro-sulfure de barite un peu concentré au moyen de l'acide muriatique, je me suis trouvé asphyxié, et je serais tombé de toute ma hauteur sur le plancher, sans un aide de laboratoire qui me reçut dans ses bras et me tint pendant quelques secondes sans connaissance. Je ne cite ce fait que parce qu'il a quelque analogie avec les expériences suivantes.

ques mouvements pour se retirer ; au bout de deux secondes il tomba mort avec les mêmes symptômes que dans l'expérience n° 2.

*Quatrième Expérience.*

Un chien épagneul vieux , mais encore plein de santé , fut approché de cette ouverture de telle manière que les narines seulement fussent exposées à la vapeur ; la gueule était tenue ouverte au moyen d'un bâillon : l'animal fit beaucoup de difficultés pour se dégager de la position pénible où je le retenais ; mais , au bout de six secondes , il tomba sur le carreau et mourut en très-peu d'instants avec les symptômes décrits précédemment.

*Cinquième Expérience.*

Un autre chien beaucoup plus fort que celui-ci , à jeun depuis douze heures , ayant été soumis à la même expérience , a éprouvé le même sort : il était sans vie au bout de dix secondes.

Il résulte des cinq expériences que je viens de rapporter qu'un matras de deux litres de capacité , rempli de gaz acide prussique mêlé d'air atmosphérique , a suffi pour démontrer l'action très-délétère de ce gaz , et que cette propriété délétère n'est pas sensiblement modifiée par son mélange avec l'air atmosphérique.

*2° De l'acide prussique liquide.*

J'ai dit précédemment qu'un quart à-peu-près de la liqueur contenue dans la cornue avait passé dans le récipient lors de la distillation ; je ferai remarquer que , comme l'ont annoncé Scheele et les autres chimistes qui ont parlé de cette opération , ce liquide était coloré légèrement en bleu , et qu'au

bout de quelques jours il a laissé précipiter une petite quantité de bleu de prusse qui se trouve régénéré et entraîné lors de la distillation.

Il est impossible d'approcher le nez de l'orifice du flacon qui contient cette liqueur sans éprouver l'étourdissement et le crachotement dont j'ai parlé à l'article du matras, et je ne doute pas qu'il serait très-imprudent de le laisser ouvert dans un appartement étroit et bien fermé ; on se trouverait infailliblement exposé à des accidents plus ou moins graves en respirant long-temps l'air de cet appartement. Le résidu de la distillation ayant été transvasé dans une terrine de grès, est resté pendant quelques heures à l'air libre dans une pièce vaste de vingt-cinq pieds en tous sens : moi, mon élève et deux garçons de service, nous avons éprouvé un mal-aise qui nous a forcé de porter dehors la terrine de laquelle on ne pouvait s'approcher à la distance de plusieurs pieds. (1)

Le liquide obtenu par la distillation a une saveur décidément amère et assez semblable à celle des amandes. J'ai essayé cette liqueur sur des animaux de la manière suivante :

#### *Sixième Expérience.*

J'ai fait avaler à un jeune lapin de quinze jours, un gros de ce liquide ; au bout d'une seconde le petit animal a poussé un cri et est tombé mort.

(1) Deux chats qui vivaient dans le même appartement ont paru tourmentés d'une manière singulière ; ils s'agitaient en miaulant avec force, et j'ai cru devoir attribuer l'état de maladie qu'ils ont conservé pendant quelques jours à l'influence de cette singulière vapeur.

*Septième Expérience.*

J'ai fait avaler à un fort chien une cuillerée à café de la liqueur ; l'animal a également poussé un cri très-fort et est mort sur-le-champ.

Ces deux expériences prouvent que l'acide liquide a aussi une action très-délétère ; mais en comparant la promptitude des effets, il me paraît démontré que l'acide gazeux, même mélangé d'air atmosphérique, agit d'une manière plus prompte et bien plus vivement que le produit de la distillation ou l'acide liquide.

*3° De l'acide prussique dissous par l'alcool.*

Avant de rendre compte de mes expériences, je dois faire part d'un fait qui m'a été communiqué par M. Vogel, l'un de nos correspondants, le 27 octobre dernier.

On m'écrit d'Allemagne, me dit-il, qu'un professeur de chimie, voulant examiner les effets de l'acide prussique sur l'économie animale, avait introduit du prussiate de potasse dans une cornue à laquelle il a adapté un matras contenant de l'alcool. L'appareil monté, il versa par la tubulure de la cornue de l'acide sulfurique, et il satura ainsi l'alcool d'acide prussique. Cette liqueur spiritueuse a quelque analogie avec le kirchenwasser. Le chimiste montre ce liquide à quelques amis qui viennent dîner chez lui ; par prudence, personne n'ose y toucher. On se retire et l'on oublie le flacon. La domestique, en débarrassant la table, trouve cette liqueur d'un goût agréable et en prend un petit verre ; au bout de deux minutes elle tombe morte sur-le-champ, et comme frappée d'apoplexie.

C'est à l'occasion de ce fait que j'ai cherché à obtenir de l'alcool chargé d'acide prussique.

Le demi-litre d'alcool a trente-cinq degrés à travers lequel le gaz acide prussique s'était dégagé pendant six heures, n'avait pas contracté d'odeur bien sensible pendant l'opération. Il était légèrement coloré; mais, à la longue, il s'est fait un dépôt et il a repris sa première limpidité. Par sa saveur, j'ai reconnu qu'il n'avait pas changé sensiblement.

#### *Huitième Expérience.*

J'ai fait avaler à un jeune lapin une cuillerée de cet alcool; le petit animal a éprouvé des symptômes qui m'ont paru être ceux de l'ivresse seulement. Il est resté sans mouvement quelques minutes; mais, au bout de ce temps, il a repris toute sa vigueur, et il ne lui est survenu aucun accident. Deux heures après, comme il était très-bien portant, je lui ai fait avaler une pareille dose d'acide liquide, il est mort de suite.

L'ingestion de l'alcool n'ayant pas produit l'effet désiré, j'en ai conclu qu'il n'était pas suffisamment chargé d'acide; j'ai donc recommencé l'opération décrite précédemment en recevant encore une fois pendant plusieurs heures le gaz acide prussique dans ce même alcool. L'opération étant terminée, l'alcool m'offrit la même odeur que le matras et l'acide liquide, mais avec moins d'intensité. Je ne trouvai pas non plus à l'alcool la saveur de kirchenwasser annoncée. Quoi qu'il en soit, j'opérai de la manière suivante :

#### *Neuvième Expérience.*

Un très-fort chien-loup, que j'avais conservé à jeun

depuis douze heures , ayant avalé de force deux gros de cet alcool, éprouva, au bout de deux secondes, des convulsions très-fortes, et est mort dans l'intervalle de cinq minutes.

Il résulte de cette expérience que l'alcool prussique a, comme le gaz prussique ou cet acide liquide, une action très-délétère. Mais, à moins que l'alcool n'ait pas encore été suffisamment chargé d'acide, ce qui me paraît inadmissible, parce que, vers la fin de l'opération seconde, le gaz qui se dégageait de l'appareil passait à travers l'alcool sans entrer en combinaison, on peut remarquer que l'action de ce dernier produit est moins vive que celle du gaz ou même de cet acide liquide.

Il était important de chercher à déterminer par l'autopsie cadavérique dans ces diverses expériences, quels pouvaient être les effets de cet agent terrible sur l'économie animale. Voici les renseignements recueillis à ce sujet.

#### PREMIÈRE OBSERVATION.

*Autopsie cadavérique du sujet de la deuxième expérience. C'était un chien très-fort, soumis à l'inspiration du gaz contenu dans le matras.*

1° A la tête. Le cerveau était parfaitement sain et intact, seulement il exhalait une odeur assez prononcée d'acide prussique. Les sinus de la dure-mère contenaient trop peu de sang pour qu'on pût y apercevoir quelque différence soit dans la couleur, soit dans l'odeur. La langue était molle, bleuâtre et sortie de la gueule.

2° Au col. L'ouverture de la glotte ne paraissait pas avoir éprouvé de changement sensible. Les ventricules du larynx contenaient quelques mucosités

sanguinolentes. La membrane muqueuse de la trachée-artère était parsemée de stries rougeâtres ; son système capillaire était injecté.

5° A la poitrine. Les poumons étaient d'un rouge vif ; étant incisés, le sang qui sortait par l'orifice des vaisseaux divisés n'était pas aussi rouge, aussi écumeux que le sang artériel, ce qui pouvait tenir en partie au sang veineux contenu dans les divisions de l'artère pulmonaire, qui sortait en même-temps. Les cavités aortiques du cœur, de même que les veines pulmonaires étaient remplies de sang d'un rouge sale très-foncé et ressemblant assez à de la lie de vin pour la couleur et la consistance. Il en était de même de celui que l'aorte et ses principales divisions contiennent.

Dans les cavités à sang veineux, le sang était très-épais, la couleur très-foncée. Il ressemblait assez bien à un liquide dans lequel on aurait fait dissoudre des portions considérables du foie. Les poumons, le cœur, et le sang qui y était contenu exhalaient l'odeur de l'acide prussique.

4° Dans l'abdomen. Les viscères digestifs étaient sains. Le sang de la veine-porte ne présentait rien de remarquable. Le foie portait sensiblement l'odeur de l'acide, moins cependant que le cerveau.

La chair musculaire était comme dans l'état ordinaire : l'odeur de l'acide s'y faisait aussi très-bien remarquer.

L'ouverture de ce cadavre a été faite une heure après la mort du sujet.

## DEUXIÈME OBSERVATION.

*Autopsie cadavérique du sujet de la septième expérience.*

*C'était un fort chien à jeun qui avait avalé de force une cuillerée à café de l'acide liquide.*

Le cerveau ne paraissait nullement altéré, il répandait l'odeur de l'acide prussique. La langue, comme dans l'observation précédente, était bleuâtre, pendante et sortie de la gueule. La voûte palatine était noire; sur la partie la plus reculée, autour de l'ouverture postérieure des fosses nasales et à la partie supérieure du pharynx, on voyait des traces sensibles d'une vive inflammation. La muqueuse de l'estomach ne paraissait nullement changée ni dans sa couleur ni dans sa texture. Les mucosités qui la lubrifient étaient fortement imprégnées de l'odeur de l'acide.

L'estomach était contracté, les saillies et les rides de la membrane muqueuse étaient fortement prononcées.

Le sang dans les poumons et le cœur était à-peu-près de même que dans l'observation qui précède; seulement la teinte paraissait moins foncée.

L'ouverture du cadavre a eu lieu après la mort bien constatée.

## TROISIÈME OBSERVATION.

*Autopsie cadavérique du sujet de la neuvième expérience. C'était un fort chien-loup qui avait avalé de force deux gros d'alcool prussique.*

1<sup>o</sup> A la tête. Nulle trace de lésion dans le cerveau; odeur de l'acide prussique modifiée par celle de l'alcool. La langue comme dans les deux

cas précédents. La voûte palatine, noirâtre ; sa partie postérieure ainsi que le haut du pharynx très-rouge et fortement injectée.

2° Au col. Rien dans le larynx , la trachée-artère , ainsi que l'œsophage qui contenait une matière jaunâtre un peu mousseuse , fortement imprégnée de l'odeur de l'alcool prussique.

5° A la poitrine. Tout était à-peu-près comme dans les cas précédents, les poumons étaient moins rouges ; le sang qu'ils contenaient était moins vermeil que dans les deux premières observations , leur couleur était d'un gris ardoisé ; ils paraissaient aussi moins gorgés de sang. Les cavités du cœur en étaient remplies.

4° A l'abdomen. La surface interne de l'estomach présentait les traces d'une vive inflammation ; elles étaient très-rouges. Les intestins n'offraient rien de particulier.

Les faits que jé viens de rapporter prouvent bien évidemment l'action très-délétère de l'acide prussique obtenu par le procédé de Scheele , soit à l'état gazeux , soit à l'état liquide ou dissous dans l'alcool. Je dépose ces faits , qui m'ont paru très-importants , entre les mains des savants et des physiologistes auxquels il appartient de prononcer si , comme l'annonce le docteur Emmert , dans une dissertation sur les effets vénéneux de l'acide prussique , insérée dans la Bibliothèque médicale , on peut continuer d'assurer que son effet a lieu sans qu'il en résulte aucune altération du sang. Les expériences qui me sont personnelles permettent au moins de prononcer avec lui que c'est particulièrement par la circulation du sang qu'il agit , puisque nous avons vu dans tous les sujets examinés sa couleur manifestement altérée.

Je me borne pour l'instant à présenter à la Compagnie, le résultat de ces premières expériences ; je suis forcé par les circonstances de suspendre celles que j'avais commencées sur l'acide prussique obtenu par d'autres procédés. Plusieurs faits assez importants déjà recueillis doivent être appuyés ou démentis par des expériences nouvelles. Je m'empresserai de les répéter aussitôt qu'il me sera permis de le faire, et, espérant obtenir de la part de ceux qui m'écoutent, la même indulgence, je me ferai un devoir de communiquer à l'Académie le résultat de ces nouvelles recherches.

---

---

PROCÉDÉ

POUR TEINDRE LE FIL DE LIN OU DE CHANVRE EN  
ROUGE DIT DES INDES OU D'ANDRINOPLE ,

Communiqué à l'Académie des Sciences , des Belles  
Lettres et des Arts de Rouen, le 11 Mars 1814,

PAR M. VITALIS.

MESSIEURS ,

Le procédé du rouge des Indes sur fil de lin ou de chanvre est essentiellement le même que celui du rouge des Indes ou d'Andrinople sur fil de coton : comme ce dernier , il se compose d'une série d'opérations dont je crois devoir avant tout donner une idée générale , en suivant exactement l'ordre dans lequel ces opérations doivent s'exécuter. Je suppose qu'il s'agit d'opérer sur cent livres de fil.

I<sup>ere</sup> OPÉRATION. — *Décreusage ou débouilli.*

Cette opération a pour but d'enlever au fil de lin ou de chanvre la couleur blonde ou grise qui lui est propre , afin de le rendre susceptible de recevoir les mordants et la couleur qu'on se propose de lui appliquer.

En effet , la partie colorante naturelle du lin et du chanvre est le résultat d'une attraction réelle et assez forte entre cette partie colorante et la substance même du fil. La preuve en est que l'on ne peut détruire cette attraction que par des moyens

chimiques assez énergiques , tels que l'action alternative et répétée des alcalis et de l'acide oxi-muriatique employés , comme on le sait , dans toutes les blanchisseries bertholliennes.

Or , l'expérience prouve qu'on ne peut parvenir à appliquer solidement la partie colorante rouge de la garance au lin et au chanvre , qu'en déterminant des attractions particulières , 1° entre le fil dont il s'agit et certains mordants ; 2° entre ces mordants et la partie colorante de la garance : d'où il suit que pour créer ces attractions nouvelles , il est indispensablement nécessaire de rompre la première , c'est-à-dire celle que la nature elle-même avait fait naître entre la substance du fil de lin ou de chanvre et sa partie colorante.

Pour arriver à ce but , on commence par faire macérer le fil pendant deux ou trois jours dans l'eau pure , et à la température d'environ quinze degrés de l'échelle centigrade ; on le retire ensuite , on le laisse égoutter et on le lave avec soin.

Le lavage du lin et du chanvre ne s'exécute point comme celui du coton : les fils de lin ou de chanvre se mêleraient de manière à rendre très-pénibles et même impossibles à bien exécuter les opérations subséquentes. Pour éviter cet inconvénient , ayant saisi la torse , qui est composée de trois pentes , on pose la main sur l'eau , puis , la retournant en sens contraire , d'un mouvement de poignet on étend le fil sur l'eau , et on lui fait décrire une portion de cercle ; on plonge ensuite le poignet dans l'eau , on relève promptement la torse et on la reprend de l'autre main. Par ce moyen les fils sont tirés sur leurs longueurs , et ce mode de lavage empêche qu'ils ne se mêlent et ne deviennent

pelus. Le fil ayant été bien lavé et bien égoutté, on le fait bouillir pendant six heures environ dans une lessive caustique de soude à deux degrés de l'aéromètre de Baumé; on emploie de cinq à six cents pintes de lessive par cent livres de fil : on laisse égoutter au-dessus de la chaudière, on lave avec soin et on fait sécher à l'air. La lessive caustique se prépare avec deux parties de soude et une partie de chaux bien vive et bien fusée; à la lessive de soude on pourra substituer les eaux de dégraissage, dont on parlera plus bas : ce qui rendra ce débouilli plus économique.

Un premier débouilli ne suffit pas ; il faut en faire un second semblable au premier, si ce n'est qu'on pourra réduire la lessive caustique à un demi degré, et bouillir seulement pendant cinq heures, après quoi on retire le fil de la chaudière ; on le laisse égoutter, on lave et on sèche à l'air, comme précédemment.

## II<sup>e</sup> OPÉRATION. — *Bains de fiente ou Bains bis.*

On sait que les substances animales ont la propriété d'entrer plus aisément en combinaison avec les parties colorantes et de former avec elles des composés plus solides, et par conséquent plus durables : c'est pour communiquer jusqu'à un certain point cette propriété aux substances végétales que l'on a imaginé de les animaliser en quelque sorte, en les imprégnant de certaines liqueurs animales, telle que la liqueur intestinale des ruminants ou la liqueur albumino-gélatineuse contenue assez abondamment dans la fiente du mouton.

Dans un Mémoire sur les effets des bains de fiente, que j'ai lu en 1806 à l'Académie, et inséré

dans le Journal de physique , année 1808 , je crois avoir démontré que la liqueur albumino-gélatineuse dont ces bains sont chargés , contribue puissamment à fixer la couleur de la garance , par la forte attraction qu'elle exerce sur les parties colorantes en général. Cette théorie explique pourquoi à la liqueur intestinale des moutons , qu'il serait impossible de se procurer en quantité suffisante aux besoins des ateliers , on a substitué la fiente des animaux.

Pour conserver la fiente et la défendre de la putréfaction , au moins pendant un an , on verse sur la fiente de la lessive de soude à douze degrés de l'aéromètre et en quantité suffisante pour former une bouillie épaisse , après que la fiente a été broyée avec les pieds dans un baquet. On sait que les alcalis ont la propriété de dissoudre certaines matières animales et de retarder la putréfaction.

Pour former les bains de fiente on prend quinze livres de fiente préparée comme il vient d'être dit , pour cent livres de fil , on l'étend de cent cinquante litres de lessive de soude à deux degrés , on agite pour opérer un mélange parfait.

On verse cette liqueur dans un baquet où l'on a mis d'avance six livres d'huile d'olives chargée de beaucoup de mucilage , connue en teinture sous le nom d'huile grasse ou tournante , et on pallie pour bien mêler ces trois substances qui entrent dans la composition du bain.

Voici maintenant la manière de l'employer.

Avec un sébile de bois on prend une portion du bain , on la verse dans une terrine vernissée , scellée dans une maçonnerie à hauteur d'appui ; on y passe alors le fil.

On ne doit point passer plus d'une livre de fil

à-la-fois, c'est-à-dire deux pentes de chaque main.

Le passage du fil, soit en bain de fiente, soit dans les bains dont il sera parlé dans le cours de ce Mémoire, s'exécute de la manière suivante :

On plonge les pentes de fil dans le bain, on les retourne à diverses reprises, en les foulant avec les poignets, et de manière à les bien imbiber; on les retire ensuite, et on les tord à l'aide d'une cheville scellée dans le mur, au-dessus de la terrine; on rabat le fil dans le bain et on répète cette manœuvre trois fois de suite; on secoue ensuite les pentes, ce qu'on appelle *créper*, afin de détacher les fils les uns des autres, et les empêcher de se coller ensemble.

Le passage étant terminé on porte le fil à l'éten-dage à l'air libre d'abord, sur des perches de bois blanc, ayant soin de retourner souvent les pentes, pour empêcher le bain de couler, ce qui arriverait insensiblement, sans cette précaution. Lorsque par l'action de l'air la dessication est faite aux trois quarts à-peu-près, on achève dans des étuves ou sécheries où la température doit être portée à cinquante ou cinquante-cinq degrés du thermomètre de Réaumur.

Une dessication parfaite est ici tellement essentielle que, si le fil conserve le moindre degré d'humidité, il ne se combine plus que très-imparfaitement aux apprêts et aux mordants qu'il doit recevoir dans la suite, et ne prend qu'une couleur maigre au garantage.

Lorsque le fil a été passé en fiente, il faut bien se garder de le laisser entassé, si on ne veut s'exposer à voir le fil prendre feu, et occasionner des incendies souvent désastreux. On donne au fil un second bain de fiente semblable au premier, et on

sèche de même. Ce qui reste du bain de fiente se nomme *avances*, et entre dans la composition des bains suivants.

### III<sup>e</sup> OPÉRATION. — *Bains d'huile ou Bains blancs.*

Ce bain se prépare en versant cent cinquante litres de lessive de soude à deux degrés de l'aéromètre sur dix livres d'huile grasse ; on mêle bien avec le rable, et on reconnaît que le bain est de bonne qualité lorsque l'huile ne se sépare point et ne monte point à la surface. On mêle ce bain avec le reste du précédent, et on y passe le fil, comme dans l'opération précédente ; on le laisse douze heures sur une table, et on le sèche ensuite à l'air d'abord, puis à l'étuve.

On répète ce bain une seconde fois avec les mêmes attentions et on sèche de même.

### IV<sup>e</sup> OPÉRATION.

On verse dans un baquet cent cinquante livres de lessive de soude à deux degrés de l'aéromètre : on y ajoute ce qui est resté des bains blancs, on pallie bien et on y passe le fil comme dans les bains précédents : on sèche à l'air, puis à l'étuve ; à ce qui reste du bain précédent, on ajoute cent cinquante litres d'eau de soude à deux degrés ; on y travaille le fil comme ci-dessus : on sèche à l'air et à l'étuve, ce qui reste de ces bains se nomme *sikiou* et sert à l'avivage.

### V<sup>e</sup> OPÉRATION. — *Dégraissage.*

La plus grande partie de l'huile employée dans les bains précédents reste combinée chimiquement  
au

au fil de lin ou de chanvre , mais il en existe une portion qui n'est point entrée en combinaison et qui n'est que fortement adhérente à la surface du fil , et on conçoit qu'il est nécessaire de l'en débarrasser , afin d'empêcher cette portion huileuse de se combiner aux mordants subséquents , dont l'action serait par-là même affaiblie , puisque la combinaison ne se ferait pas sur le fil lui-même.

Pour enlever la portion d'huile non combinée , on fait tremper le fil pendant dix à douze heures dans de l'eau pure , légèrement tiède ; on relève ensuite , on tord à la main , on lave avec soin à l'eau courante ; on tord à la cheville avec le chevillon , et ensuite on sèche à l'air d'abord , puis à l'étuve.

Le fil qui n'est pas bien dégraissé ne prend pas également la couleur : celui qui l'est trop ne prend qu'une couleur maigre.

Ce qui reste des eaux de dégraissage sert à décreuser ou à débouillir une seconde mise de fil.

Après le dégraissage , le fil doit être d'un beau blanc.

#### VI<sup>e</sup> OPÉRATION. 1<sup>er</sup> *Engallage.*

On fait cuire vingt-cinq livres de noix de galle en sorte , dans six seaux d'eau qu'on rafraîchit ensuite par trois seaux d'eau fraîche ; la décoction , passée au tamis de crin , conservant encore assez de chaleur pour qu'on puisse à peine y tenir la main , on y passe le fil en le foulant à l'ordinaire dans une terrine qui ne sert qu'à cet usage et qui est scellée dans une maçonnerie à hauteur d'appui ; on tord légèrement à la cheville fixée au-dessus de la terrine ; on rabat et on manœuvre encore deux fois de la même manière ; on crêpe ensuite le fil

et on le porte de suite à l'étendage , à l'air libre , si le ciel le permet , et sous des angars , dans les temps pluvieux et humides , et on achève la dessication à l'étuve. On conserve le marc de la noix de galle pour le second engallage dont il sera parlé plus bas.

#### VII<sup>e</sup> OPÉRATION. — 1<sup>er</sup> *Alunage.*

Pour aluner cent livres de fil , on dissout quinze livres d'alun bien pur , et surtout entièrement purgé d'oxide et de sulfate de fer , dans six ou sept seaux d'eau sans bouillir ; on laisse refroidir un peu , on décante dans un baquet , et lorsque la dissolution n'est plus que tiède , on y passe le fil comme dans les bains précédents. 1<sup>o</sup> On laisse le fil en repos sur une table pendant douze heures ; on fait ensuite sécher lentement à l'air et à l'ombre , et on termine la dessication à l'étuve.

#### VIII<sup>e</sup> OPÉRATION. — *Lavage d'Alun.*

Ce lavage est très-important ; il doit se faire à la rivière avec le plus grand soin et de la manière dont nous l'avons expliqué plus haut , afin d'enlever au fil toute la portion d'alun qui ne serait pas combinée chimiquement avec les mordants qu'il a déjà reçus ; on sèche ensuite à l'air , puis à l'étuve.

#### IX<sup>e</sup> OPÉRATION. — *Remontage sur Alun.*

Le remontage sur alun consiste à passer de nouveau le fil séché de son lavage d'alun , en bains blancs , en sels , en galle et en alun.

Cette nouvelle série d'opérations s'exécute dans l'ordre suivant :

1<sup>ère</sup> Bain blanc , avec huile grasse , six livres et lessive de soude à deux degrés de l'aéromètre ;

cent cinquante pintes : passer le fil , sécher à l'air et à l'étuve.

2<sup>e</sup> Bain blanc , composé et appliqué de même ; sécher à l'air et à l'étuve.

3<sup>e</sup> Bain de sel , avec cent cinquante livres d'eau de soude à deux degrés  $1/2$  , et mêlés à ce qui est resté des bains blancs précédents ; passer le fil , sécher à l'air et à l'étuve.

4<sup>e</sup> Engaller une seconde fois avec la décoction rebouillie du marc de la noix de gale qui a servi au premier engallage ; étendre de suite à l'air , et achever la dessication à l'étuve.

5<sup>e</sup> Aluner une seconde fois avec quinze livres d'alun bien pur ; sécher lentement à l'air et à l'ombre , puis à l'étuve.

6<sup>e</sup> Lavage d'alun , comme la première fois ; sécher à l'air et à l'étuve.

#### X<sup>e</sup> OPÉRATION. — *Garauçages.*

Le premier garauçage se donne avec cent cinquante livres d'alizari de Provence : on ne teint que vingt-cinq livres de fil à la fois.

La chaudière qui sert à cette opération , a la forme d'un carré long , et contient environ vingt-cinq seaux d'eau ; on jette dans le bain les cent cinquante livres d'alizari qu'on a eu soin de pétrir préalablement par parties , avec vingt ou vingt-cinq litres de sang de bœuf ou de mouton , et on pallie bien pour diviser la pâte et la distribuer dans le bain.

Lorsque celui-ci commence à bouillir , on y plonge le fil dont on passe les pentes sur des bâtons posés en travers de la chaudière , et que l'on nomme *lisoirs* ; on a soin d'enfoncer les pentes , de les retourner de temps en temps

bout pour bout, de les agiter dans le bain, et de les changer successivement de place, afin que le degré de chaleur soit à-peu-près le même pour toutes et que la couleur s'applique le plus également possible : on soutient cette manœuvre pendant cinq quarts d'heure ; la chaleur allant toujours en augmentant graduellement, jusqu'au degré de l'ébullition. Aussitôt que l'ébullition se manifeste, on retire les pentes de dessus les lisoirs, et on passe ceux-ci dans des boucles de ficelle qui servent à soutenir les pentes qui sont alors tout-à-fait submergées ; on soutient l'ébullition pendant trois quarts d'heure environ, après quoi on retire les pentes, on les laisse égoutter en refroidissant, et on lave en eau courante jusqu'à ce que l'eau sorte claire.

Le fil étant bien égoutté, et non séché, on lui donne un second garantage qui se compose dans les mêmes proportions et s'exécute de la même manière que le premier.

En garantage deux fois, on obtient une couleur plus égale et plus nourrie ; le fil prend dans le garantage un rouge brun qu'on amènera à un rouge pur par l'opération suivante.

#### XI<sup>e</sup> OPÉRATION. — *Avivage.*

Quoique l'on puisse aviver le rouge de garance dans le sikiou, cependant nous préférons de composer un bain neuf, avec cinq ou six cents pintes d'eau de soude à un degré de l'aéromètre, dans laquelle on aura fait dissoudre huit livres de savon blanc de Marseille, coupé en tranches minces.

Lorsqu'on s'est assuré que le savon est bien dissout, on jette les pentes de fil distribuées en un certain nombre de paquets, dans une chaudière où l'on retient la vapeur au moyen d'un couvercle so-

lidement établi sur un bourrelet , fait d'une grosse toile d'emballage interposée entre le couvercle et les bords de la chaudière ; on fait bouillir à petits bouillons pendant cinq à six heures , ou mieux jusqu'à ce que le rouge soit bien découvert , ce dont on s'assure en retirant de temps en temps un petit échantillon suspendu à une ficelle dans la chaudière ; on cesse alors le feu , on laisse refroidir dans la chaudière , on exprime le fil , on le lave à la rivière , on le tord ensuite à la cheville et on sèche à l'air et même à l'étuve. Si un premier avivage n'avait pas assez découvert le rouge , on en donnerait un second , en y employant une quantité de savon et un temps d'ébullition proportionnés à l'effet qu'il s'agit de produire.

Au sortir de l'avivage le fil porte une couleur rouge franche , mais sans beaucoup d'éclat ; on parvient à lui en donner davantage en lui faisant subir une dernière opération à laquelle on donne le nom de rosage.

## XII<sup>e</sup> OPÉRATION. — *Rosage.*

Dans trente-six seaux d'eau on fait dissoudre douze livres de savon blanc de Marseille ; on fait dissoudre aussi une livre de sel d'étain ( muriate d'étain ) dans une pinte d'eau tiède , et on verse dans cette dernière dissolution environ quatre onces d'acide nitrique à vingt degrés de l'aéromètre ; la dissolution de savon étant bien faite , et après qu'elle a jeté quelques bouillons , on y jette la dissolution du sel d'étain , en agitant le bain avec un rable , ou simplement avec un bâton. Ce bain , pour être de bonne qualité , doit être transparent.

On met alors le fil dans la chaudière , et on le fait

bouillir de la même manière que pour l'avivage , jusqu'à ce qu'un échantillon , sur lequel on règle le temps de l'ébullition , sorte d'un beau vif , après avoir été exprimé de son bain ; on relève et on lave le fil encore chaud ; on sèche à l'air , et la teinture du fil en rouge des Indes est terminée.

Telles sont les opérations que j'ai pratiquées pour teindre le fil de lin ou de chanvre en rouge d'Andrinople.

La liqueur albumino-gélatineuse contenue dans la fiente de mouton , l'huile grasse , la noix de galle et d'alun , sont les quatre mordants à l'aide desquels on parvient à fixer sur le lin et le chanvre , ainsi que sur le coton , la partie colorante de la garance : les deux dernières opérations , c'est-à-dire l'avivage et le rosage , ne servent qu'à développer la couleur et la rendre plus brillante. Quelque agréable que soit la couleur , cependant il sera peut-être possible de l'améliorer encore par des travaux en grand.

Dans l'art de la teinture comme dans tous les arts , pour arriver à la perfection , il faut une réunion de circonstances dont il n'est pas toujours possible de disposer.

Ici , par exemple , j'ai eu à lutter contre la mauvaise qualité du fil de lin , sur lequel j'ai opéré.

J'ai eu pareillement à combattre la rigueur de la saison , pendant les mois de janvier et de février de cette année.

Enfin , je n'ai pu opérer que sur quelques kilogrammes de matière.

Donnons quelques développements dont on sentira aisément l'importance.

1° On peut juger par l'échantillon de fil de lin écrit , joint aux échantillons de teinture , que ce fil

était extrêmement grossier, très-inégal, et par conséquent très-inégalement tordu. De-là plus de difficulté pour imprégner le fil des mordants, d'une manière uniforme, et pour arriver à une nuance fine et délicate : une couleur quelconque joue beaucoup plus agréablement à l'œil, sur des filaments déliés que sur des fils d'un certain diamètre. Les boucles de ficelle dans lesquelles on passe les pentes de fil, et qui comme le fil lui-même sont soumises à l'action des mordants et de la partie colorante, se teignent aussi en rouge, il est vrai, mais la couleur qu'elles prennent est bien éloignée d'atteindre celle que le fil reçoit : sans doute parce que les mordants et la partie colorante y pénètrent et s'y combinent moins aisément et moins parfaitement.

2° En m'invitant à m'occuper de ce genre de teinture, M. le Préfet m'avait fixé un délai assez court, et j'ai opéré sur la quantité de fil qui m'est, pour ainsi dire, tombée sous la main.

3° Les brouillards épais, des pluies, des neiges abondantes, et le froid rigoureux qui ont eu lieu pendant le cours de mes opérations, ont été autant d'obstacles à la confection des lavages, et surtout à la dessication à l'air; et j'ai remarqué plus haut combien cette dernière condition était essentielle à remplir : l'air agit non-seulement comme dissolvant de l'humidité, pendant que le fil est aux apprêts, mais il agit encore sur la couleur elle-même aussitôt qu'elle est appliquée sur le fil, et contribue, par la partie de gaz oxygène qu'elle contient, à éclaircir et à modifier agréablement la nuance. Forcé le plus souvent d'étendre le fil dans une chambre et non en plein air, on voit que j'ai perdu tous les avantages qu'il m'était permis d'attendre des courants d'air d'une saison plus douce,

d'un ciel plus serein, de l'influence des rayons solaires.

4° La teinture en rouge des Indes , exécutée en grand , dans des ateliers pourvus des chaudières et des ustensiles convenables , et qui possèdent une étuve où la dessication puisse être portée souvent au dernier degré , doit nécessairement offrir des résultats de beaucoup supérieurs à ceux que le travail le plus soigné peut donner dans un laboratoire de chimie. En opérant sur des grandes masses, l'inexactitude des proportions dans les ingrédients est moins sensible, le jeu des attractions chimiques est plus énergique ; il est plus aisé de ménager le feu, de le graduer, d'en mesurer, d'en soutenir, d'en prolonger l'action.

J'avais prévu tous les obstacles dont je viens de parler avant de commencer le travail qui m'était demandé, et je ne dissimulerai point que peu s'en est fallu que je ne renonçasse à l'entreprendre. Mais il s'agissait de créer un art nouveau, d'une extrême importance pour l'industrie et le commerce ; un appel avait été fait à ce sujet par le Gouvernement, à tous ceux qui s'occupent des procédés de teinture ; j'avais à répondre à l'invitation et à la confiance du sage Magistrat qui préside à l'administration de ce département. Des motifs aussi puissants l'emportèrent sur toute autre considération, et je n'écoutai plus que le désir de me rendre utile à nos fabriques.

Ceux qui ont médité sur les moyens d'accroître la prospérité de l'industrie française et qui se sont occupés des moyens de la fonder sur des bases solides et inébranlables, regrettaient depuis longtemps de voir que l'introduction d'un produit exotique, et qui, par l'effet d'une foule de circonstances, peut nous manquer tout-à-coup, eût, en quelque sorte, proscrit de nos ateliers des matières premières

à la culture desquelles notre sol se prête avec la plus heureuse facilité. J'ajouterai que je me suis assuré par l'expérience qu'au moyen d'un procédé analogue à celui du rouge des Indes , on peut donner aux fils de lin et de chanvre non-seulement la couleur rouge d'Andrinople , mais encore les couleurs rose , cerise , lilas , violet et paliacat de toutes les nuances ; en sorte que le fabricant sera le maître d'assortir ses couleurs au gré de son imagination, et de la manière la plus propre à flatter le goût des consommateurs, dans la fabrication des toiles et mouchoirs en fil de lin et de chanvre , comme il se pratique aujourd'hui dans la fabrication de la Rouennerie en coton.

Ceux qui voudront avoir la preuve de ce que je viens d'avancer la trouveront dans mon *Manuel du Teinturier sur fil et sur coton filé* , qui contient tous les procédés particuliers relatifs à ce genre de teinture.



*EXTRAIT du Rapport fait à l'Académie , le 22 juillet 1814 , par MM. B. Pavie et Lancelevée , sur le Mémoire de M. Vitalis , concernant la Teinture de fil de lin et de chanvre en rouge des Indes ou d'Andrinople.*

« Dès le moment où l'on s'est occupé en France , et notamment à Rouen , de la teinture du coton en rouge des Indes , les teinturiers avaient essayé de fixer cette couleur sur le fil de lin et de chanvre , mais ils n'avaient obtenu qu'une couleur pauvre , sans reflet et surtout peu solide.

» Les échantillons qui sont l'objet de ce rapport , et qui vous ont été présentés par M. Vitalis , le 3 mars dernier , offrent au contraire une couleur bien

nourrie, assez vive, et ayant même un certain éclat. Nous ajouterons, et avec beaucoup de satisfaction, que quoique le temps ne nous ait pas permis d'éprouver la couleur par une exposition prolongée à l'air et au soleil, cependant nous n'hésitons point à prononcer sur sa solidité, d'après la résistance qu'elle a opposée à l'action de l'acide nitrique et à celle du savon.

» Nous ne vous dissimulerons pas, Messieurs, qu'au premier aperçu, le fil de lin teint par notre confrère nous a paru avoir souffert dans sa ténacité. Cette altération pouvait résulter ou du procédé employé par l'auteur, ou de la mauvaise qualité de la matière sur laquelle il avait opéré. Pour lever tous les doutes à ce sujet, nous nous sommes adressés à M. Vitalis lui-même, qui nous a représenté en blanc quelques livres du fil dont il avait été obligé de se servir, et nous avons reconnu que ce fil, qui lui a été fourni par M. Marchand fils, teinturier, rue Chasse-Marée, à Rouen, avait été altéré par un demi-blanc qu'il avait reçu de M. Marchand, au moyen du Berthollet. (Acide muriatique oxigéné.)

Quant à la nécessité où M. Vitalis s'est trouvé d'employer ce fil de mauvaise qualité, elle est constatée par le délai extrêmement court qui avait été fixé pour ses opérations, par M. le Préfet. (1)

(1) Ce Magistrat avait, le 27 novembre 1815, écrit à M. Vitalis, en ces termes :

« Des essais, Monsieur, viennent d'être faits pour teindre en rouge dit des Indes le fil de chanvre et de lin.

» S. Exc. le Ministre des manufactures et du commerce appelle en conséquence l'attention de MM. les fabricants et teinturiers sur la recherche de ce procédé.

» Le zèle que vous avez mis jusqu'à ce jour à contribuer de

« Du reste, le procédé suivi par M. Vitalis, pour teindre en rouge des Indes le fil de lin ou de chanvre, ne diffère de celui qu'on emploie pour donner la même couleur au coton, que par des manipulations particulières dans les apprêts, et sur tout dans la manière de laver le fil de lin et de chanvre, et de le tirer à l'eau.

» M. Vitalis a donc encore une fois bien mérité de nos fabriques qu'il avait déjà servi si utilement, et par la découverte de plusieurs procédés nouveaux en teinture et par la publication de son *Manuel du Teinturier sur fil et sur coton filé*. (1)

» Que M. Déloge, de Montpellier, ait pris, au commencement de 1808, un brevet d'invention de dix ans pour le genre de teinture dont il s'agit ; qu'en 1811, M. Palfrène, de Cambrai, ait présenté au Ministre des manufactures et du commerce des mouchoirs de batiste, tissus en partie avec des fils teints en rouge d'Andrinople, il n'en sera pas moins vrai 1<sup>o</sup> qu'au mois de novembre 1813, le Ministre des

vos lumières et de vos moyens à l'amélioration de l'industrie manufacturière de ce département, m'est un sûr garant que vous allez y donner des soins dans la circonstance importante qui se présente.

» Je recevrai avec plaisir, Monsieur, l'assurance que vous vous êtes occupé de ces essais.

» Je vous serai obligé de me faire parvenir, *dans le délai de deux mois*, la notice des procédés que vous aurez employés et des échantillons que vous aurez obtenus. »

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé S<sup>as</sup> GIRARDIN.

(1) Il est à remarquer que le dernier chapitre de cet ouvrage, qui a paru en 1810, contient un exposé général de la marche qu'il convient de suivre pour teindre le fil de lin ou de chanvre en rouge d'Andrinople.

manufactures et du commerce appelait l'attention de MM. les fabricants et des teinturiers sur *la recherche du procédé à suivre pour teindre le fil de lin et de chanvre en rouge des Indes*; 2° que MM. Deloge et Palfrêne, s'ils ont découvert ce procédé, l'ont tenu secret; 5° que M. Vitalis aura le mérite et l'honneur de l'avoir révélé à nos fabriques, avec cette franchise et ce noble désintéressement dont il a donné d'ailleurs des preuves si multipliées dans toutes les occasions."

*Signés* B<sup>in</sup> PAVIE et LANCELEVÉE.

## OBSERVATION

D'UN TYPHUS EXANTHÉMATIQUE,

*PAR M. VIGNÉ, D. M. P.*

Un habitant de Rouen, âgé de trente-deux ans, privé tout-à-coup d'une certaine aisance, fut obligé de quitter sa famille pour aller partager les fatigues et les dangers de la dernière guerre de la France contre les puissances alliées. Après avoir, en moins de trois mois, bravé la mort dans seize combats, éprouvé nuit et jour les pénibles effets de la saison la plus rigoureuse, et, pendant plus d'un tiers de cet intervalle de temps, vécu de racines et de son détrempé, mal pétri, mal cuit, ce malheureux est revenu dans ses foyers avec le germe du typhus, qui s'est manifesté le surlendemain de son arrivée.

Appelé le quatrième jour de la maladie, j'ai trouvé les traits du visage sensiblement altérés, le regard farouche, la langue humide et blanchâtre, la parole brève, beaucoup d'oppression, une toux fréquente et convulsive, une espèce d'abandon des membres, le soubresaut universel des tendons, l'abdomen très-élevé, toutes les excréations supprimées, la peau brûlante, le pouls dur, irrégulier, une extrême propension au sommeil presque aussitôt interrompu par la vue fantastique des scènes horribles qui s'étaient passées sous les yeux du malade, et auxquelles il avait miraculeusement échappé. . . . violent paroxysme à l'entrée de la nuit.

Le 5<sup>e</sup> jour, mêmes symptômes.

Le 6<sup>e</sup>, délire furieux remplacé par un profond assoupissement.

Le 7<sup>e</sup>, sueur très-acide et partielle du thorax.

Le 8<sup>e</sup>, elle s'étend à l'abdomen et aux extrémités inférieures.

Les 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>, abondante éruption miliaire.

Le 13<sup>e</sup> et le 14<sup>e</sup>, copieuse évacuation par les voies urinaires, rémission de tous les symptômes, sorte de résurrection.

Le 17<sup>e</sup>, rémission encore plus marquée.

Le 21<sup>e</sup>, apyrexie, appétit, convalescence.

De légères décoctions mucilagineuses, employées d'abord de toutes manières pour diminuer la chaleur et le spasme, ensuite un large vésicatoire et deux sinapismes appliqués aux membres abdominaux, dans l'intention de ranimer la sensibilité presque éteinte et de seconder le travail de l'éruption; un chocolat médiocrement nutritif, adoucissant; un vin cordial à doses relatives pour relever au déclin des paroxismes les forces abattues; de simples fumigations acéteuses; enfin, tous les secours moraux indispensables pour soutenir le courage d'une épouse affligée, pour entretenir le zèle d'amis charitables qui l'aidaient à soigner le malade, pour l'armer lui-même dans quelques instants lucides contre la crainte du danger, et lui inspirer une pleine confiance dans les ressources de la nature et de la science qui concourt avec elle à rendre et à conserver aux hommes la vie et la santé; tels sont les moyens auxquels a cédé cette grave maladie.

J'ai cru devoir n'employer aucune substance ani-

malade trop facile à se corrompre dans les fièvres adynamiques , et préférer au kinkina, si usité , si évidemment efficace , un vin généreux que le malade , presque réduit à l'état automatique , semblait ardemment désirer.

J'ai surtout évité les boissons acides et les fumigations muriatiques , sulfureuses , nitriques , contre-indiquées par la toux et la phlegmasie cutanée.

Le succès de ce traitement permet de croire que l'on puisse , au moins quelquefois , y recourir utilement contre l'une des maladies qui paraîtraient exiger la médication la plus active , j'oserais presque dire la plus compliquée ; et l'aspect sous lequel celle-ci s'est présentée , justifie le nom que je lui ai donné , soit qu'on l'envisage relativement à l'espèce d'atonie , d'assoupissement , d'anéantissement où s'est trouvé le malade , soit relativement à l'altération des humeurs , effet ordinaire de la lésion des forces vitales.

Messieurs , en songeant à vous offrir cette observation sur le typhus , je n'ai point oublié que j'avais été précédé dans la carrière par les plus grands maîtres , et que Pringle surtout laissait à ses successeurs peu de choses à dire sur cette affreuse maladie ; mais je vous dois le fruit de mes faibles travaux , et je m'accuserais d'injustice , d'ingratitude envers vous , si je pouvais douter de votre indulgence , et vous dérober un seul de mes hommages.

---

## BELLES-LETTRES.

---

### RAPPORT

*Fait par M. PINARD DE BOISHÉBERT, Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la Classe des Belles-Lettres.*

MESSIEURS,

M. le Secrétaire vient de vous lire un extrait des travaux de la classe des sciences : il vous a mis à portée de juger des efforts que fait l'Académie pour répondre au but de son institution.

Je vais vous donner, par une courte analyse, une idée des Mémoires et des Morceaux de poésie fournis par la classe des Belles-Lettres.

Je m'abstiendrai de tout éloge ; trop heureux si dans cette réunion d'hommes éclairés qui nous honore de son attention, nos travaux peuvent obtenir de l'intérêt.

L'Académie entretient une correspondance suivie avec diverses sociétés savantes. Pour ne pas outrepasser les bornes raisonnables de cette séance, nous sommes forcés de nous réduire à la simple indication des ouvrages qui nous ont été envoyés.

= Nous avons reçu de la *Société d'Emulation de Rouen*, le précis de ses travaux pendant l'année 1815.

M. Licquet, chargé de nous le faire connaître, nous y fait remarquer entre autres pièces intéressantes ;

1<sup>o</sup> Le Discours prononcé par M. le comte de Girardin , président.

C'est un tableau fidèle de ce département , sous les rapports de l'agriculture et de l'industrie de ses habitants.

2<sup>o</sup> Le Discours de M. S.-Martin , qui lui a mérité une médaille d'or à la Société d'Emulation de Rouen , sur cette question : *Quelle a été l'influence du génie de Corneille sur la littérature française et sur le caractère national ?*

L'auteur en a fait hommage à l'Académie.

= La Société académique des Sciences, Lettres, Arts et Agriculture de *Nancy* , vous a envoyé le précis analytique de ses travaux pendant le cours de 1811 et 1812.

M. Duputel , chargé d'en faire le rapport , a présenté un sommaire rapide des productions aussi nombreuses que variées qui s'y trouvent analysées.

La plupart de ces productions étant du domaine des sciences , M. le Secrétaire vous en a entretenus.

Je me bornerai donc , ajoute M. Duputel , à vous dire qu'il résulte de ces travaux que la Société académique de Nancy est une de celles qui concourent avec le plus de zèle à la propagation des lettres et des arts , et avec laquelle il nous est non moins agréable qu'utile d'entretenir une active correspondance.

## PRODUCTIONS DES ACADEMICIENS.

## POÉSIE.

= M. Duputel vous a donné une héroïde ayant pour titre : *Charlotte Corday, avant de mourir, à son père.*

= Vous avez de M. Vigné des stances allégoriques, ayant pour titre, *le Papillon et la Rose.*

= M. Lefilleul des Guerrots, membre non résidant, nous a présenté deux fables, l'une *le Songe de Lubin*, et l'autre *l'Anc et son Maître.*

= M. Guttinguer vous a fait hommage de deux fables intitulées, l'une *les Fleurs et le Chou*, et l'autre *Philomèle, le Corbeau et le Vautour.*

L'Académie a délibéré que les stances allégoriques et les fables seraient imprimées à la suite de ce Rapport.

= M. Boïeldieu vous a présenté un morceau de poésie, imprimé, qui a pour titre, *le Frelon et les Abeilles.*

= M. Licquet a intéressé plusieurs de vos séances par la lecture de sa tragédie de *Rutilius*. Dans cette nouvelle production, notre confrère soutient la réputation que lui ont justement acquise les tragédies de *Thémistocle* et de *Philippe II.*

= M. Milcent, membre non résidant, vous a fait hommage de deux tragédies lyriques, imprimées, l'une ayant pour titre *Médée et Jason*, l'autre sous le titre d'*Hécube.*

= Le même vous a adressé deux pièces en vers , l'une ayant pour titre , *l'Homme* ; et l'autre , *le Banc de Pierre*.

La 1<sup>re</sup> présente l'homme dans toute sa grandeur :

La terre sous son bras devient saine et féconde ;  
Le peuple ailé des airs , les habitants de l'onde ,  
Les tyrans des forêts , asservis sous sa loi ,  
    Dans l'homme ont reconnu leur Roi.  
Des flots de l'Océan , il dompte la furie ,  
    Maîtrise d'une main hardie  
Les climats , les saisons , le souffle des autans  
Et plus puissant encor soumet les éléments.

L'auteur , après avoir fait de l'homme un demi-Dieu , le Roi de l'univers , le présente aux prises avec la douleur et la mort , pour jamais englouti dans la tombe ; et termine par ces vers :

O ! vérité , sublime et désirable !  
L'homme n'est pas dans ce corps périssable  
Que détruit la douleur , que le sépulcre attend :  
Il est dans la pensée , il est dans le génie ;  
    Et c'est par eux qu'il fait partie  
De l'invisible Auteur de l'Etre et du néant.

= Vous avez reçu de M. *Mollevaut* une pièce de poésie imprimée , ayant pour titre *la Paix*.

#### M É L A N G E S.

= M. *de Bonardi* , membre non résidant , vous a donné un *Essai sur le Bonheur*. Cet opuscule , qui honore l'esprit et le cœur de notre collègue , fait partie d'un ouvrage plus étendu. Le motif de l'auteur était de former ses enfants à la vertu , en la présentant comme le seul chemin qui mène au bonheur.

= Dans un Mémoire relatif à la ville de Paris , M.

*Gosseau* traite successivement les cinq questions suivantes :

1<sup>o</sup> Quelles étaient, au temps de Jules César, le nom, la situation et les limites de Paris, et quel rang tenait-il parmi les cités des Gaules ?

2<sup>o</sup> Est-il probable qu'un temple d'Isis, voisin de Paris, et un collège sacerdotal, établi à Issy, pour le service de ce temple, soient l'origine du nom de cette capitale ?

3<sup>o</sup> En refusant d'admettre Isis comme le radical de Paris, serait-il possible d'offrir une autre étymologie plus naturelle et plus raisonnable ?

4<sup>o</sup> Quels obstacles empêchèrent Labiénus de prendre Paris, la première fois qu'il se présenta devant ses murs ? Pourquoi fut-il plus heureux à la deuxième expédition ?

5<sup>o</sup> Où le général romain établit-il son camp devant Paris, en s'y présentant d'abord ? En quel endroit, après la prise de Melun et marchant itérativement sur Paris, traversa-t-il la Seine ? En quel endroit se donna la bataille où les Parisiens furent écrasés ?

La première question, dit M. Gosseau, ne présente aucune difficulté. Paris est désigné par Jules César comme une bourgade, *oppidum* ; il l'assimile à Melun, ville voisine dépendante de Sens.

Mais cette espèce de bourgade avait une importance assez grande et elle la devait à sa position avantageuse sur un grand fleuve, qui en faisait l'entrepôt naturel des plaines fertiles qui l'entouraient.

La deuxième question est négativement résolue

par notre confrère ; 1° dans le recensement des divinités des Gaulois , par César , Isis n'est pas seulement nommée. 2° Le même auteur nous apprend que les Druïdes étaient les prêtres des Gaulois ; que c'était dans l'épaisseur des forêts qu'ils faisaient leurs sacrifices barbares , à la cueillette du gui sacré ; 3° quelle eût été la convenance de placer le temple à Lutèce et le collège sacerdotal à Issy ; 4° Isis , comme radical , ne convient ni à *Lutèce* ni à la peuplade ; il n'est pas rare de voir une divinité associer à son nom celui de la contrée ou elle est honorée , ainsi nous disons Jupiter Capitolin , Appollon Delien , Venus Gnidiennne ; mais le contraire est absolument insolite.

*Troisième question.* Refusant d'admettre Isis comme le radical du nom des Parisiens , M. Gosseaume observe que *Parisii* était le nom du peuple dont la cité se nommait *Luteciae Parisiorum* ou *Parrhisiorum* en suivant l'orthographe de Pline ; considérant d'un autre côté que l'armure des Gaulois était un bouclier tressé de plantes sarmenteuses ; considérant enfin que les bas-reliefs trouvés en 1710 , dans les fouilles de Notre-Dame de Paris , plaçaient en tête de trois militaires pareillement armés , l'inscription *Eurises* que notre confrère dérive d'*eu* , *bellè* , *facile* ; et *πιζα* , *radix* , *leviter* , *parmulati*. Il lui paraît naturel de dériver *Parrhisii* de *παπα* , *malè* , *vitiose* , et *πισσ* , *viminati* ou *parmulati* ; en quoi il a pour autorité celle de César , qui décrit et qui blâme cette armure infidèle. Cette étymologie , d'ailleurs , est parfaitement en rapport avec le caractère bouillant et l'intrépidité des Gaulois , qui , fiers de leur courage , comptaient leur armure pour rien.

*Quatrième question.* Pourquoi Labiénus échoua-t-il dans sa première entreprise sur Paris ?

La marche des Romains sur la rive gauche de la Seine ; la rencontre des marais impraticables au confluent de la rivière de Bièvre et de la Seine, le forcèrent de rétrograder : mais la prise de Melun et celle de cinquante bateaux lui donnèrent de grands avantages.

2<sup>o</sup> Les Parisiens, qui prirent la retraite simulée de l'ennemi pour une fuite, commirent la faute énorme de sortir de leur camp bien retranché ; ils firent plus : ils brûlèrent leur ville, et allèrent au-devant des Romains, et n'étant plus couverts par leurs marais, leur armée fut taillée en pièces.

Sur la *cinquième question*, M. Gosseume, d'après des rapprochements du texte de César avec la démarche de Camulogène, conclut que Labiénus passa la Seine et débarqua au port à l'Anglais, et que la bataille se donna dans une plaine entre Ivry, la Salpêtrière et la Seine.

= Le même M. Gosseume a occupé une de vos séances par la lecture d'une dissertation ayant pour titre : *Recherches sur les bas-reliefs trouvés dans les fouilles du chœur de Notre-Dame de Paris, en 1710, et à quinze pieds de profondeur.*

L'auteur de ce Mémoire expose, dans un assez grand détail, les circonstances qui procurèrent la découverte de ces monuments ; les ouvrages des savants qui se chargèrent du soin de nous les faire connaître ; (1) la différence notable qui se rencontre entre leurs gravures, toutes calquées sur un même modèle. Les limites d'un extrait ne comportent pas toutes ces discussions ; nous nous contenterons de présenter ce qu'il y a de vraiment intéressant dans

ce Mémoire , et nous ferons nos efforts pour que la brièveté ne dérobe rien à la clarté.

Des quatre pierres carrées qui présentent chacune quatre bas-reliefs , la première est large de vingt-six pouces et haute de dix-huit ; elle offre sur la première face une inscription ainsi conçue :

TIBERIO CÆSARE AVGV. JOVI OPTVM MAXVM M  
NAVTAE PARISIACI PVBLICE POSIERVNT.

M. Gosseume s'appesantit peu sur cette inscription qui présente un sens assez clair. La seule ligature M donne lieu à une légère discussion. M. Baudelot remplit l'espace qui se rencontre entre le mot abrégé *Maxsum* et la ligature en question des trois lettres ARA , pour avec M , former le mot ARAM. M. Gosseume ne partage pas ce sentiment ; et , persuadé que cette ligature est le complément d'un mot qui se termine par un o , propose de substituer à ARAM ces mots-ci : PRO M. , abrégé de *Monumento*.

La deuxième face présente trois militaires armés de piques et de boucliers hexagones : la première figure singulièrement dégradée. Nulle inscription.

La troisième face présente pareillement trois militaires armés de piques et de boucliers hexagones ; au-dessus on lit cette inscription : EVRISES. Considérant , d'après le témoignage de César , de

---

(1) MM. de Mautour , Baudelot , Mem. de l'Acad. des Insc. tome 3 ; le P. Montfaucon , *Antiquité expliq.* ; tome 2 , page 425 ; D. Martin , *Religion des Gaulois* ; Mémoires de Trévoux , janvier 1712.

Tacite, de Juste-Lipse (1), que les Gaulois se servaient de boucliers tressés avec des plantes sarmenteuses et radicales qu'ils recouvraient de cuirs d'animaux, notre confrère dérive *Evrises* de deux mots grecs, *ev*, *benè*, *bellè*, *facilè*; et *piça*, *radix*, *vimen*; *leviter vimineo parmulari*. L'armure aurait donné le nom à la troupe, comme la cuirasse de nos jours donne le nom à nos cuirassiers; et le monument présentait l'hommage de la milice gauloise.

La quatrième face se compose de six figures sur deux plans de trois figures chaque; toutes, dans la gravure de M. Baudelot, sont des figures de vieillards, la tête ornée de couronnes de chêne. On lit au-dessus l'inscription suivante, souvent interrompue par des lacunes :

SENANI

V

EILQ

Avec le simple prolongement de la première jambe de la seconde n, dont M. Gosseume forme un r, et formant un s de la lettre i, assez équivoque, il lit : SENATVS. Suit la lettre isolée v; notre confrère met en avant la lettre l, et en arrière la lettre x, dont résulte le mot LVX. Considérant ensuite que l du dernier mot est informe de même que i; 2° que l'inscription ne termine pas la ligne; de a il forme un A, et de r informe un l; faisant précéder ce mot insignifiant d'un g et le terminant par un r, il forme le mot GALLOR, diminutif de *Gallorum*; et la légende *Senatus lux Gallorum*, devient un hom-

---

(1) *De bello gallico. De moribus germanorum. De militiâ romanâ.*

mage rendu au Sénat et la preuve de leur soumission pour les lois.

*Deuxième pierre.* Elle est composée de deux assises superposées ; les personnages y paraissent en pied ; au lieu que dans toutes les autres ils ne présentent que des bustes , ce qui prouve que dans le principe toutes étaient pareillement composées de deux assises. La largeur totale est de trente pouces , et la hauteur de quarante.

*Première face.* Un personnage tenant une tenaille d'une main , de l'autre un marteau , avec cette inscription : VOLCANVS , ce qui ne présente aucune difficulté.

*Deuxième face.* Un autre personnage armé d'une pique , une couronne sur la tête , avec cette inscription : IOVIS , ne présente pas plus de difficulté.

*Troisième face.* Autre personnage abattant , avec une hache , des branches de laurier , avec cette inscription : ESVS. C'était chez les Gaulois le nom de Mars. On peut y voir l'emblème de la Paix , Mars détruisant lui-même les trophées de la victoire.

*Quatrième face.* Elle présente un taureau dans une forêt ; il porte trois grues , une sur la tête , une sur le dos , une sur la croupe , avec cette inscription : TARVOS TRIGARANOS. M. Gosseaume adopte volontiers l'opinion de M. Baudelot , qui , dans ce bas-relief , Germanor. voit un emblème de la paix. Le taureau était un des Mor. C. 7. signes militaires des Gaulois ; et , au rapport de Tacite , les Gaulois déposaient , durant la paix , ces emblèmes de la guerre dans l'épaisseur des forêts. M. Gosseaume ajoute que la grue est l'emblème de la vigilance , et voit dans cette allégorie un avertissement de ne séparer jamais la vigilance des opérations militaires.

*Troisième pierre.* Elle a les mêmes dimensions que celles de la première.

*Première face.* Un cavalier une massue à la main gauche, la droite appuyée sur un cheval, avec cette inscription : CASTOR.

*Deuxième face.* Une figure toute pareille à la précédente, avec cette inscription : POLLUX; mais dans la seule gravure de M. Baudelot.

*Troisième face.* Une figure de vieillard au front chauve; de ses oreilles sortent des cornes rameuses auxquelles pend un anneau de chaque côté, avec l'inscription CERNVNNOS. M. Gosseume dérive ce mot de deux mots grecs κερως cornu, et υννυ capra apud Hesychium; on pourrait les exprimer en français par un seul mot, *Capricorne*. Notre confrère en conclut que la figure représente le Dieu Pan, que les mythologues confondent souvent avec les Satyres (1) aux pieds de chèvres et aux cornes de bélier. Ici, objectera-t-on, les cornes sont branchues; mais ignore-t-on que

..... Pictoribus atque poetis,  
Quid libet audendi semper fuit æqua potestas.

De arte Poet. 9. 10.

*Quatrième face.* Elle représente un athlète armé d'une massue, qu'il lève contre une hydre prête à

(1) Il suffit de jeter les yeux sur cette face pour y reconnaître la bouffissure temporale, les oreilles épaisses avec lesquelles les peintres nous représentent les Satyres. C'est vraisemblablement d'après cette similitude qu'Hippocrate a désigné les oreillons, maladie familière aux enfants, sous le nom de Σατυριασμος, *Satyriasmus*. Aph. § III; 16.

s'élancer sur lui. L'inscription très-mutilée est

DE VI RI OS.

et commence au tiers de la ligne ; ce qui prouve qu'en tête il y a plusieurs lettres effacées. M. Gosseume les supplée par ALCI ; puis, de la première lettre , très-équivoque, formant un D , il lit ALCIDE. Il supplée pareillement les lettres qui manquent entre I et R par CTO , ce qui lui donne le second mot VICTORI. Enfin, il supplée celles qui doivent précéder os par HON, et fixe la nature du personnage par le texte même de l'inscription ALCIDE VICTORI HONOS.

Notre confrère abandonne , ainsi que l'ont fait avant lui, le P. Montfaucon , M. de Mautour et M. Baudelot lui-même , les bas-reliefs de la quatrième pierre. Ils sont si dégradés que l'on n'y connaît absolument rien. Mais il ne peut partager le sentiment de M. Baudelot , qui dans le bas-relief de la quatrième face de la première pierre voit une assemblée de Druides qui président à l'inauguration de ce monument. Pline nous dit formellement , *anno urbis 657 , senatus consultum factum est , ne homo immolaretur..... Tiberii Cæsariis principatus sustulit* Hist. l. xxx. *Druidas Gallorum.* En considérant d'ailleurs que Cap. 1. parmi les Divinités que ces bas-reliefs représentent, il y en a un bon nombre qui étaient nouvelles pour les Gaulois , que leur Divinité principale , Mercure, n'y est pas même nommée , notre confrère est bien tenté de voir dans cet hommage rendu à l'Empereur un trait de flatterie pour avoir substitué à un culte barbare une religion plus humaine. Quelles divinités en effet voit-on figurer ici ? Les Dieux bienfaiteurs de l'humanité, Castor et Pollux, les patrons des navigateurs ; Pan, le Dieu des bergers, le promo-

teur de l'agriculture ; Hercule , qui n'avait parcouru la terre que pour la purger des monstres qui la désolaient.

Mais quelle était la destination de ces divers monuments ? Devaient-ils concourir à la formation d'un monument unique ? Devaient-ils former quatre autels isolés ? La première opinion paraît insoutenable à notre confrère ; et , en effet , il fût résulté de cet assemblage une composition du plus mauvais goût. L'idée d'en former quatre autels ne lui paraît pas improbable , et elle est assez conforme aux usages des Romains , qui par le nombre des autels donnaient la mesure du degré de considération qu'ils accordaient à l'objet de leur hommage. En supposant tous ces autels parfaits, ils eussent eu trois pieds quatre pouces de hauteur , élévation bien suffisante pour des autels portatifs ; cette largeur eût suffi pour y brûler des parfums ; et tandis que les bergers de Virgile en consacraient deux à Daphnis , une compagnie de navigateurs pouvait bien en consacrer quatre à Tibère.

= Le même vous a donné un Mémoire intitulé : *Quelques Observations sur la Poésie des Hébreux*. L'Académie a arrêté que cet essai sera imprimé à la suite de ce Rapport.

#### BEAUX-ARTS.

= M. Pescheux , peintre , avait prié l'Académie de nommer une commission pour examiner les ouvrages qu'il a faits à la coupole de Saint-Romain ; organe de la commission , M. Descamps a donné la description de cinq tableaux qui décorent cette

coupole, et, en artiste habile et plein de goût, il rend justice au talent de M. Pescheux, sans dissimuler quelques taches qui se font remarquer dans son travail : il termine ainsi son Rapport :

« Cet ouvrage est évidemment le fruit d'une grande  
» pratique et d'un talent nourri par d'excellentes  
» études. Il résulte de nos observations que la ma-  
» nière de M. Pescheux a quelque chose de la bonne  
» école italienne. »

= M. Désoria vous a donné la description d'un tableau d'Histoire qu'il vient d'achever et qui est placé dans une chapelle de la cathédrale de Rouen. Ce tableau représente Saint-Paul, s'adressant à Agrippa, qui vient de lui dire, *Peu s'en faut que vous ne me persuadiez d'être chrétien*, et à qui Saint-Paul répond : *Plût à Dieu que non-seulement il ne s'en fallût guères, mais qu'il ne s'en fallût rien du tout que vous et tous ceux qui m'écoutez devinssiez tels que je suis, à la réserve de ces chaînes.*

Ici, Messieurs, je termine ce Rapport, et je vois avec douleur que je n'ai pu rien citer d'un de nos collègues dont souvent j'ai eu à vous entretenir dans nos séances. Puisque cette année a mis le terme à cette correspondance aimable, jetons quelques fleurs sur la tombe de notre confrère.

M. Jacques Mutel de Boucherville, né à Bernay le 28 mars 1750, se distingua dans ses études au collège de Rouen. Son éducation terminée, le goût naturel qu'il avait pour les arts le porta à faire des essais dans plus d'un genre. Les Lettres, le Dessin, la Peinture, occupèrent ses premiers loisirs.

A l'âge de trente ans, il fut pourvu d'une charge de conseiller auditeur à la chambre des comptes de Normandie. Cette charge, comme on le sait, laissait à notre confrère des loisirs qu'il sut mettre à profit.

Livré entièrement à ses goûts, la poésie eut la préférence.

Un Discours sur ce sujet, proposé par l'Académie de l'Immaculée Conception, combien il est intéressant pour la gloire et le bonheur des Français de conserver le caractère national. Ce Discours, dis-je, lui ouvrit les portes de cette Société, connue sous le nom de *Palinods*, qui long-temps réunit dans son sein des hommes distingués par leurs talents, honora notre cité et n'existe plus aujourd'hui.

Nous avons de M. Mutel une traduction en vers des deux premiers livres de l'*Enéide*, un poème en quatre chants sur *l'Education*, une Epître en vers à *Bernadin de Saint-Pierre*, un poème intitulé *la Terre*, une tragédie ayant pour titre *Gunide*, un poème, en six chants, sur *les Conquêtes des Normands en Italie*, des Stances, une petite pièce philosophique, ayant pour titre *un Octogénaire au coin de son feu ; le Mensonge et la Vérité*, allégorie ingénieuse et remplie d'imagination.

En général les poésies légères de M. Mutel ont l'empreinte de cet esprit, de cette galanterie française qui faisait le fond de son caractère aimable.

Nommé pendant la révolution Maire de Bernay, il en a rempli les fonctions pendant plus de dix ans avec un zèle soutenu par le plus ardent amour du bien public. Toujours chéri de ses concitoyens, toujours tourmenté du désir d'être utile, il est venu à bout par des travaux habilement conduits de pré-

server sa ville natale des inondations qui souvent l'ont affligée.

Personne plus que lui n'était sensible au malheur de ses semblables. Extrêmement charitable, il versait beaucoup d'aumônes dans le sein du pauvre. Le bonheur des autres faisait partie essentielle du sien. Adroit et heureux à-la-fois, il était rare qu'il ne réussît pas à rétablir la paix dans les familles.

Son cœur excellent lui a conservé des amis jusqu'au dernier jour. Attaqué depuis long-temps d'une maladie affreuse, dont il a souffert les douleurs avec le plus grand courage et la plus entière résignation, M. Mutel a succombé à l'âge de quatre-vingt-trois ans, laissant dans le cœur de sa femme et de ses enfants des souvenirs tendres et douloureux.

---

PRIX PROPOSÉ POUR 1815.

L'Académie avait proposé pour sujet de prix de cette année *la mort héroïque d'Allard, ou Alain Blanchard.*

Des six Mémoires adressés à l'Académie, deux n'ont pas été admis au concours, les auteurs n'ayant pas rempli les formalités exigées par la Compagnie.

Aucun des quatre autres n'a été jugé digne du prix par la commission; un seul a mérité une mention honorable. C'est celui ayant pour épigraphe :

*Vestigia Græca*

*Ausi deserere et celebrare domestica facta.*

Sur le Rapport de la commission, l'Académie a délibéré que ce sujet de prix serait retiré du concours, et elle propose, pour 1815, l'*Eloge de Bernardin de S.-Pierre.*

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 fr., qui sera décernée dans la séance publique de 1815.

L'auteur mettra en tête de son ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où l'auteur fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aura remporté le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages devront être adressés, franc de port, à M. BIGNON, Secrétaire de l'Académie pour la classe des Lettres, avant le 1<sup>er</sup> juin 1815; ce délai sera de rigueur.

ÉLOGE DE J.-P.-L.-L. HOUEL,

Peintre du Roi ; de plusieurs Sociétés savantes ;  
membre non résidant de l'Académie.

Par M. PINARD DE BOISHÉBERT.

*Jean-Pierre-Louis-Laurent Houel*, né à Rouen en 1755, d'une famille honnête, contracta de bonne heure l'habitude du travail.

Son père lui ayant reconnu de l'intelligence et du goût, lui fit apprendre le dessin et le fit entrer dans le cabinet d'un architecte de cette ville, où il fit des progrès. Né vif et ardent, il exécutait avec une telle facilité que les difficultés semblaient disparaître pour lui.

M. Descamps l'avait admis au nombre de ses élèves : personne plus que cet homme, célèbre dans les beaux-arts, ne savait mieux deviner ce que devaient être un jour ses enfants d'adoption. Il trouva des dispositions rares chez ce jeune homme et l'encouragea.

A cette époque il avait chez lui plusieurs graveurs qui, d'après ses dessins, exécutaient les portraits insérés dans son ouvrage intitulé : *Les Vies des Peintres*, etc.

Le jeune Houel veut dès-lors essayer ses forces dans l'art de la gravure.

Le célèbre Lebas vint à Rouen passer quelque temps chez M. Descamps, son intime ami. Notre jeune graveur saisit cette heureuse circonstance pour mettre dans ses intérêts deux hommes qui avaient

les mêmes principes et le même but d'enseignement.

A leur recommandation Houel fut admis à Paris, au milieu d'une réunion d'artistes qui se sont fait depuis un nom dans les différents genres de gravure.

Le plus heureux hasard le fit connaître à M. d'Azincourt, homme distingué par sa passion pour les arts, auxquels sa grande fortune lui permettait de faire des sacrifices.

M. d'Azincourt voulut essayer de l'art de la gravure; il s'adressa à M. Lebas, qui lui donna ce qu'il cherchait. Le jeune Houel est installé, fêté, caressé; son protecteur devient son ami, et le fait dépositaire et conservateur de sa riche collection.

Au milieu de ce sanctuaire des arts, le jeune artiste exerce ses forces dans la peinture à l'huile; il se fait aussi une manière facile de peindre à la gouache, généralement applaudie par l'Académie de Peinture de Paris.

Le Muséum de Rouen possède quelques tableaux de ce genre. Ses talents intéressent les amis des arts; le Gouvernement lui donne une place à la pension de l'Académie de France à Rome.

Une telle faveur met le comble à ses vœux. Il part, et déjà l'Italie, cette terre classique des beaux-arts, échauffe l'imagination vive et ardente de notre compatriote. L'enthousiasme s'empare de toutes ses facultés; il visite les monuments, les ouvrages des anciens et des modernes; il épie la marche des hommes célèbres qui ont bien vu la nature et l'ont rendue avec fidélité dans toutes ses variétés. Le crayon et le pinceau à la main, il parcourt, il exploite jusqu'au plus petit coin de cette terre où l'art et la nature semblent avoir épuisé toutes les graces, toutes les

beautés ; rien ne lui échappe. La richesse des sites provoque son admiration et décide enfin sa vocation pour le paysage.

Les années d'étude accordées à notre artiste , aux frais du Gouvernement , étant écoulées , il laisse à Rome des preuves de son talent.

Il revient à Paris , où il s'occupe d'enrichir diverses collections d'amateurs jusqu'en 1776 : c'est à cette époque qu'il exécute un projet qui depuis long-temps le tourmentait. C'était avec beaucoup de regrets qu'il avait quitté l'Italie. Il veut revoir cette belle patrie des hommes célèbres , cette contrée si riche en grands souvenirs ; par-tout où il s'arrête son porte-feuille s'enrichit : il met à contribution la nature , que désormais il prendra pour seul guide ; il dessine les principaux monuments de la Calabre.

Dans un ouvrage qui a pour titre : *OEuvres diverses de Barthélemi* , en deux vol. in-8° , page 299 , on lit : *Instructions pour M. Houel*.

Ce savant antiquaire trace la marche que doit suivre le peintre pour remplir le but de son voyage.

Cet itinéraire , aussi instructif qu'amusant , donne à notre artiste toutes les ressources que son génie ardent peut désirer. Les cabinets des antiquaires , des amateurs les plus distingués lui sont ouverts. Il se charge de l'acquisition des objets rares qui doivent augmenter la magnifique collection du cabinet du Roi.

M. Houel , à son retour , a publié un ouvrage pittoresque des îles de Sicile , de Malte et de Lipari , imprimé en 4 vol. in-folio , pendant les années 1783 , 1784 , 1785 et 1787. Les planches sont en manière de lavis.

Cet excellent recueil , accompagné d'un texte explicatif , plein d'intérêt , fut généralement accueilli

et valut à son auteur l'estime des artistes et des gens de lettres.

Il fit hommage de son ouvrage à l'Académie, qui, sensible au vœu qu'il manifesta de lui appartenir, le reçut avec acclamation au nombre des Académiciens non résidants.

Notre Confrère, toujours aimant la gloire, sans cesse occupé de tout ce qui peut être bon et utile, a souvent provoqué par ses écrits, entrepris et exécuté divers projets qui tiennent à la mécanique, etc.

Nous avons de lui la description de deux éléphants, mâle et femelle, du Musée de Paris, venus de Hollande en France.

M. Houel a épuisé dans cet ouvrage, d'une belle exécution, toute la patience du naturaliste observateur. Il a épié ces deux colosses dans toutes les situations, il les a dessinés avec vérité. Il se passionne tellement pour son sujet, qu'il donne à ces animaux toute la raison, toute la sensibilité, toutes les passions, tous les procédés de l'homme délicat et reconnaissant; il n'en parle qu'avec une sorte d'enthousiasme. Il va plus loin, il loue jusqu'à la forme de ces colosses, tant il est vrai que nous sommes tous disposés à l'exagération dans la peinture des objets dont nous avons fait choix.

Mais cet ouvrage nous présente des particularités sur ces animaux qui le rendent infiniment recommandables aux yeux des naturalistes.

On ne peut lire sans étonnement, sans admiration, l'effet de la musique sur ces éléphants. L'air *Ô ma tendre Musette* surtout les faisait sortir de leur assiette ordinaire et provoquait de part et d'autre les agaceries, les caresses de l'amour.

A beaucoup de talents M. Houel joignit une gaieté inaltérable. Sa conversation était vive, spirituelle, et le

faisait rechercher des personnages les plus distingués de la capitale. Cette gaîté ne l'a point quitté, même dans les temps orageux de la révolution.

L'étude de son art et quelques écrits qu'il communiquait à ses amis l'aidaient à en oublier les extravagances et les fureurs.

Plein de succès et d'années, M. Houel, frappé d'apoplexie, a été enlevé aux arts, à sa famille et à ses amis, le 14 novembre 1813.



---

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. LEMESLE,

*Par M. GUTTINGUER fils.*

L'homme aimable et vertueux que l'ordre de la nature ravit à la terre ne périt pas tout entier.

Le charme de ses talents, le bien qu'il a fait lui survivent.

Les souvenirs les plus doux nous le rappellent sans cesse et nous font retrouver ses vertus, ses entretiens, ses traits, et jusqu'au son de sa voix... Il est encore avec nous, même après que la mort a mis entre lui et ses amis une barrière insurmontable !

Tel est le sort du Littérateur charmant qui vient de terminer une carrière de quatre-vingt années si honorablement remplie ; tel est le sort de M. Lemesle, membre de cette Académie, et l'un de ses plus estimables doyens, qu'il me semble encore voir, entendre, et qui pourtant nous a quittés pour jamais !

Tant qu'un ami jouit avec nous de l'existence, que nous le voyons tous les jours près de nous, nous réfléchissons rarement aux détails de sa vie, aux vicissitudes de sa destinée ; nous nous contentons d'être charmés des douceurs de sa conversation, des qualités de son cœur, des graces de son esprit ; mais quand le trépas nous l'enlève, quand un espace immense nous en sépare, notre cœur devient plus exigeant, notre douleur même nous invite à revenir sur les moindres circonstances qui nous rappellent celui que nous pleurons ; aucun des

événements de sa vie ne nous est plus indifférent , nous avons besoin de tout connaître , et c'est en trouvant de nouveaux motifs de regrets que l'âme rencontre aussi, des consolations inattendues.

Qui pourrait douter, MESSIEURS, que le tableau de la vie de notre collègue, tableau que je vais essayer de vous tracer, tout en vous apprenant l'étendue de la perte que vous avez faite, n'ait quelque chose de consolant pour vous ?

Le bonheur de se dire : *nous avons possédé un tel homme dans notre sein*, est déjà un adoucissement à notre peine.

M. Lemesle naquit à Rouen, en 1751. Le premier soin de son père fut de lui inspirer le goût du travail et de la vertu ; ce fut au collège de Sully qu'il envoya son fils faire ses premières études, et il ne tarda pas à s'y distinguer par une admirable facilité et par les plus heureuses dispositions.

Delille s'instruisait dans le même établissement ; la conformité de leurs caractères établit bientôt entre eux une étroite amitié, qui fut aussi durable que sincère.

Ce fut avec le chantre *des jardins* que notre collègue prit le goût de cette poésie descriptive et légère à laquelle aucun sujet n'est étranger, qui peint tout ce que la féconde imagination lui présente d'objets rians ou sérieux, et sait nous rendre les moindres sujets intéressants ; qui tantôt élevée, majestueuse, chante les merveilles du monde, les héros et les combats ; tantôt humble et paisible, nous conduit à travers des sentiers fleuris dans la cabane du laboureur, où elle nous admet aux scènes de famille les plus délicieuses ; semblable à ce fleuve qui tour-à-tour promène ou précipite ses ondes, les étend et les resserre, murmure en ruisseau, mugit en tor-

rënt , présente à notre vue un lac immense , ou se cache parmi les feuillages.

C'est dans ce genre , qui a suffi pour rendre un poète immortel , que M. Lemesle eut les plus brillants succès.

L'esprit plein du désir de plaire et d'idées fraîches et étincelantes , il commença de bonne heure à chanter les dames , l'amour et la courtoisie. Ses vers devinrent un miroir fidèle de l'amabilité de son esprit , de la sensibilité de son cœur : plusieurs des anciens membres de l'Académie se rappellent encore avec délices les séances que sa muse remplissait. Ils se souviennent de l'empressement flatteur et unanime que montrait le public , lorsque nos programmes annonçaient une lecture du jeune émule des Voltaire et des Boufflers ; tous ses amis m'ont souvent entretenu des applaudissements qu'il excitait et m'ont fait regretter de n'en avoir pu jouir.

Au talent de faire de jolis vers , m'ont-ils dit souvent , il joignait celui de les bien lire ; une grace toute aimable , un son de voix touchant ajoutaient au charme de ses productions et achevaient de ravir tous les suffrages. Notre collègue jouissait de sa gloire sans fierté , sans suffisance ; il semblait que les applaudissements le rendissent plus modeste , qu'il n'y vît que des encouragements , et que la reconnaissance lui fît un devoir de faire toujours mieux et de ne point s'endormir sur des lauriers , même lorsque les dames les couvraient de roses.

Des succès aussi séduisants ne lui firent point oublier non plus que l'heureux talent de composer des vers agréables ne suffit point pour remplir la vie de celui qui veut être réellement un homme ; il sentit profondément cette vérité , et s'appliqua au commerce

avec une ardeur qu'on n'aurait pas soupçonné dans un jeune amant des Muses.

Ce fut en Hollande qu'il prit sur cette honorable profession des idées saines qu'il revint bientôt mettre en pratique dans sa patrie. Il fixa successivement sa résidence au Havre, à Nantes, à Bordeaux, où il forma des établissements recommandables. La fortune couronna ses travaux et la considération publique environna bientôt le négociant éclairé.

Sa réputation s'établit sur les bases solides de la sagesse et de la probité; partout il fut comblé des marques les plus évidentes de l'estime de ses concitoyens.

Membre de toutes les chambres de commerce des villes qu'il habita, il s'y distinguait par la sagesse de ses avis et la profondeur de ses lumières; il composa sur le commerce plusieurs ouvrages extrêmement utiles. On a cité long-temps parmi eux un Mémoire relatif à l'admission des étrangers dans les colonies. Ce Mémoire, intitulé *le Vieillard de Médoc*, fit une vive impression et acheva de faire connaître les talents et l'instruction de l'auteur.

Notre collègue fut une preuve bien irrécusable qu'il n'est point impossible d'allier aux connaissances commerciales le goût et la culture des belles-lettres, puisqu'aux mêmes époques où tous ses soins étaient dévoués à son état, tous les loisirs étaient consacrés à chanter ses amis et ses plaisirs, puisque la chambre de commerce de Bordeaux lui décernait une médaille d'or en signe de sa reconnaissance, tandis qu'une Académie distinguée accordait à son poème de *Guillaume le Conquérant* la couronne et le prix.

Des succès si constants, si bien mérités, durent ajouter beaucoup au bonheur de notre collègue,

dont les mœurs douces et remplies de simplicité , ne cherchaient que l'estime et l'attachement. Bon époux , excellent père , jouissant d'une belle fortune , acquise par une sage industrie ; aimé , estimé de tout le monde , pouvait-il lui manquer quelque chose ! Il fallait des événements bien extraordinaires , bien imprévus pour renverser un bonheur établi sur des bases aussi solides..... La révolution arriva ! Tout bon citoyen , tout homme instruit devint l'objet des plus ardentes persécutions , et M. Lemesle fut au moment d'être une victime de plus de la cruauté de nos tyrans révolutionnaires : séparé de sa famille , de ses amis , déclaré hors la loi , conduit à Paris , il n'échappa à la mort que par le courage et les soins d'un ami tel qu'il méritait d'en avoir un. De si grands malheurs , la perte de presque toute sa fortune , furent supportés avec une admirable constance , avec cette vraie philosophie qui ne se vante point d'insulter au malheur , mais qui s'y résigne avec calme , sans affectation et sans orgueil.

Au milieu de ses plus rudes adversités , M. Lemesle crut n'avoir perdu que peu de chose , puisqu'il lui restait l'honneur ; l'honneur ! ce bien inappréciable pour tous les hommes , mais surtout pour le négociant. Avec une conscience pure et tranquille , on ne se laisse point accabler par le malheur ni par l'injustice des hommes ; et quand à cela on joint un esprit cultivé et le goût des lettres , il n'est point de peine dont on ne diminue l'amertume.

Ainsi , notre collègue , pendant une longue captivité , chercha des consolations où il avait trouvé autrefois de si brillants plaisirs.

Sa situation l'amena naturellement à traiter des sujets plus sérieux. Aussi bon père que littérateur

aimable et que négociant probe et instruit , il s'occupa à cette époque d'un ouvrage pour l'éducation de sa fille.

Je regrette de ne pouvoir vous en donner une idée , mais , ainsi que presque toutes les productions de notre collègue , celle-ci est perdue pour l'Académie , et nos regrets en seront plus longs et plus vifs. Dans ses dernières années , notre collègue avait recueilli ses ouvrages , avait redemandé à l'Académie ceux qu'il y avait déposés ; son dessein était de les livrer à l'impression pour en faire hommage à ses amis , dont le suffrage était le seul prix qu'il ambitionnait. Vous auriez trouvé dans ce recueil une multitude de poésies légères consacrées à célébrer des événements de société que sa plume savait rendre intéressants pour tout le monde ; quelques comédies fort agréables , des épîtres pleines de goût et de sentiment , un poème sur la navigation , un autre sur le commerce , et des imitations élégantes des plus beaux chants de la mort d'Abel de Gessner. Un des caractères particuliers de ces ouvrages est de déceler par-tout les opinions sages , les sentiments délicats et l'esprit fin de leur auteur ; il ne nous en reste que quelques analyses qui les font assez bien connaître , et un très-petit nombre de vers parmi lesquels j'ai remarqué ceux-ci , qui terminent une épître sur les mariages du vieux temps et sur les mariages modernes :

On doit aimer par goût et non par vanité ;  
 Le premier titre est l'amabilité ,  
 Le nom n'est rien , la noblesse est de plaire ,  
 Un mauvais choix conduit à l'infidélité ,  
 On tient mal un serment qu'a fait l'indifférence ,  
 Et que le cœur n'a point dicté.

Enfin , un conte charmant intitulé *l'Amour et*

Psyché , est resté tout entier dans un de vos Précis analytiques , et vous rappellera à jamais la grace et l'esprit aimable de son auteur. Mais quand ce monument nous aurait encore manqué , qui de nous , MESSIEURS , aurait jamais perdu le souvenir de tout ce que M. Lemesle a fait pour l'Académie ? Qui de nous pourrait oublier que , jusqu'à ses derniers moments , il cherchait à vous être utile , à occuper vos séances par des lectures où nous retrouvions sinon la vigueur et le brillant de sa jeunesse , au moins son instruction et son éloquente facilité ?

M. Lemesle , après avoir vu deux fois sa fortune renversée par les événements politiques et nos guerres maritimes , liquida ses affaires et revint pour toujours à Rouen , sa mère patrie.

Rappelant toute la fermeté de son ame , il parvint à oublier tous les rêves de son ancienne opulence , tous les prestiges de l'ambition.

Depuis long-temps ce vieillard aimable ne remplissait sa vie que de souvenirs ; les Muses , après avoir été ses amantes , étaient devenues ses amies et n'abandonnaient point leur fidèle adorateur , qui , jusqu'à ses derniers moments , parlait d'elles avec transport , rappelait avec plaisir les faveurs qu'il en avait reçues , et regardait comme les plus heureux de son existence les instants qu'il leur avait consacrés.

A quatre-vingt-deux ans , il termina sa vie avec calme , douceur et résignation. Nous ne pouvions nous flatter de le conserver à jamais , et malgré la vivacité de nos regrets , nous devons , à son exemple , nous soumettre aux décrets éternels , en nous disant :

Notre ami a bien rempli sa tâche ! il fut bon , aimable , sensible et bienfaisant ; il sut jouir du

bonheur sans arrogance , et supporter , réparer ses malheurs avec courage : la mort a long-temps respecté ses jours ; son adieu ne fut point brusque et cruel ; si nous avons à le pleurer , au moins n'avons nous pas à le plaindre : il est heureux , puisqu'il habite le séjour où la bonté et la vertu sont récompensées , où tous les sentiments ne donnent plus que des plaisirs.

---

---

## PRODUCTIONS

*Dont l'Académie a délibéré l'impression en  
entier dans ses Actes.*

~~~~~

LES FLEURS ET LE CHOU ,

F A B L E.

Dans un riant parterre orné de mille fleurs ,
Près de l'OEillet aux brillantes couleurs ,
Entre la Rose éblouissante
Et la Violette odorante ,
Un Chou se trouvait transplanté
Ne sais comment en vérité

Grand scandale à la cour de Flore :
Quoi ! ce rustre , disaient-ils tous ,
Viendra recueillir avec nous
Les baisers de Zéphir et les pleurs de l'Aurore !

Fut-on jamais plus impudent ,
S'écriait, d'un ton arrogant ,
Le Lys au front noble et superbe ?

Il devrait se cacher sous l'herbe ,
Disait avec dédain

Le pâle et délicat Jasmin ;
Quelle odeur ! murmurait d'un air de négligence ,
Jusqu'au Pavot , fier de son riche habit
Et suffisant comme un sot en crédit :

A ce trait perdant patience ,
L'humble Chou rompit le silence :
Le mépris vous sied bien , êtres vains et légers !

Qui , séduits par votre parure ,
Futile don de la Nature ,
Paraissez oublier vos destins passagers !
A vos yeux , nul n'est respectable ;
On n'est rien si l'on n'est aimable ;
Mais sans avoir votre fierté
J'ai pourtant mon utilité.
J'ai donc aussi l'espoir qu'enfin on me délivre
De vos indécentes clameurs :
Les Fruits valent mieux que les fleurs ;
Vous charmez les mortels , moi je leur aide à vivre.

Ainsi dans nos cercles brillants ,
Souvent méprisé mais utile ,
Pourrait parler l'homme des champs
A maint bel esprit de la ville.

Par M. GUTTINGUER fils.

~~~~~

## PHILOMÈLE , LE CORBEAU ET LE VAUTOUR ,

### F A B L E .

Malgré la leçon du Renard ,  
 Fier de son plumage d'ébène ,  
 Maître Corbeau perché sur la cime d'un chêne ,  
 Fatiguait les échos de son ton nazillard ;  
 Il insultait à Philomèle ,  
 Qui , dans le plus épais du bois ,  
 Mère tendre , épouse fidèle ,  
 N'osait faire entendre sa voix.  
 A ses fils imposait silence ,  
 Sortait un peu du nid , regardait et soudain  
 Rentrail , pour cacher sous son sein  
 Le honneur de son existence.  
 Pourquoi , lui disaient ses enfants ,  
 Du plus sot des oiseaux supporter l'insolence ?  
 Croit-il sur nous avoir la préférence ?  
 Chantons , chantons ; bientôt nos doux accents  
 Auront confondu sa jactance.  
 Comme ils allaient chanter , un Vautour inhumain  
 Fond sur l'objet de leur envie ,  
 Le plume , le déchire et vous fait un festin  
 De notre Héros d'harmonie.  
 Voyez , voyez où nous conduit l'orgueil ,  
 Dit Philomèle , encor d'effroi saisie ,  
 Évitez ce funeste écueil :  
 Cachez-vous toute votre vie ,  
 O ! mes enfants ! cet éclat si vanté ,  
 Ce désir d'éblouir n'est qu'erreur et chimère ;  
 Il faut , pour être heureux , croyez-en votre mère ,  
 L'obscurité , mes fils , la douce obscurité.

Par le même.



LE PAPILLON ET LA ROSE,

STANCES ALLÉGORIQUES.

A la gent Papillonne  
On reprochait un jour  
Son humeur folichonne,  
Son inconstant amour.  
Dans l'empire de Flore  
Ce n'était que clameurs;  
Plus d'une Fleur encore,  
Dit-on, versait des pleurs:

Que les pleurs d'une belle  
Parlent éloquemment !  
Le cœur le plus rebelle  
Les brave vainement.  
D'une Rose charmante  
S'approche un Papillon,  
Qui, d'une aile tremblante,  
Implore son pardon:

La Rose généreuse  
Le reprend sans aigreur,  
Et non moins vertueuse  
Cherche à fixer son cœur;  
Rien de mieux, lui dit-elle  
Du ton le plus touchant,  
Que la Rose fidèle  
Au Papillon constant:

Que te sert ta parure,  
Que te sert ta beauté,  
Si tu deviens parjure  
Par ta légèreté?

Veux-tu paraître aimable ,  
Veux-tu l'être en effet ,  
Sois d'une ardeur durable  
Le modèle parfait.

Le Papillon soupire ,  
La Rose lui sourit ;  
Aux conseils qu'il admire  
Pour jamais il souscrit ,  
Et , déployant son aîle ,  
Il jure tendrement  
De l'agiter pour elle ,  
Pour elle seulement.

Rare métamorphose  
Du plus volage amant ,  
La plus aimable Rose  
Te dut au sentiment !  
La sévérité glace ,  
Et fait fuir les amours ;  
La douceur et la grace  
Les captivent toujours.

Par M. Vigné.

---

LE SONGE DE LUBIN,

FABLE.

LUBIN, cité partout comme un franc égoïste,  
Un beau matin, en s'éveillant,  
A Babet, sa moitié, racontait d'un air triste  
Ce songe qui n'est que plaisant.

« A peine le sommeil avait clos ma paupière,  
» Je rêvais qu'un mal imprévu  
» Avait terminé ma carrière,  
» Et que tout de mon long dans la bière étendu,  
» Grace au pasteur pressé de gagner son salaire,  
» D'un pas accéléré l'on me portait en terre.  
» Toi, nos parents et moi, nous suivions mon cercueil :  
» Moi, te dis-je, Babet, pâle, en habit de deuil,  
» Au Ciel pour feu Lubin, adressant ma requête,  
» Et présent, mort et vif, à cette triste fête.  
» Déjà du cimetière on atteignait le seuil :  
» A l'aspect de ces lieux que tout mortel redoute,  
» Je jette un cri d'effroi..... mais, ô Babet, écoute,  
» Et juge, si tu peux, de mon étonnement.  
» Le croiras-tu ? près de moi, sur la route,  
» Tout le monde avait l'air content :  
» Pas un seul mot à ma louange,  
» Pas un regret, pas un gémissement,  
» Et je pleurais tout seul à mon enterrement. »

— « Ce contraste, mon petit Ange,  
» Dit la fine Babet, n'a rien de bien étrange.  
» Chacun jugeait apparemment,  
» Qu'en homme qui toujours s'aima d'amour extrême ;  
» Tu ne t'oublirais pas en ce fatal moment,  
» Et te regretterais suffisamment toi-même. »

Par M. LEFILLEUL DES GUERROTS.

---

L'ANE ET SON MAÎTRE.

F A B L E.

L'AUTRE jour couché dans l'herbage,  
Un Âne, en mangeant son chardon,  
S'avisa, contre son usage,  
De faire une réflexion.

« Sans résister, dit-il, j'obéis à mon maître,  
Esclave dès mes jeunes ans,  
Ne puis-je enfin cesser de l'être ?

C'en est fait, désormais à mon gré je prétends  
Courir, me reposer, veiller, dormir et paître.  
Qu'il vienne, mon tyran, armé de son bâton,  
Qu'il vienne ! A coups de pied soudain je le salue  
Et vous le mets à la raison. »

Sur ce le Maître arrive.... Aussitôt le Grison  
Tremble, et baissant d'effroi son oreille velue,  
Dépose l'air rebelle et fait le pied de grue.  
Il se laisse embâter aussi doux qu'un mouton,  
Trop ami de sa peau pour que jamais il rue.

Tel menacé de loin qui de près fait le bon.

Par le même.

---

~~~~~

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LA POÉSIE DES HÉBREUX.

Par M. GOSSEAUME.

J'AI eu l'honneur de vous donner une idée de la pompe et de la majesté de la poésie des Hébreux, dans l'essai de traduction du pseaume 67, que je soumis à votre jugement le 6 mai 1807. Mon but principal était alors de vous faire connaître le sens que je donnais à plusieurs versets de ce cantique, généralement considérés jusqu'alors comme inintelligibles, et que je tentais de traduire d'après des principes dont l'authenticité me paraissait incontestable. Mais en poursuivant l'objet essentiel de mes recherches, je ne laissai pas échapper l'occasion de vous faire observer, MESSIEURS, combien le style de ce pseaume était élégant et fleuri; combien les inversions et les métaphores ajoutaient à la noblesse des idées; combien enfin il était digne de figurer parmi les poésies les plus estimées.

Je me propose aujourd'hui, MESSIEURS, de vous montrer que cette poésie, la plus ancienne de celles qui soient parvenues jusqu'à nous, est capable de prendre tous les caractères et tous les tons, et qu'à côté de ces peintures terribles où elle représente les fondements de l'univers ébranlés à la voix de l'éternel, elle sait placer des tableaux d'un agrément et d'une fraîcheur admirables, pour célébrer la fécondité de la nature, la variété de ses productions et la

bonté inépuisable de son auteur. Descendant ainsi de la sublimité de l'ode , à la gracieuse simplicité de l'idylle , toujours riche , toujours nombreuse , elle inspire tour-à-tour l'étonnement et le plaisir. J'ai dit la plus ancienne des poésies , MESSIEURS ; dans quel temps en effet excitait-elle de si vives émotions ? Huit cents ans avant que le chantre de la Grèce charmât les loisirs de ses concitoyens , par le récit des malheurs d'Ilium et des aventures d'Ulysse. Oni , MESSIEURS , la Grèce était encore barbare lorsque Moïse conjurait le ciel et la terre d'être attentifs à ses derniers accents. OEnotrus n'avait pas encore conduit en Italie , couverte alors de forêts , la première colonie Grecque ; et Troye , si elle existait , n'était qu'une peuplade obscure , sans commerce , sans arts , sans institutions politiques.

Dans un âge plus rapproché de nous , mais plus de cent ans avant Homère , David calmait les fureurs de Saül , par les accords harmonieux de la lyre , et , consacrant des talents inspirés à la gloire de Dieu , il célébrait dans ses immortels cantiques les merveilles de la nature , ornait de fleurs les pages de l'histoire , et révélait à son peuple étonné les secrets de l'avenir.

Il est des critiques qui prétendent que Job avait devancé Moïse ; et , dans cette hypothèse , ce serait le poète le plus ancien des Hébreux. Et quelle étendue de connaissances , quelle politesse , quelle éducation soignée , le livre qui nous reste sous ce nom ne suppose-t-il pas dans son auteur ? J'ai eu l'honneur de vous montrer , MESSIEURS , dans une dissertation spécialement destinée à cet objet , que le léviathan du livre de Job était le requin de nos naturalistes. J'ai mis en parallèle la description du poète Hébreu et celle du célèbre Lacépède , et j'ai

fait voir que le premier avait ajouté à la sévérité de sa description, la grace du style et toutes les richesses de la poésie.

Par quel privilège ces hommes si voisins de l'origine des arts, et dans des temps où l'histoire de tous les autres peuples ne nous offre que ténèbres, présentent-ils, spécialement en poésie, des chefs-d'œuvres dans tous les genres? C'est que, choisissant des sujets de la plus grande élévation, ils pouvaient, sans crainte d'être taxés d'exagération, donner tout l'élan possible à leur imagination et à leur verve : les Grecs et les Romains chantaient des héros et des dieux, l'exemple de toutes les faiblesses ; les seuls Hébreux chantaient l'auteur de toute perfection et puisaient dans leurs cœurs sensibles les figures hardies dont ils embellissaient leurs récits. C'est en second lieu que, plus recueillis, plus fidèles observateurs de la nature, plus échauffés encore par l'influence du climat, ils avaient plus de moyens pour exprimer les beautés qui les avaient frappées, et tel est le livre de la nature que chacune de ses pages nous révèle des mystères nouveaux, conduit de spéculations sublimes en spéculations plus sublimes encore, et allume en nous une ardeur, de jour en jour plus vive, d'en étudier les principes, d'en dévoiler les secrets, et d'en célébrer les merveilles. Aussi ne doit-on pas être étonné de trouver dans les livres sacrés les éléments de tous les arts ; d'y trouver encore des idées et les images qui depuis ont embelli les poésies d'Homère et de Virgile. Certes, si le hasard a produit une telle conformité, il faut convenir que le hasard produit des choses bien surprenantes.

Comparez, MESSIEURS, l'expression de la Genèse, *quæ nunc mare salis*, et celle de Virgile *et campos ubi Troja fuit*, et vous y trouverez l'identité la plus

Cap. XIII.
3. AEneid.
III. II.

parfaite ; et la première a précédé la seconde de plus de deux mille ans. Comparez encore la tempête du psaume 106 et celle du 5^e livre de l'Odyssée ; celle enfin du 1^{er} livre de l'Enéïde , et vous retrouverez dans les deux dernières le même dessin , la même composition et les mêmes couleurs de la première. Le pouvoir souverain qui déclaine les vents , est Dieu dans l'ode sacrée ; Neptune dans Homère et Junon dans Virgile , par-tout le résultat est le même : le vaisseau porté jusqu'aux cieux est précipité au fond des abîmes. Le découragement des navigateurs , le recours au ciel pour obtenir leur délivrance ; la tempête calmée par un pouvoir également respectable , achève de montrer l'entière ressemblance. La tempête d'Homère et de Virgile offrent à la vérité beaucoup de détails qu'on chercherait vainement dans celle de David ; mais ils pouvaient sans inconvénient figurer dans un poëme épique , et eussent été déplacés dans une ode.

Tant de rapports , et de rapports si frappants , ne semblent-ils pas , MESSIEURS , indiquer un premier modèle ? Homère , certainement , a été celui de Virgile , et serait-il absurde de penser que David eût été celui d'Homère ?

Calmet, dict.
Odyss. livre
5.

C'est en revenant de l'Ethiopie , et l'Ethiopie des anciens était le pays de Chus , limitrophe de la Palestine : c'est des montagnes de Solyme , autre nom de Jérusalem , que Neptune voit Ulysse prêt à lui échapper. Eh , MESSIEURS , quand on connaît si bien la topographie d'un pays , serait-il étonnant qu'on en connût également les richesses littéraires ?

Ce n'est pas ici le lieu de pousser plus loin cette comparaison. Si toutefois cette tâche m'était imposée , il me serait peut-être facile de montrer que la grande simplicité , le désordre même qui règne dans la des-

cription de David en caractérisent mieux toute l'horreur. Homère abandonne la mer à la fureur des vents qu'il désigne nominativement, et laisse à l'imagination du lecteur le soin d'achever le tableau ; Virgile le complète : mais n'est-il pas à craindre que la richesse du coloris ne fasse perdre de vue la correction du dessin ? *Furit æstus arenis* est sans doute une expression magnifique ; mais pour traduire plus à loisir n'est-on pas tenté d'oublier un instant le pieux Énée ?

Dans le psaume , au contraire , rien ne partage l'attention , et six vers (1) suffisent pour glacer d'effroi par la peinture la plus terrible.

Qui descendunt mare in navibus
 Facientes operationem in aquis multis.
 Ipsi viderunt opera Domini
 Et mirabilia ejus in profundo.
 Dixit, et stetit spiritus procellæ,
 Et exaltati sunt fluctus ejus.
 Ascendunt usque ad cœlos, et descendunt usque ad abyssos,
 Anima eorum in malis tabescebat :
 Turbati sunt et moti sunt sicut ebrius ;
 Et omnis sapientia eorum devorata est.
 Et clamaverunt ad Dominum , etc.

Ne peut-on pas , MESSIEURS , faire à ces belles stances , pleines d'incohérences, mais pleines d'élévation et d'énergie , l'application des principes établis par le législateur du Parnasse..... Il faut que le cœur seul parle dans l'Élégie ;

« L'ode avec plus d'éclat et non moins d'énergie ,
 » Elevant jusqu'au ciel son vol ambitieux ,
 » Entretient , dans ses vers , commerce avec les Dieux.

(1) Homère et Virgile en emploient un beaucoup plus grand nombre.

- » Aux athlètes dans Pise elle ouvre la barrière ,
- » Chante un vainqueur poudreux au bout de la carrière.
-
-
- » Son style impétueux souvent marche au hasard ;
- » Chez elle un beau désordre est un effet de l'art , etc.

Mais laissons le spectacle de la mer en courroux ,
et fixons nos regards sur des peintures plus riantes.
Le pseaulme 105 va nous en fournir le moyen. Si
ma traduction n'offre pas toute la délicatesse, tout
le charme de l'original , j'ai tâché au moins qu'elle
en exprimât fidèlement les idées.

P S E A U M E 105.

1. Mon ame bénis le Seigneur, Seigneur mon Dieu ,
votre gloire et votre magnificence éclatent de
de toutes parts.
2. Vous vous revêtez de lumière comme d'un man-
teau , vous déployez comme un pavillon le
voile des cieux.
3. Vous suspendez les eaux sous cette voûte ma-
gnifique , les nuages sont votre char glorieux ,
et dans votre course rapide vous surpassez la
vitesse des vents.
4. Vous donnez à vos messagers l'agilité des vapeurs
légères, et les feux dévorants sont les ministres
de vos volontés.
5. Vous avez fondé la terre sur des bases inébran-
lables , et l'élévation de son axe ne sera point
abaissée.
6. L'abyme comme un vêtement l'environnait de
toutes parts , et l'immensité des eaux couvrait
la cîme des montagnes.
7. A votre voix terrible elles ont fui , et se sont
précipitées dans les gouffres de l'océan.

8. Les montagnes alors ont paru s'élever , et les vallées s'abaisser ; et tout a pris la place que vous lui aviez assignée.
9. Vous avez tracé à la mer des limites qu'elle ne franchira pas , elle ne se débordera pas de nouveau pour inonder la terre.
10. Vous faites jaillir dans les vallons des sources pures ; elles coulent en serpentant au pieds des collines.
11. Les animaux domestiques viennent s'y désaltérer , et les bêtes sauvages courent y étancher leur soif.
12. Les oiseaux du ciel habitent à l'entour , et , des bosquets qui les ombragent , font entendre leurs ramages mélodieux.
13. Vous humectez les montagnes des pluies du ciel , et vous enrichissez la terre des fruits que vous avez créés.
14. Vous y faites croître l'herbe pour la nourriture des animaux , et le froment pour celle de l'homme.
15. Elle produit également le vin qui lui procure la gaîté , l'huile qui éclaire sa face , et le pain qui le nourrit.
16. Elle est la nourrice commune des arbres qui ornent nos campagnes , et des cèdres du Liban que votre main a plantés.
17. Les petits oiseaux construisent leurs nids sur les premiers , les cigognes préfèrent pour leur habitation les pins les plus élevés.
18. Les daims recherchent la solitude des montagnes ; les hérissons trouvent un asyle dans les fentes des rochers.
19. Vous avez assuré à la Lune un cours régulier , et le coucher du Soleil est dans l'ordre de votre providence.

20. Vous répandez les ténèbres sur la terre, et la nuit succède au jour : les hôtes des forêts se mettent alors en marche.
21. Les lionceaux rugissent, ils demandent au Seigneur la nourriture qui leur est nécessaire.
22. Le Soleil se lève, et ils rentrent dans leurs repaires, pour y goûter le repos.
23. L'homme sort alors pour se livrer au travail, et s'en occuper jusqu'au soir.
24. Que vos ouvrages sont admirables, Seigneur ! tous sont le fruit de la sagesse, et la terre partout annonce vos bienfaits.
25. Cette mer immense offre des routes multipliées aux navigateurs ; vous l'avez peuplée de poissons de toutes grandeurs, et dont le nombre est incalculable.
26. Tandis que les vaisseaux en sillonnent la surface, le léviathan semble se jouer au milieu de ses flots.
27. Tous attendent que vous leur donniez à propos la nourriture qui leur est nécessaire.
28. C'est de votre libéralité qu'ils la reçoivent, et votre main ne s'ouvre que pour répandre partout vos bienfaits.
29. Cessez-vous un instant de fixer sur eux vos regards, le trouble aussitôt s'en empare ; vous leur retirez le souffle de vie, ils cessent d'exister et rentrent dans la poussière d'où ils étaient sortis.
30. Vous répandez de nouveau ce souffle créateur, et des générations renouvellent la face de la terre.
31. Que le Seigneur soit éternellement glorifié, et qu'il se complaise dans la beauté de ses ouvrages.

32. D'un seul regard il fait trembler la terre , il touche
les montagnes , et elles se dissipent en fumée.
33. Je consacrerai mes jours à publier ses bienfaits ,
je chanterai ses louanges tant que je vivrai.
34. Puissent mes cantiques lui être agréables : pour
moi je ne trouve de bonheur qu'en lui.
35. Périssent les impies , que les méchants soient
anéantis , mais que mon âme ne cesse jamais
de louer le Seigneur.

Je craindrais , MESSIEURS , d'affaiblir la vivacité ,
la chaleur de ces descriptions par la froideur d'un
commentaire : c'est au cœur qu'il appartient de juger
des vers inspirés par les sentiments les plus doux ,
l'admiration et la reconnaissance. Mais si dans la
traduction d'une traduction ils sont capables d'ex-
citer en nous les émotions les plus agréables , que
serait-ce si nous les lisions embellis par les charmes
d'une versification pure et harmonieuse , que serait-
ce si nous les lisions dans leur langue originelle
avec les connaissances et les dispositions nécessaires
pour en sentir les beautés ! Racine a montré dans
les stances inimitables d'Esther et d'Athalie le grand
parti qu'il était possible de tirer des poésies sacrées
des Hébreux. Le psaume que je soumets à votre
admiration , MESSIEURS , aurait-il pu échapper à sa
verve ? Qu'il me soit permis d'en citer quelques
vers.

O Dieu que la gloire couronne !
Dieu que la lumière environne ,
Qui voles sur l'aile des vents ,
Et dont le thrône est porté par les Anges :
Dieu qui veux bien que de simples enfants
Avec eux chantent tes louanges , etc.

Mais quelle autre plume que la sienne serait ca-
pable d'exécuter un pareil travail ?

Quoique la Vulgate ne nous présente elle-même ce Cantique que dans une traduction extrêmement simple, j'avoue, MESSIEURS, que je ne connais point d'idylle où règne plus de variété dans les objets, plus de douceur dans le langage, plus de sobriété dans les ornements, plus de vérité dans les tableaux, plus d'harmonie dans la composition, et j'estime qu'un peuple qui s'est distingué dès les premiers temps de la civilisation par des poésies pareilles, méritera toujours d'être honorablement placé au nombre des Ecrivains les plus polis, et des Poètes les plus célèbres.

TABLE

DES MATIÈRES.

OUVERTURE de la Séance publique, page 1

SCIENCES ET ARTS.

Rapport fait par M. Vitalis, secrétaire perpétuel pour la classe des Sciences, 2

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

Mémoire ayant pour objet la considération des surfaces envisagées comme lieux de sommets communs de plusieurs pyramides, par M. Dufilhol, 2

Discours de réception prononcé par le même, 3

Manuel du Fondeur-Orfèvre; par M. Bonnet, *ibid.*

Rapport sur le même ouvrage; par M. Meaume, 4

Manuel pratique et élémentaire des poids et mesures, des monnaies et du calcul décimal; par M. Tarbé, *ibid.*

Rapport de M. Periaux, sur l'ouvrage de M. Tarbé, *ibid.*

Observation sur la planète Mars; par M. Flaugergues, *ibid.*

Application du calorique qui se perd dans les cheminées des tisseurs des chaudières d'usines, à un ventilateur et à une étuve; par M. Pajot-Descharmes, 5

Rapport de M. Vauquelin, sur le même ouvrage, 6

Ecrit sur l'importance de l'industrie manufacturière et de l'emploi des machines; par M. Biard, *ibid.*

<i>Compte rendu dans les annales de l'architecture et des arts , de diverses inventions de M. Garot ,</i>	7
<i>Description de l'avant-port de Cherbourg , par M. P.-A. Lair ,</i>	8
<i>Flore Rouennaise ; par M. Le Turquier Deslongchamp ,</i>	9
<i>Discours de réception , prononcé par M. l'abbé Le Turquier Deslongchamp ,</i>	10
<i>Observations sur les plaies avec perte de substance de l'écorce des végétaux ligneux ; par M. Marquis ,</i>	ibid.
<i>Collection des Plantes rares de la France , dessinées et gravées par M. Marquis , pour la Flora Gallica de M. Loiseleur ,</i>	ibid.
<i>Supplément à la deuxième édition du Botaniste Cultivateur ; par M. Courset ,</i>	11
<i>Rapport sur cet ouvrage ; par M. Marquis ,</i>	ibid.
<i>Recherches sur l'acide prussique ; par M. Robert ,</i>	ibid.
<i>Mémoire sur l'eau des mers qui baignent nos côtes , considérée sous le point de vue chimique et médical ; par MM. Bouillon-Lagrange et Vogel ,</i>	ibid.
<i>Aperçu du travail fait par MM. Vauquelin et Thierry , sur les Eaux thermales de Bagnoles , communiqué par M. Lair ,</i>	12
<i>Procédé pour teindre le fil de lin et de chanvre en rouge dit des Indes ou d'Andrinople ; par M. Vitalis ,</i>	ibid.
<i>Expériences sur les dangers ou l'innocuité du zinc employé à la fabrication des ustensiles de cuisine ,</i>	ibid.
<i>Eau-de-vie retirée de la pomme de terre ; par M. Dubuc ,</i>	ibid.
<i>Nouvel aperçu sur les sirops et conserves de raisin ; par M. Parmentier ,</i>	13
<i>Rapport de M. Dubuc , sur cet ouvrage ,</i>	ibid.
<i>Mémoire sur la Catalepsie délirante ; par M. Thillaye ,</i>	13
<i>Rapport</i>	

<i>Rapport sur cet ouvrage ; par M. Vigné,</i>	14
<i>Recherches pathologiques sur la sécrétion des gaz dans les végétaux et les animaux ; par le même,</i>	15
<i>Rapport de M. Marquis, sur l'ouvrage ci-dessus,</i>	15
<i>Observations sur un tiphus exanthématique ; par M. Vigné,</i>	19
<i>Rapport sur les nos 51, 52, 53 et 54 du Bulletin des Sciences Médicales du département de l'Eure ; par M. Gosseaume,</i>	ibid.
<i>Aperçu sur l'Hygiène publique ; par M. Reynal,</i>	ibid.
<i>Mémoire Médico-Politique sur le café ; par le même,</i>	ibid.
<i>Rapport sur le Mémoire ci-dessus ; par M. Dubuc,</i>	20
<i>Réflexions sur le Népentès d'Homère ; par M. Marquis,</i>	21
<i>Notice sur l'Epizootie qui a régné, en 1812, sur les troupeaux des bêtes à laines des départements méridionaux de l'Empire ; par M. Leschenault,</i>	ibid.
<i>Moyens de suppléer aux semences de Mars,</i>	ibid.
<i>Notice sur une variété hâtive de pomme de terre, par M. Sageret,</i>	22
<i>Collection des Mémoires publiés par la Société d'agriculture de Paris, Rapport sur ses travaux en 1812, etc.</i>	ibid.
<i>Rapport sur le blé Lammas, par M. Lamouroux,</i>	23
<i>Notice sur les cendres végétales de tourbes préparées ; par M. Chamberlain,</i>	ibid.
<i>Précis analytique des travaux de l'Académie, depuis sa fondation en 1744 jusqu'en 1750 ; par M. Gosseaume,</i>	ibid.
<i>Travaux des Académies et des Sociétés Savantes de Lyon, Bordeaux, Caen, Dijon, Douay, Nancy, Cherbourg, etc.,</i>	24
<i>Rapport sur les travaux de la Société d'Agriculture</i>	

<i>Sciences et Arts du département du Nord ; par M. Leprevost ,</i>	24
<i>Rapport sur les travaux de la Société Académique des Sciences , Lettres , Arts et Agriculture de Nancy ; par M. Duputel ,</i>	24 et 113
<i>PRIX proposé pour 1815.</i>	25
<i>NOTICE BIOGRAPHIQUE sur M. Boismare ; par M. J.-B. Vitalis ,</i>	27
<i>— sur M. Parmentier ; par le même ,</i>	56
<i>— sur M. Thillaye ; par le même ,</i>	41
<i>Mémoires dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses actes.</i>	

<i>MÉMOIRE sur les surfaces considérées comme lieux de sommets communs de plusieurs pyramides ; par M. Dufilhol ,</i>	44
---	----

<i>OBSERVATIONS sur les plaies avec perte de substance de l'écorce des végétaux ligneux ; par M. Marquis ,</i>	67
--	----

<i>RECHERCHES sur l'acide prussique ; par M. Robert ,</i>	75
---	----

<i>PROCÉDÉ pour teindre le fil de lin ou de chanvre en rouge dit des Indes ou d'Andrinople ; par M. Vitalis ,</i>	91
---	----

<i>EXTRAIT du Rapport fait sur le procédé ci-dessus ; par MM. B. Pavie et Lancelevée ,</i>	105
--	-----

<i>OBSERVATION d'un Typhus exanthématique ; par M. Vigné ,</i>	109
--	-----

BELLES-LETTRES.

<i>Rapport fait par M. Pinard de Boishébert , secrétaire perpétuel de la classe des Lettres ,</i>	112
---	-----

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

<i>Précis des travaux de la Société d'Emulation de Rouen ,</i>	112
<i>Rapport de M. Licquet sur cet ouvrage ,</i>	ibid.

Rapport fait par M. Duputel sur le Précis analytique des travaux de la Société Académique des Sciences, Lettres, Arts et Agriculture de Nancy,
113

Charlotte Corday, avant de mourir, à son père ;
par M. Duputel, 114

Le Papillon et la Rose, stances allégoriques ; par M.
Vigné, ibid.

Le Songe de Lubin, l'Ane et son Maître, fables ; par
M. Lefilleul des Guerrots, ibid.

Les Fleurs et le Chou, Philomèle, le Corbeau et le
Vautour, fables ; par M. Guttinguer, ibid.

Le Frélon et les Abeilles, apologue ; par M. Boïeldieu,
ibid.

Rutilius, tragédie, par M. Licquet. ibid.

Médée et Jason, et Hécube, tragédies lyriques ; par M.
Milcent, ibid.

L'homme et le Banc de pierre ; par le même, 115

La Paix, élégie ; par M. Mollevaut, ibid.

Essai sur le Bonheur ; par M. de Bonardi, ibid.

Mémoire relatif à la ville de Paris ; par M. Gos-
seaume, ibid.

Recherches sur les bas-reliefs trouvés dans les fouilles
du Chœur de N.-D. de Paris ; par le même, 118

Quelques Observations sur la poésie des Hébreux ;
par le même, 124

Rapport fait par M. Descamps sur les ouvrages faits
par M. Pescheux, peintre, à la coupole de Saint-
Romain, ibid.

Description d'un Tableau d'Histoire, peint par M.
Desoria, 125

Notice biographique sur M. Mutel de Boucherville,
ibid.

Prix proposé pour 1815, 128

<i>Eloge de M. Houel ; par M. Pinard de Boishébert ,</i>	129
<i>Notice biographique sur M. Lemesle ; par M. Guttinguer ,</i>	134
Productions dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses actes.	
<i>Les Fleurs et le Chou , fable ; par M. Guttinguer fils ,</i>	142
<i>Philomèle , le Corbeau et le Vautour ; par le même ,</i>	144
<i>Le Papillon et la Rose , stances allégoriques ; par M. Vigné ,</i>	145
<i>Le Songe de Lubin , fable ; par M. Lefilleul des Guerrots ,</i>	147
<i>L'Ane et son Maître , fable ; par le même ,</i>	148
<i>Quelques Observations sur la poésie des Hébreux ; par M. Gosseaume ,</i>	149

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1813.

